Un diplomate mauritanien expulsé

ALGER RÉPOND À NOUAKCHOTT P. 5

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Ph.: APS

Grève des praticiens de la santé

BOUDIAF ACCUSE, LE SYNDICAT RÉPLIQUE P. 2

Le ministère de l'Intérieur contredit celui du Tourisme

PAS DE CONCESSION DES PLAGES CET ÉTÉ P. 6

Ph.: Arch.

Un député du PT accuse la ministre de la Culture P. 5

La facture d'importation des véhicules en baisse P. 5

Produire des mots et consommer des slogans P. 3

Protestation aujourd'hui

EDUCATION : LE CONCOURS DE LA DISCORDE P. 2

MARDI 28 AVRIL 2015 - 09 RAJAB 1436 - N° 6212 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Grève des praticiens de la santé

Boudiaf accuse, le syndicat réplique

Ph.: Arch.

Salah-Eddine K.

Les praticiens de la santé ont observé hier une journée de débrayage. Interrogé hier, Abdelmalek Boudiaf, le ministre de la santé, a indiqué en marge du séminaire national sur la sécurité des établissements de santé publique qui s'est déroulé à l'institut Pasteur à Alger que la grève en question «est illégale et c'est à la justice de trancher sur la question». Le ministre, «surpris par la grève», estime avoir suffisamment fait pour les praticiens de la santé en indiquant que «son ministère a pu régler des problèmes que le secteur cumulait depuis 25 ans». «Nous avons reçu 19 syndicats activant dans le secteur public de la santé et nous nous sommes penchés sur les questions qui se posaient pour les praticiens de la santé.» Il insinue que cette grève «obéit à des desseins politiques». «Je leur dirais que s'ils veulent faire de la politique qu'ils aillent le faire dans des partis mais pas en détournant la mission du syndicat qui reste limitée à la protection et la promotion des droits de ses adhérents».

Cela dit, alors même que cette grève à la quelle a appelé le SNPSP a connu un taux de suivi «important, avoisinant les 76%» dans les structures de la santé où la grève a été observée, indique Lyès Merabet, président de ce syndicat, le ministère campe sur sa position et traite la grève de non événement, s'étonne le syndicaliste. Selon lui, les déclarations du ministre sont d' « une gravité et d'un sens d'irresponsabilité sans mesure». Il s'interroge comment à la veille de la célébration de la journée mondiale sur les droits syndicaux, un ministre de la république puisse s'attaquer à un syndicat qui a été, selon Merabet, à la hauteur de sa mission, et ce depuis sa création il y a 25 ans. Pour Merabet, le ministre se met déjà dans une position de surenchère qui ne fait que pourrir la situation.

Le SNPSP revendique une uniformisation des statuts du pharmacien et dentiste ayant le titre de docteur, de promouvoir et de façon automatique les praticiens ayant 10 ans dans leurs postes au grade supérieur. Sans cela les praticiens de la santé boycotteront le concours. Le dossier relatif au statut particulier devra être rouvert à l'instar de ce qui se fait dans les autres secteurs. Enfin, le syndicat exige une participation à la commission de préparation des concours.

Le SNPSP compte cependant maintenir la pression en se projetant déjà sur l'organisation d'une autre journée de protestation les 5 et 6 mai avec un rassemblement national devant le ministère de tutelle.

La sécurité des hôpitaux en question

Pour apporter des réponses en matière de sécurité des hôpitaux, une journée de sensibilisation a été organisée, hier, par l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipements des établissements de santé, AREES, sous l'égide du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière.

Dans son intervention, le ministre de la Santé a insisté, auprès des cadres du ministère et des experts présents, sur la nécessite de gérer les hôpitaux, selon les standards internationaux. «L'Etat a investi beaucoup d'argent. Les hôpitaux doivent fonctionner, selon les normes, afin de garantir la sécurité des malades, des bâtiments mais, aussi, du matériel médical», a insisté Abdelmalek Boudiaf. «Les recommandations des experts et les propositions doivent être connues de tous et doivent être diffusées», a recommandé le ministre qui observe, au passage, «l'absence de bureaux d'étude spécialisés dans le domaine de la sécurité des établissements, des malades et du matériel médical.» Pour palier à cette problématique, le ministre a suggéré que la spécialité de «la sécurité des établissements sanitaire» doit être prise en charge par l'Enseignement supérieur afin de former des cadres pour prendre cette spécialité en charge».

S. E. K.

Protestation aujourd'hui

Education : le concours de la discorde

Mokhtaria Bensaâd

L'ouverture de plus de 19.000 nouveaux postes dans le secteur de l'éducation nationale pour le recrutement d'enseignants, tous paliers confondus, n'a pas fait que des heureux. Une journée de protestation nationale est prévue aujourd'hui en signe de contestation après les exclusions, considérées comme non justifiées, de certains candidats à ce concours pour incompatibilité des diplômes. Les enseignants lésés ont décidé de tenir un sit-in devant le ministère de l'Education nationale et des rassemblements au niveau de toutes les wilayas afin d'attirer l'attention sur les conditions d'accès à ce concours et qui ne semblent pas satisfaire tout le monde.

La ministre de l'Education avait affirmé lors de son passage au Forum de la radio algérienne, le 20 avril dernier, que ce concours est «ouvert aux diplômés des universités qui répondent aux conditions, aux contractuels et aux vacataires du secteur de l'éducation». Concernant les critères arrêtés pour participer à ce concours, le site du ministère annonce que le concours est ouvert, concernant le secondaire, aux candidats ayant un diplôme d'ingénieur d'Etat ou master d'enseignement supérieur ou une licence d'enseignement supérieur ou un diplôme d'études supérieures selon les spécialités énoncées. Or pour certains candidats, ces conditions excluent les enseignants détenant un «bac+4», licence classique.

Selon leurs interprétations, le ministère n'a pas tenu compte de cette catégorie. C'est ce que nous a expliqué hier le représentant du Snapest, M. Aous. « Les candidats se présentant avec un master sont acceptés au concours et ceux ayant une licence sont refusés. Pourquoi ?» s'est-il interrogé. Pour notre interlocuteur, les conditions d'accès à ce concours ont été établies sans prendre en compte la réalité du terrain. Pour ce syndicaliste, le diplôme n'est pas le seul problème qui se pose. Et de soulever la question du nombre de postes ouverts pour le recrutement et qui ne répond pas aux besoins exprimés. L'exemple cité par M. Aous sur ce point est le fait qu'aucun poste pour la langue espagnole ou française n'est prévu alors que dans certaines wilayas, il y a un déficit pour ces deux langues. Autre exemple, celui de l'éducation physique où il y a un manque de postes pour cette matière mais rien n'est prévu dans ce sens. Un seul point positif pour le représentant du Snapest est l'accès ouvert à ce concours pour la spécialité des mathématiques aux candidats détenant un diplôme de maths ou diplôme informatique option mathématique.

Si pour le ministère, les conditions sont claires, pour les enseignants contractuels, les critères énoncés sont flous et méritent d'être définis avec précision. C'est la raison de ce recours à la protestation à travers toutes les wilayas et devant le ministère de l'Education. Rappelons que sur les 19.000 postes de recrutement, 9.012 emplois sont prévus pour l'enseignement primaire, 6.850 pour le moyen et enfin 3.400 pour le secondaire.

Le recrutement se fera après «examen des dossiers» puis classification des dossiers des candidats pour procéder enfin aux entretiens le 27 mai prochain, selon la ministre de l'Education nationale.

ANALYSE

Kharroubi Habib

El Nosra revigoré: par qui ?

Bien qu'inscrit sur toutes les listes des organisations terroristes à combattre, le Front El Nosra syrien affilié à El Qaïda bénéficie d'appuis et d'aides qui lui sont accordés tout à la fois par la Turquie, l'Arabie Saoudite, le Qatar, Israël et par la France probablement dont son ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius a cyniquement déclaré que cette organisation djihado-terroriste «fait du bon boulot en Syrie».

Un moment acculé et contraint d'abandonner ses places fortes que lui ont reprises soit les forces loyales au régime de Bachar El Assad, soit les combattants de l'organisation djihado-islamique rivale l'Etat islamique, le Front El Nosra a été de toute évidence revigoré par les aides qui lui sont accordées par les Etats cités ainsi que le prouve l'offensive qu'il a déclenchée ces derniers jours tant dans la région d'Idlib qu'en direction de celle de Lattaquieh. Israël pour sa part fait plus que fournir de l'armement ou des subsides financiers à El Nosra, il appuie militairement son offensive. Les frappes que son aviation a opérées contre des positions de l'armée syrienne l'ont été en coordination avec l'offensive des combattants d'El Nosra. Il en a été de même quand il y a quelques mois ce même Front El Nosra avait harcelé les forces loyales syriennes dans la région du Golan sous contrôle de Damas.

L'appui qu'Israël fournit à l'organisation djihado-terroriste a des motivations qui sont limpides. Peu importe aux Israéliens la nature djihado-terroriste d'El Nosra, du moment qu'il combat non seulement le régime d'El Assad mais aussi le Hezbollah libanais qu'ils considèrent comme constituant la principale menace pour l'Etat sioniste à ses frontières.

Il est étrange que les Etats qui ont sonné un branle-bas de combat contre le terrorisme international parmi les acteurs duquel ils ont rangé le Front El Nosra syrien, ne manifestent aucune forme d'inquiétude à la montée en puissance de cette organisation que montre l'offensive qu'elle a lancée ces derniers temps. D'aucuns même manœuvrent en coulisse en faveur de son retrait des listes des organisations terroristes et de sa reconnaissance en tant que composante de l'opposition «fréquentable» au régime syrien.

La Turquie, l'Arabie Saoudite et le Qatar, «déçus» par la rébellion «modérée» syrienne qui n'a rien prouvé sur le terrain contre le régime, considèrent désormais El Nosra comme étant la force qui pourrait faire chuter celui-ci. El Nosra est généreusement sponsorisé parce que ces Etats veulent aussi en faire leur instrument contre l'autre organisation djihado-terroriste l'Etat islamique qui ne se contente pas de combattre le régime syrien mais ambitionne d'instaurer un «khalifat islamique» dont l'aire géographique engloberait tous les pays musulmans.

Mais comme l'a démontré l'Etat islamique, «l'appétit vient en mangeant». El Nosra qui se contente actuellement de vouloir prendre le pouvoir à Damas uniquement se fera aussi expansionniste qu'est devenu l'Etat islamique car comme cette organisation, son projet politique n'est pas seulement de renverser Bachar El Assad mais d'imposer le «vrai islam» à l'ensemble du monde musulman en attendant de contraindre le monde entier à son observation.

Tirage du N°6211 — 119.056 exemp.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Procès de l'autoroute Est-Ouest

L'accusé principal nie tout

Ph.: Rachid K.

M. Aziza

Le procès de l'autoroute Est-Ouest s'est poursuivi hier. Après une lecture intégrale de l'arrêt de renvoi durant toute la matinée, l'ex-colonel du DRS, Ouazane Mohamed appelé colonel Khaled, a comparu le premier devant le juge, sur les 23 accusés qui devaient intervenir dans ce procès.

Accusé de trafic d'influence dans cette affaire, le colonel Khaled a affirmé devant le magistrat qu'il n'a usé d'aucun pouvoir, « les colonels d'aujourd'hui n'ont plus la valeur d'antan », a-t-il déclaré. Et de préciser que sa relation avec le principal accusé dans cette affaire, Medjdoub Chani et l'ex-SG du ministère des Travaux publics, Mohamed Bouchama, était une relation amicale voire familiale. Il précise qu'il avait connu Chani en 2006 et Bouchama depuis 1977.

Il a reconnu que Chani lui a demandé de lui présenter le SG du ministère des Travaux publics Bouchama, mais il a affirmé qu'il a refusé et que Chani a pu contacter Bouchama sans son intervention.

Il revient pour affirmer qu'il avait, cependant, accompagné l'accusé principal lors de sa rencontre avec l'ex-SG du ministère Bouchama, et il a été question de lever les blocages rencontrés par les Chinois dans le projet de l'autoroute, et dans le souci de trouver des solutions.

LE 1er accusé appelé à la barre a insisté devant le juge pour relater son parcours professionnel « pour lever », selon ses propos, « tous les amalgames » notamment sur le fait qu'il est un ex- militaire. Il a affirmé qu'il a une trentaine d'années en tant qu'élément du DRS et qu'il a ensuite travaillé dans la communication puis au ministère de la Justice. Il a fait le bilan de ses biens immobiliers devant le juge en affirmant qu'il est redevable à Chani de 17 millions de DA et qu'il possède seulement un appartement à Staoueli après avoir vendu à Chani sa villa à Oran, du fait qu'il était endetté. Si le colonel Khaled était un peu plus à l'aise devant le juge, il a tout même semblé très gêné par les questions du procureur général qui l'interrogeait, où il rencontrait Chani ? Il lui a fait la remarque « comment avez-vous reçu Chani chez vous et dans votre bureau au ministère, sans aucune réserve, sachant qu'il était poursuivi pour dilapidation de deniers publics et il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt, et de surcroît avec le poste que vous occupiez ?»

Le colonel Khaled affirme qu'il avait reçu Chani en tant qu'Algérien. Il a même défendu Chani en précisant que malgré sa double nationalité, il a tout de même investi dans son pays d'origine. « Il compte trois entreprises », a-t-il indiqué qualifiant le SG du ministère des Travaux publics « d'homme très qualifié et compétent ». Bien que Chani avait affirmé dans les PV d'audience qu'il avait une « relation d'intérêt » avec le colonel Khaled, ce dernier persiste en soulignant que leur relation est purement amicale et qu'il n'est pas impliqué dans cette affaire.

Medjdoub Chani, le principal accusé, est passé après le colonel Khaled devant le juge qui lui a demandé directement quelle relation avait-il avec Benachenhou, l'ex-ministre des Finances. Il répond en affirmant qu'il est un financier respecté sur la place luxembourgeoise et qu'il n'est pas inconnu en Algérie. « J'ai connu plusieurs personnalités et le colonel Khaled est le dernier élément des services de sécurité que j'ai connu », a-t-il affirmé.

Chani a ensuite relaté son parcours professionnel devant le juge, du Luxembourg jusqu'à son retour en Algérie et sa relation avec certaines entreprises étrangères. Il a par la suite nié en bloc ses ''déclarations contenues dans l'arrêt de renvoi'', car elles ont été obtenues, selon lui, ''sous la pression''. Il a aussi rejeté les accusations à son encontre et mentionnées dans l'arrêt de renvoi de versement de ''pots-de-vin'' à des responsables du ministère des Travaux publics en contrepartie de l'obtention de projets pour l'entreprise chinoise Citic-Crcc.

L'audition des accusés se poursuit aujourd'hui en attendant bien évidemment des révélations sur cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre depuis 2009.

Faut-il le noter, la lecture intégrale de l'arrêt de renvoi, réclamée par un des avocats de la défense, au premier jour du procès, s'est poursuivie hier durant toute la matinée. Le greffier a bouclé au dernier souffle le document comportant plus de 250 pages vers les coups de midi. Un rapport qui a été lu en entier des PV des auditions des accusés par la police judiciaire, des PV qui ont motivé l'ouverture d'une enquête judiciaire et l'instruction ainsi que les réserves de la défense. L'affaire comprend deux volets. Selon l'arrêt de renvoi, le premier concerne le projet de l'autoroute où Medjdoub Chani est considéré comme principal accusé et le deuxième volet quant à lui concerne des projets de transport comme le métro et le tramway. Les prévenus concernés par ce volet sont poursuivis pour délit.

Produire des mots et consommer des slogans

« Consommons algérien ». La formule est belle, mais elle est vide de sens, car les mécanismes économiques, organisés autour de la rente, favorisent d'abord l'importation.

Abed Charef

Le gouvernement algérien confond incantation et politique économique, comme il confond dépenses et investissements. Il a, encore, montré, dimanche dernier, lors du lancement d'une campagne «Consommons algérien», qu'il considère un show médiatique auquel participent ses clients traditionnels comme une initiative pouvant sauver l'économie du pays. Après avoir agi, pendant quinze ans, sur la rente et la redistribution comme principaux leviers de l'action économique et sociale, le gouvernement a, brusquement, découvert les vertus de la production. Un commerce extérieur dépendant, exclusivement, des recettes des hydrocarbures est devenu inquiétant lorsque le prix du pétrole a chuté de moitié. M. Amara Benyounès, ministre du Commerce, affirme, désormais, qu'une telle situation «est inacceptable». Il est temps d'envisager de créer une activité industrielle», dit-il. Le président Abdelaziz Bouteflika avait fait le même constat amer, il y a sept ans. Au cours d'une fameuse conférence avec les walis, il avait reconnu que le pays avait échoué, à mettre en place une économie solide. Depuis, les choses ne se sont guère améliorées. Elles ont même empiré, les Algériens ayant acquis un niveau de consommation sur lequel il sera difficile de rogner, alors que la croissance économique dépassait difficilement la croissance démographique. Et que fait le gouvernement pour inverser la tendance? Des discours. «Il faut que l'entreprise algérienne arrive à gagner la bataille de la compétitivité pour préserver ses parts de marché et faire face à la rude concurrence des produits importés», déclare M. Amara Benyounes. Il appelle les chefs d'entreprises à améliorer la compétitivité et les performances de leurs entreprises, et à combler les retards enregistrés, en matière technologique et managériale». Et dans la foulée, il promet des mesures pour « encourager les entreprises productives», dans la loi de finances complémentaire.

SURENCHÈRE VERBALE

Le ministre de l'industrie, M. Abdessalam Bouchouareb, renchérit sur le même tempo. « Une de nos priorités est de conforter la production nationale par le soutien à l'entreprise nationale productive »,dit-il, affirmant que celle-ci peut « concurrencer, avantageusement, les importations et s'y substituer ». Lui, aussi, ne se prive pas de critique. « Il est inacceptable d'importer des produits de large consommation alors que le pays possède une base industrielle qui peut satisfaire le marché national », dit-il. L'inévitable Abdelmaddjid Sidi-Saïd surenchérit. Il a présenté neuf propositions pour « promouvoir la production nationale ». Cela permettrait d'économiser dix milliards de dollars, dans les seuls secteurs de l'électroménager et l'agro-alimentaire, selon lui. Il veut, aussi, interdire aux étrangers d'exercer dans l'importation, et avance des chiffres à l'emporte-pièce. Comme tous les participants à ce show, il n'est tenu par aucune exigence de présenter des comptes.

Tous ces discours ont été déjà entendus. Des mesures ont été annoncées. Elles n'ont eu aucun effet. Pour une raison simple : l'économie algérienne est structurellement organisée pour favoriser les importations et empêcher le décollage économique. Cela concerne l'ensemble de la chaîne, où tout est lié. Et ce sont les gouvernements successifs de M. Bouteflika qui ont mis en place ce dispositif. C'est sous M. Bouteflika qu'ont été signés l'Accord d'association avec l'Union européenne et l'Accord de libre-échange au sein de la zone arabe (ZALE). Comment prétendre relancer l'économie quand on met des artisans algériens en compétition avec des mastodontes européens, sans protection douanière? En fait, pour de multiples raisons, le gouvernement est condamné à des mesures parcellaires, sans impact réel. Il ne peut s'attaquer aux grands facteurs de blocage de l'économie algérienne. D'abord, parce que son diagnostic n'est pas bon. Il pense régler la question économique, sans toucher à la question politique, alors qu'un fonctionnement optimum de l'économie exige des institutions stables et crédibles, et des règles transparentes.

LE PRÉALABLE POLITIQUE

Moderniser l'économie risque de remettre en cause l'existence, même, du pouvoir, car une économie moderne est forcément transparente, avec une traçabilité des transactions et des biens. Or, les groupes qui composent le pouvoir algérien sont intéressés par les transferts massifs d'argent, non par le développement de la production. Des dirigeants soucieux de commissions, d'évasion de capitaux et de placements à l'étranger, ne peuvent prendre des mesures susceptibles de mettre en danger un système qui leur garantit tout cela. L'affaire de l'autoroute Est-Ouest l'a, clairement, montré : nombre de membres du gouvernement devraient se trouver, aujourd'hui, au palais de justice, comme accusés ou au moins comme témoins. Ils ne le sont pas parce que le système en place les met au-dessus de la loi.

Ce volet politique n'étant pas réglé, il est impossible de trouver des solutions au volet strictement économique. Et là, quand bien même, le gouvernement voudrait s'y atteler, il n'a pas la compétence technique nécessaire pour concevoir et mettre à exécution un plan pouvant relancer la production nationale. Un tel projet contient de multiples facettes. Cela va de la parité du dinar, au choix des filières, à la souplesse de l'investissement et au partenariat, en passant par le rétablissement de standards proches de ce qui se fait à l'international. Il faudrait une démarche d'ensemble, menée de manière cohérente. Ce qui n'est pas le cas, à l'heure actuelle : comment lancer un partenariat avec une entreprise étrangère quand les délais pour obtenir un visa sont de plusieurs mois ? Comment inciter un entrepreneur à produire quand l'importation est nettement plus aisée et plus rentable. Comment prétendre lancer une industrie compétitive quand la parité du dinar incite, ouvertement, à acheter à l'étranger ? Comment dire qu'un produit est compétitif quand il est produit avec du gaz subventionné, de l'électricité subventionnée, du carburant subventionné et une partie de la main-d'œuvre payée au noir ?

Tout ceci doit être mis à niveau. Autrement, l'Algérie continuera à produire des mots. Et la seule industrie de transformation viable sera celle qui consiste à transformer les mots en slogans.

Raïna Raïkoum

El-Houari Dilmi

Imposteurs de formation et bonimenteurs par vocation !

Tirée d'une histoire, absconse…comme un fleuve détourné ; il s'agit de la plus vieille trouvaille de l'homme, avec ce génie « transhumain » mis dans un cube et soigneusement caché dans un isoloir rapiécé. S'il se trouve que des gens acceptent mal de flétrir avec l'âge, il en est d'autres qui, sans être aveugles, ne veulent plus rien voir. Même pas dans la paume de leurs mains froides. Ni devant leurs miroirs « congelés ». Ni derrière leurs dos troués. Ou le trou béant de leur petitesse encagée. Parti à la recherche d'une lubie ; paumé dans une prodigalité océanique de fantaisies en plastique…recyclé, Larbi découvre que son avenir de mortel, lui qui naquit au-dessous du niveau de la flotte, se trouve, peut-être, caché dans une urne. Mais pavée de bonnes intentions. Croyant mordicus en une seule idée, celle que les urnes vont au paradis, parce qu'ouvertes aux quatre vents, elles portent tout le poids des rêves ; les bons et les mauvais, de tout le pauvre peuple des votants. Pour Larbi, une urne filant d'entre les doigts d'un raboteur distrait à l'art discret de mettre nez à nez les vendeurs de dépliants rassis et les saltimbanques de tours de passe-passe avariés. Mettre face à face les bonimenteurs par vocation et les imposteurs de formation. Renvoyer dos à dos les ravisseurs des aspirations inhumées et les fossoyeurs des rêves sous perfusion. Cajoler une urne, s'émerveille Larbi, est un geste si simple qu'il peut sauver une vie. Une génération. Une folle idée. Un lopin de pays. Faite pour lutter contre le marché, tous les marchés de dupes, l'urne, promise à faire les « Unes » des canards « maldisants », est si diaphane qu'elle peut scanner un principe…en bois. Une intention dissimulée. Un « papier » programmatique périmé. Un portrait, ou un visage grillé (s). Un portefeuille piégé. Une carrière chipée. Et parce que personne d'autre qu'un raboteur ne sait sonder l'âme muette d'une urne gentille, qui a dit que ses secrets sont inviolables ? Son message impénétrable ? Sa mémoire éternelle ? Son verdict sans appel ? Aussi vrai que gagner une urne, c'est un peu remporter son petit morceau du pays profond…

Condor
Prenez votre envol !
N°Vert 3075
www.condor.dz

Un diplomate mauritanien expulsé

Alger répond à Nouakchott

Yazid Alilat

Une crise diplomatique est née mercredi dernier, date de l'expulsion d'un diplomate algérien de Nouakchott, entre l'Algérie et la Mauritanie. Une affaire alambiquée entre deux pays membres de l'Union du Maghreb Arabe, une Union qui bat de l'aile depuis plusieurs années. Cette affaire a pris des proportions inquiétantes dès lors que les autorités mauritaniennes, sans doute sous l'instigation de Rabat, ont franchi le pas et se sont rendus coupables d'un grave précédent: l'expulsion d'un diplomate algérien. Jamais, au plus fort des tempêtes diplomatiques entre Alger et Rabat, un des deux pays n'est allé à une telle extrémité. Or, la Mauritanie, a fait un geste inamical envers l'Algérie. A Alger, la réaction, attendue, est proportionnelle, sans plus, au geste de la Mauritanie. «Un diplomate mauritanien, du même rang que le diplomate algérien, Belkacem Cherouati, premier conseiller de l'ambassade d'Algérie à Nouakchott, a été déclaré persona non grata par les autorités algériennes», a indiqué hier une source proche du ministère des Affaires étrangères. La même source, citée par l'APS, précise que «l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie a été reçu, dimanche, au siège du ministère des Affaires étrangères -pendant quatre (4) minutes-, afin de lui notifier la décision de l'Algérie de déclarer ce diplomate mauritanien persona non grata et ce, dans le cadre du principe de réciprocité».

FLASH-BACK SUR UNE MINI-CRISE

Toute cette affaire est née de la publication d'un article sur le trafic de drogue en provenance du Maroc et qui inquiète autant les autorités mauritaniennes que les Nations Unies. En fait, les autorités mauritaniennes ont accusé le diplomate algérien, sans doute sous les conseils de Rabat, d'avoir commandité et inspiré cet article, qui s'attaque au Maroc. Selon la télévision qatarie El Jazeera, pour les autorités mauritaniennes, l'attitude du diplomate algérien «est une ingérence» dans les affaires intérieures de leur pays. « Le diplomate algérien voulait influencer les journalistes mauritaniens», a indiqué El Jazeera. L'article en question a été publié sur le site d'information privé El Bayane Assahafi, et son auteur, Moulay Brahim Moulay Zein, a été arrêté. Moulay Zein n'a, en réalité, que reproduit un rapport des autorités mauritaniennes sur la menace que constitue pour la sécurité du pays et ceux du Sahel les grandes quantités de cannabis marocain qui inondent le pays. Mieux, Moulay Brahim Moulay Zein, directeur du site internet El Bayan Assahafi, a tout simplement reproduit un article portant sur les craintes exprimées par le Président Mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, déjà écrites clairement dans le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU sur la question sahraouie, dans son paragraphe 18. Le paragraphe en question souligne que, «à Nouakchott, le Président Mohamed Ould AbdelAziz et la nouvelle ministre des Affaires étrangères, Vatma Vall Mint Soueina, ont réaffirmé la position traditionnelle de »neutralité positive» de la Mauritanie dans ce conflit. Le Président a appelé à l'attention sur certaines des retombées négatives du conflit, en particulier l'arrivée d'une quantité considérable de résine de cannabis aux frontières du nord de son pays, en transit vers le Mali et au-delà. Il a souligné que ce phénomène constituait une menace sérieuse pour la sécurité de tous les pays de la région sahélo-saharienne, car il contribuait au financement de groupes criminels, extrémistes et terroristes.» L'article incriminé par les autorités mauritaniennes, à l'origine de ce grave précédent diplomatique, a été repris par le site MauriMédia et intitulé «Sahel : La Mauritanie s'est plainte auprès de l'ONU au sujet du trafic de cannabis marocain». C'est le 21 avril que le gouvernement mauritanien avait convoqué le journaliste Ibrahim Ould Moulaye Ahmed, arrêté la veille, et une enquête a été lancée par la direction de la Sûreté mauritanienne pour déterminer si ces informations provenaient du diplomate algérien. L'Etat mauritanien, selon des médias locaux, n'a jamais fourni la preuve de ses accusations, d'autant que l'article en question a été déjà publié par la presse internationale.

Un député du PT accuse la ministre de la Culture

Le député du parti des Travailleurs (PT), Djelloul Djoudi, a accusé, lundi, à Alger, la ministre de la Culture, Nadia Labidi, d'être impliquée dans un «conflit d'intérêt» pour avoir permis le «financement public» d'un projet de film devant être «produit par une société appartenant à la ministre». Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au projet de loi, sur les activités et le marché du livre, M. Djoudi a affirmé que «le projet du film 'Le patio' (produit par 'Procom international'), avait bénéficié d'un financement de 12 milliards de centimes», après «intervention» d'un responsable du ministère auprès de la commission de lecture de la manifestation «Constantine capitale la Culture arabe», qui aurait refusé, selon le député, de financer le film, dans un premier temps.

M. Djoudi réitérait des accusations tenues par la Première secrétaire du PT, Louisa Hanoune, lors d'une conférence de presse, le 19 avril dernier, et rapportée par le quotidien arabophone 'Enahar El Djadid'. Dans une lettre adressée à la responsable du PT et publiée dimanche, la ministre de la Culture demandait à Mme Hanoune de «démentir publiquement» les propos rapportés par le quotidien. «J'ai appris par le journal 'Ennahar El Djadid' que vous auriez déclaré que -la ministre de la Culture attribue tous les projets du secteur à ses amis ou à sa société-», écrit la ministre qui déclare recourir, le cas échéant, à la justice pour déposer une «plainte en diffamation contre l'auteur de ces propos». Qualifiant la lettre de la ministre de «menace» contre la responsable de son parti, le député a fait part de la détermination du PT à «aller (s'il le faut) devant la justice» et «présenter à l'opinion publique des preuves», à l'appui des propos tenus.

Internet

La 4G fixe généralisée avant la fin de l'année

Abdelkrim Zerzouri

Après un timide lancement commercial, au mois d'avril 2014, au niveau de quelques zones pilotes à forte densité résidentielle, lancement beaucoup plus initié en tant que «test» technique sur le plan de l'adaptation de cette nouvelle technologie, la 4G sera généralisée à travers tout le territoire national vers la fin de l'année en cours. C'est le secrétaire général du Ministère de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC), M. Abdelhak Benkrid, qui a annoncé, hier, sur les ondes de la 'radio une', lors de l'émission «l'invité de la matinée» que la 4G verra le jour vers la fin de l'année 2015.

M. Abdelhak Benkrid révèlera que cette option s'inscrit en droite ligne d'une décision du gouvernement visant la généralisation de cette nouvelle technologie. Dans ce cadre, indiquera-t-il, la SPA Algérie Télécom qui considère la 4G comme une option de choix pour généraliser l'accès Internet Haut Débit et accélérer le développement multimédia, a initié des actions pour l'acquisition des équipements nécessaires et intensifier les installations de plusieurs antennes relais au niveau des grandes agglomérations et surtout dans les zones isolées où, en l'absence du filaire (réseaux du téléphone fixe), les habitants souffrent de la carence en matière de connexion à la toile. Ainsi, la première phase consacrée aux études étant clôturée, Algérie Télécom passe au lancement de la deuxième phase de la 4G, ambitionnant un large accès à l'Internet Haut Débit à travers tout le territoire. Selon les premières constatations, il a été enregistré un fort engouement de la population à la 4G, il y a eu une pression énorme de la demande de modems, ces derniers mois, au niveau des directions commerciales d'Algérie Télécom. A telle enseigne que les responsables ont été surpris par cet emballement des internautes pour la 4G, et les agences commerciales d'AT ont dû faire face au mécontentement de centaines de clients dont les demandes s'entassent au niveau des guichets, impossible à satisfaire à cause surtout d'un manque d'équipements lors de la première phase «test». «Cela rappelle un peu le vieux temps du lancement de la téléphonie mobile, où l'on ne pouvait se procurer une puce sans passer par des connaissances», raillaient la clientèle. En tout cas, Algérie Télécom affirme déployer beaucoup d'efforts pour permettre un large accès à Internet Haut Débit, aussi bien avec la généralisation de la 4G que par le biais de l'installation de la fibre optique. A ce propos, le SG du ministère révèlera que la couverture en fibre optique, actuellement déployée à travers 35 wilayas, atteindra les 48 wilayas dans les prochains six mois. Sur un autre plan, M. Abdelhak Benkrid soutient qu'Algérie Poste vise une généralisation des distributeurs de billets de banque, surtout au niveau des zones déshéritées où n'existe aucun Bureau Postal. «Il existe actuellement 3000 distributeurs automatiques de billets au niveau du territoire national, dont un millier se trouve en panne et qu'on prévoit de réparer dans les meilleurs délais», dira-t-il à ce propos. Ajoutant qu'il a été distribué, ce dernier mois, pas moins de 300.000 carnets de chèques CCP et qu'il sera bientôt appliqué un nouveau service par SMS qui mettra au courant les clients de la disponibilité de leurs chéquiers.

Concernant les prérogatives de l'Autorité de régulation, M. Benkrid indiquera qu'elles ont été élargies par la Loi de Finances 2015, lui donnant un rôle important, allant jusqu'à établir des sanctions financières à l'encontre de tout opérateur qui ne respecterait pas le cahier des charges.

La facture d'importation des véhicules en baisse

R. N.

La facture des importations algériennes des véhicules au premier trimestre 2015 a atteint 1,3 milliard de dollars contre 1,58 milliard $ à la même période de 2014, soit une baisse de 17,76%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS). Le nombre de véhicules importés entre le 1er janvier et le 31 mars 2015 est estimé à 95.075 unités, ce qui représente également une baisse de 19% par rapport à la même période de 2014 durant laquelle 117.486 unités avaient été importées. Les marques européennes, notamment françaises et allemandes, occupent toujours la tête de la liste des importations, suivies des marques asiatiques essentiellement japonaises et sud-coréennes.

Ce recul confirme la tendance baissière des importations des véhicules entamée dès 2013 après un record enregistré en 2012 avec 605.312 unités importées. En 2014, la facture des importations des véhicules avait baissé de 13,56% en s'établissant à 6,34 milliards $ (439.637 véhicules), contre 7,33 milliards $ (554.263 unités) en 2013. Le recul des importations s'explique, selon les professionnels, par une chute de la demande générée essentiellement par l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier, et ce, particulièrement, pour les logements de type location-vente de l'AADL.

De nouvelles dispositions réglementaires ont été mises en œuvre récemment pour limiter les importations des véhicules. L'arrêté ministériel, fixant le cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs, publié en avril au Journal officiel est venu en application des dispositions du décret exécutif de février 2015 portant sur cette activité. Il définit le cahier des charges à respecter pour la délivrance des agréments d'exercice des activités de concessionnaire de véhicules automobiles, remorques, semi-remorques et engins roulants neufs. Les nouvelles mesures stipulent, entre autres, que les véhicules importés doivent répondre aux normes de sécurité prévues par ce cahier des charges, et renforcent les droits du consommateur à l'achat et après l'acquisition du véhicule. Le texte instaure l'obligation de dispositifs conformes aux normes de sécurité pour les usagers de la route et une régulation du marché à travers une plus grande transparence dans l'intérêt des consommateurs et de l'économie.

Le ministère de l'Intérieur contredit celui du Tourisme

Pas de concession des plages cet été

Ph.: Rachid K.

Houari Saaïdia

Le ministère de l'Intérieur, par la voix de son directeur général des Collectivités locales (MICL), Azzedine Belkacem Nacer, a annoncé, hier à Oran, « l'interdiction de la concession des plages dès la prochaine saison estivale 2015 ». A la tête d'une délégation du département ministériel de Tayeb Belaïz, qui vient d'entamer une mission à travers les 14 wilayas côtières du pays, avec comme mot d'ordre de diffuser le message officiel d'abrogation de la mise en concession des plages, le cadre central du MICL, Azzedine Belkacem Nacer, a motivé en substance cette décision par la nécessité impérieuse et urgente de mettre un terme à une situation de « non-droit » sur nos plages, laquelle prend très souvent des apparences d'anarchie et de délinquance, aux mépris de la liberté, de la sérénité et de la convivialité des citoyens sur ces lieux. Néanmoins, l'émissaire de Tayeb Belaïz, tout comme les directeurs centraux qui l'accompagnaient, a beau tenter de laisser entendre qu'il n'y avait aucun «antagonisme » entre l'Intérieur et le Tourisme sur le dossier lié à la concession des plages et qu'il y avait -selon lui- une « parfaite entente» là-dessus entre les deux ministères, tout laisse à croire que les positions de ces deux départements sont, bien au contraire, diamétralement opposées. Pour s'en convaincre, il suffit de revenir aux déclarations de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, lors de sa dernière visite à Oran. « La concession des plages au profit des privés sera maintenue », avait-elle affirmé, tout en soulignant que « cette mesure est stipulée par la loi ». « Les dépassements dans l'exploitation de ces espaces sont dus à l'absence de contrôle des collectivités locales », avait-elle justifié. Pour les responsables centraux du MICL, qui ont succédé hier au pupitre de la salle hémicycle de la wilaya, la « genèse » -pour ainsi dire- de cette décision d'interdiction du mode de mise en adjudication des plages au profit des concessionnaires remonte au 2 décembre 2014, avec la réunion tenue à Alger, axée sur un état des lieux et un diagnostic de la problématique. « Quelles sont les difficultés et les failles rencontrées sur place et comment y remédier ? », c'était la question centrale de cette rencontre nationale, qui a été l'amorce d'une série d'assises et de conclaves régionales plurisectorielles, selon M. Azzedine Belkacem. Celui-ci va au fond des pensées de son département : plus qu'une question d'organisation de cet espace de baignade, c'est l'autorité de l'Etat sur ce domaine public qui est en jeu. « Il est temps de réhabiliter l'autorité de l'Etat dans cet endroit », a lâché le DG des collectivités locales, entre deux répliques à des questions émises dans l'assistance lors du débat. Plus terre-à-terre, son collègue du même ministère, chargé de la direction territoriale et urbaine, Haider Khaldi, a reconnu que la plage algérienne est devenue au fil du temps « un espace de non-droit squatté par des gens hors la loi ». Et de citer, en guise de parabole, la fameuse phrase de Winston Churchill qui, après qu'on lui eut annoncé le bilan du bombardement massif de Londres par les forces allemandes, a demandé si le siège du ministère de la Justice était toujours en place. La réponse était par l'affirmatif, de quoi provoquer cette riposte de Churchill : « Alors, l'Angleterre est sauvé ». « L'application de la loi, partout et de tout temps, sur le territoire, ce n'est pas une question à géométrie variable. Alors, soit on applique la loi sur nos plages, soit on ne l'applique pas. Interdire pour les citoyens l'accès libre à cet espace public, c'est anticonstitutionnel, tout comme l'est le fait de lui imposer un service payant (…) Malheureusement, nous avons réuni toutes les conditions pour que les Algériens partent ailleurs en été. En Tunisie, le plus souvent. Bref, en l'état actuel, nos citoyens sont chassés de leurs plages », a regretté Haider Khaldi, provoquant de forts applaudissements dans la salle. A l'évidence, l'Intérieur a déjà pensé au coût, en termes de dispositif sécuritaire répressif à mettre en place, que va générer l'interdiction des parasols payants. D'où, d'ailleurs, la présence à la réunion de hauts responsables des corps de sécurités nationale, la DGSN et la Gendarmerie nationale, mais également la Protection civile en appoint. Cependant, de nombreux intervenants parmi la société civile et les assemblées locales ont émis des appréhensions de ce côté-là. Le wali d'Oran a voulu rassurer les uns et les autres en déclarant que les dispositifs sécuritaires habituels seront actualisés pour répondre aux nouvelles donnes. Et pour compenser les recettes municipales au titre des concessions des plages et des parkings annexes, l'Etat a décidé de venir en aide aux communes côtières, par le canal du fonds FCCL. Celui-ci a été « réactualisé » en lui insérant une nouvelle rubrique « préparation de la saison estivale », de sorte que les APC des villes côtières peuvent bénéficier de programmes PCD dans le cadre de la saison estivale. Chose qui n'était pas possible jusque-là.

« Les concessions des plages seront interdites pour cette saison estivale 2015. C'est une année de changement. Une année-test. Les walis seront instruits, sous peu, afin d'appliquer la nouvelle loi d'interdiction » a réaffirmé, pour sa part, Azzedine Belkacem Nacer. Le Directeur central des finances près le même ministère a, quant à lui, précisé qu'un montant de l'ordre de 400 milliards de centimes d'aide sera débloqué au profit des communes côtières pour la prise en charge des plages de 14 wilayas côtières, notamment en ce qui concerne les matériels d'hygiène.

De tout temps, l'accès gratuit aux plages pour l'ensemble des citoyens a toujours constitué l'essence du discours officiel à l'approche de chaque saison estivale. Des ministres et des élus locaux se lancent chaque année dans une offensive médiatique pour mettre l'accent sur cette notion de gratuité. Toutefois, la réalité est tout autre, puisque des jeunes, appelés communément « plagistes », imposent leur loi sur ces espaces de détente et de loisirs. Et ce n'est pas durant cet été que l'on s'en « séparera». Le citoyen lambda devrait, selon toutes vraisemblances, encore cette année mettre la main à la poche et s'acquitter de « lourdes » factures juste pour avoir une place sous le soleil au bord de la grande bleue.

Sellal en Chine pour un «nouveau» partenariat

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite officielle en Chine à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 1er mai à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang, destinée, selon une source diplomatique, à confirmer l' « excellence » des relations entre les deux pays et à donner un caractère gagnant-gagnant au partenariat stratégique liant l'Algérie et la Chine. Outre les entretiens avec les hauts responsables de l'Etat chinois, M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation, présidera un forum d'hommes d'affaires des deux pays. Les relations algéro-chinoises ont connu ces 15 dernières années une nette évolution sous l'impulsion des dirigeants des deux pays, à travers les visites de haut niveau à l'instar de celles effectuées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2000, 2006 et 2008 et les présidents Jiang Zemin en 1999 et Hu Jintao en 2004. Les visites du président du comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), Yu Zhengsheng en novembre 2014 et celles du Conseiller d'Etat de la République populaire de Chine, Yang Jiechi, en février 2015 et du ministre chinois du Commerce, Gao Hucheng, qui a coprésidé le 10 avril dernier les travaux de la 7ème session de la commission mixte économique algéro-chinoise avec son homologue algérien, Amara Benyounès, participent également de cet objectif. Cette évolution a débouché sur la signature d'un partenariat stratégique entre Alger et Pékin, l'Algérie étant le premier pays arabe avec lequel ce partenariat est conclu. Ce partenariat est encadré par la déclaration politique signée le 25 mai 2014 par les deux présidents et mise en œuvre à travers le plan quinquennal de coopération stratégique global 2014-2018, signé en juin 2014 à Pékin.

Quelque 790 entreprises chinoises sont présentes en Algérie activant notamment dans le bâtiment et les travaux publics ainsi que l'import-export. Différents projets, surtout dans le bâtiment, sont confiés à des entreprises chinoises dont la Grande mosquée d'Alger, l'Opéra d'Alger et des projets de logement. Au volet économique, notamment pour ce qui est des relations commerciales, la Chine est le premier fournisseur de l'Algérie depuis 2013 (8,2 milliards de dollars en 2014) et son 10ème client (1,8 milliard de dollars), ce qui fait ressortir un avantage substantiel au profit de la partie chinoise. C'est cette situation que les dirigeants algériens veulent voir changer à travers un équilibre des échanges et en donnant au partenariat un « contenu », selon la même source. L'objectif, ajoute-t-on, est de ne plus se limiter à des relations purement commerciales. L'Algérie désire ainsi bénéficier d'un transfert de technologie et des investissements chinois. La délocalisation d'entreprises chinoises en Algérie afin de produire sur place pour satisfaire le marché intérieur et conquérir les marchés des pays limitrophes et aussi ceux des pays méditerranéens, est également préconisée. Ceci donnera « certainement » une « nouvelle impulsion » aux relations algéro-chinoises et participera à la création d'un partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays. Les autorités chinoises sont «favorables» à cette approche et «très ouvertes» et «réceptives» aux propositions algériennes, sachant que l'Algérie est un pays stable et solvable, précise-t-on.

Une usine de lait de soja en projet à Bouira

Farid Haddouche

Le représentant de la mission économique de l'ambassade de France à Alger, M. Damien Soupart, était hier dans la wilaya de Bouira pour superviser un projet de réalisation d'un complexe de lait de soja qui sera implanté dans la zone d'activité de la commune de Bechloul, à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya. Rencontré sur le site qui abrite la réalisation dudit projet, M. Damien Soupart a souligné que sa mission consiste à accompagner toutes les petites et moyennes entreprises (PME), groupes industriels et agroalimentaires français qui se lancent dans des projets en partenariat avec leurs homologues algériens. Le projet du complexe de Bechtoul est un partenariat avec le groupe français Boccard et des opérateurs nationaux. L'usine de lait de soja serait la première fabrique dans le monde arabe, d'après les déclarations du chef de projet, M. Chermat Djamel, qui dévoilera que l'usine comportera deux blocs, l'un réservé à la production de lait de soja et de ses dérivés, et l'autre s'occupera de tout ce qui est transformation des produits agricoles.

Le coût de sa réalisation a été estimé à plus de 10 millions d'euros. Les travaux ont été lancés et devront durer 15 mois, selon ses concepteurs. Quant à l'impact économique, il a été précisé que le lait de soja a de tout temps été importé, et sa production au niveau local réduira certainement la facture d'importation. Selon, M. Chermat, le prix de leur produit sera cédé à 160 DA le litre, alors que le produit importé coûte deux fois plus cher. L'usine produira du lait de soja de croissance pour enfants et un autre produit qui sera destiné aux malades.

Tiaret

Des munitions saisies dans un domicile

Des munitions de différents calibres et un fusil de chasse ont été saisis dans un domicile à Aïn-Dheb, dans la wilaya de Tiaret, indique un communiqué transmis à notre bureau par le Groupement de gendarmerie. Selon la même source, agissant sur information, les éléments de la brigade de gendarmerie de Aïn-Dheb, porteurs d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal de Sougueur, ont perquisitionné le domicile du mis en cause où ils ont découvert une quantité de munitions de calibre 16,12 et 8 millimètres de fabrication espagnole et italienne, ainsi qu'un fusil de chasse sans documents. Arrêté et poursuivi pour détention d'arme et de munition sans autorisation, le mis en cause a été déféré devant le tribunal de Sougueur qui l'a placé sous mandat de dépôt.

El-Houari Dilmi

BLIDA

En finir, enfin, avec les adresses « sans nom » !

Tahar Mansour

« Cette opération nous permettra de localiser le citoyen et non toucher à sa propriété», a affirmé Mme Fatiha Hamrit, directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, lors d'une rencontre organisée au siège de la wilaya de Blida, avec les présidents d'APC, les chefs de daïras et les directeurs de l'exécutif et ayant pour objet de baptiser les rues et quartiers ainsi que la numérotation des habitations. En effet, indique-t-elle, les services de la Protection civile, ceux de Sécurité et même le facteur ou le simple citoyen éprouvent d'immenses difficultés à se retrouver avec les adresses comme « village-centre, cité des 100, 200 ou 1.000 logements », une dénomination selon le nombre de logements que comprend la nouvelle cité. D'autre part, de nombreuses rues et quartiers portent, encore, des noms de colons ou sont connus par ces noms. C'est donc un grand coup de renouveau qui est en train de se faire à travers le territoire national ou, au 1er mars 2015, 8 wilayas ont déjà terminé l'opération de 'baptisation' à 100 %, 22 (dont Blida) ont dépassé le seuil des 80 %, le reste étant entre 30 et 79 %.

Au niveau national, 29.332 lieux ont déjà été 'baptisés' et 23.636 autres sont en attente de l'être. Pour la wilaya de Blida, l'opération est déjà très avancée et a dépassé, selon le wali, M. Mohamed Ouchen, les 85 %, avec 646 rues déjà 'baptisées' ainsi que 383 quartiers, 393 édifices et 383 espaces publics. Lors de la réunion, tenue avec les élus, les chefs de daïras et les directeurs de l'exécutif, la directrice de la gouvernance locale a demandé à ce que les nouvelles décisions d'attribution de logements sociaux ou autres, doivent porter le nom de la cité et non le nombre de logements de cette cité. Dans la même optique, il est désormais exigé des autorités locales de baptiser tout nouvel édifice public dès la pose de la première pierre ou, au plus tard, avant sa réception.

Elle a, aussi, expliqué aux présents les modalités de numérotation des habitations, des édifices publics et même des espaces libres pour lesquels il convient de garder un numéro, dans le cas où une construction serait édifiée. Enfin, le wali, suite à la proposition faite par Mme Hamrit, a instruit les responsables concernés pour organiser une journée de formation et des journées 'portes ouvertes' afin de sensibiliser les citoyen, entre les 20 et 30 mai prochains.

ALGER

Salles de sports et maisons de jeunes, l'anarchie !

Une commission de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger a appelé, dimanche, les autorités à mettre fin à la gestion mixte (commune et wilaya) des infrastructures de sport et de jeunesse de la capitale, qui leur porte préjudice. «Il faut déterminer les responsabilités, dans la gestion des infrastructures de loisirs et de jeunesse. Celles-ci doivent revenir soit à la wilaya, à travers la direction de la Jeunesse et des Sports et loisirs (DJSL), soit à la commune. Mais il faut mettre fin à la gestion mixte», a plaidé la présidente de la commission des affaires sportives et de jeunesse de l'APW, Farida Djabali, lors d'une visite d'inspection. La délégation de l'APW a déploré l'anarchie dans laquelle sont plongées plusieurs salles de sports et maisons de jeunes, le plus souvent la propriété des communes, à cause de leur gestion mixte. L'étendue des effets pervers de ce type de gestion a été constatée à la salle omnisports 'Ahcène Moutchou' inaugurée, en 1992, dans la commune de Ain Bénian, à l'ouest d'Alger. Outre l'absence d'entretien, notamment extérieur, la salle est alimentée en électricité grâce au 'piratage', depuis 2005, selon la direction.

La Sonelgaz a coupé l'alimentation à cause des factures impayées, d'habitude réglées par la commune à titre de propriétaire, d'une valeur de 2 millions de dinars. «Si l'APC consent à nous céder la salle, nous sommes prêts à engager les travaux de rénovation nécessaires.

D'ailleurs, les seuls travaux réalisés, dans cette infrastructure, depuis son inauguration, sont à l'actif de la DJSL», a indiqué, à l'APS, un cadre de la DJSL, Brahim Kadri. A la Maison de jeunes du quartier '11-Décembre 1960', également un bien de la commune de Ain Bénian, il a fallu l'intervention de la wilaya pour qu'elle soit dotée d'une salle omnisports, mais les sièges d'une salle polyvalente n'ont pas été remplacés depuis son ouverture, dans les années 1990 à cause, indique-t-on, du « manque d'implication des élus locaux».

La délégation de l'APW a, également, recommandé l'évacuation des familles qui squattent des espaces ou des logements au sein des maisons de jeunes comme celles du '11-Décembre' et de 'Mohamed Issyakhem' de Hammamet. Elle a pris, également, note que des associations ont accaparé des bureaux au bloc de gestion du stade 'Ferhani' de Bab El Oued, et qu'elle occupent toujours malgré les mises en demeure de la DJSL.

L'APC de Bab El Oued a promis de créer un espace aux associations, hors du stade, mais cette promesse n'a pas, encore, connue de suite, ont expliqué les concernés à la délégation de l'APW.

MÉDÉA

Rues et trottoirs squattés

Rabah Benaouda

Devenu, aujourd'hui, « quasi-permanent », dans le chef-lieu de la wilaya de Médéa, comme dans toutes ses grandes agglomérations, le commerce informel continue d'être la cause de désagréments, de toutes sortes, que vivent, quotidiennement, aussi bien les piétons que les automobilistes, sans oublier toutes ces familles qui habitent aux alentours des lieux squattés. Et il n'y a qu'à faire un tour, pour s'en rendre compte, du côté du quartier de 'Hammam Essour', au centre-ville de Médéa, et de la Place des Martyrs, plus connue comme 'Placet El-gininar', située dans la vieille ville de Médéa, les deux lieux les plus « touchés » par ce commerce informel. Du côté de 'Hammam Essour', toutes les rues et ruelles ainsi que les trottoirs sont, désormais squattés, devenant ainsi un marché de fruits et légumes, et y rendant « interdites », de facto, toute circulation automobile, dans les premières, et toute marche piétonnière, sur les seconds. Des rues et ruelles où stationnent, désormais, des véhicules utilitaires proposant toutes sortes de légumes à la vente.

Alors que du côté de la Place des Martyrs, à laquelle fait face le Musée national public des Arts et des Traditions populaires (ex-Dar el-Emir Abdelkader), c'est la présence permanente de ce « marché aux puces », et un autre pour la friperie, qui posent problème : circulation automobile très difficile, pour ne pas dire impossible, aux alentours de cette place, désagréments ne permettant pas aux familles de visiter cet important musée pour la restauration et l'équipement duquel une enveloppe financière très conséquente a été consentie…

Une question s'impose d'elle-même : veut-on réellement prendre en charge ce commerce informel ? Ou encore, peut-on lui trouver, enfin, les solutions qui puissent satisfaire tout le monde : revendeurs occasionnels, automobilistes, piétons, familles habitant les alentours de ces lieux squattés… ?

Des solutions qui existent à travers l'utilisation de toutes ces cabines sahariennes qui ont été installées, il y a de cela plus d'une année, dans cette ruelle faisant face à l'Etablissement public hospitalier « Mohamed Boudiaf » et juste derrière le siège de la direction de distribution de l'électricité et de gaz.

Des cabines sahariennes destinées justement à accueillir ces revendeurs occasionnels qui avaient été délogés de plusieurs lieux squattés comme 'Aïn El Mordj','Trig El-Krichi'… et qui attendent, toujours, d'en bénéficier. Des cabines qui sont, aujourd'hui, à l'abandon et dont certaines ont déjà leur rideau métallique défoncé en devenant, la nuit, le refuge de délinquants.

TÉBESSA

Détournement de foncier : nouveaux mandats d'arrêt

A. Chabana

L'affaire dite du pillage du foncier fait tache d'huile. En effet, après l'arrestation de l'un des accusés, placé sous mandat de dépôt, le juge d'instruction près le Tribunal de Tébessa a émis des mandats d'arrêt contre trois autres personnes citées, elles aussi, dans cette affaire pour les mêmes chefs d'accusation de détournement et d'accaparement de biens de d'Etat, en usant de moyens illégaux. Ainsi, la zone d'activités, sise sur un axe routier stratégique (route de Annaba) faisait l'objet d'opérations de dépeçage systématique. Résultat, plusieurs hectares de terrains destinés à des projets d'investissement, ont été détournés. Le phénomène du pillage du foncier existait depuis des années déjà, et les opérations de démolition effectuées par les autorités locales en sont le témoin.

Des bâtisses construites illicitement dans des terrains choisis initialement pour abriter des équipements publics, notamment au chef-lieu de la wilaya où le foncier constructible se fait désirer. Et c'est là où les spéculateurs de tout acabit entrent en jeu pour prendre possession de lots entiers et les revendre à des prix parfois astronomiques, selon les lois du marché noir.

EL TARF

Le produit local et un œil sur le crédit à la consommation

A. Ouelaa

A l'instar des autres wilayas, la DCP d'El Tarf, a organisé, à la salle 'Ahmed Bétchine', sous le slogan : « Consommons algérien », et en collaboration avec les Chambres du Commerce et de l'Artisanat, une exposition à laquelle ont pris part les différents producteurs de plusieurs secteurs. Notamment celui de l'agro-alimentaire, le médicament, la construction et d'autres activités.

Cette manifestation a permis, à plusieurs intervenants, d'expliquer les raisons et la portée d'un tel travail de vulgarisation pour le grand public. M. Guèche, le DCP de la wilaya d'El Tarf a mis en exergue la conjoncture actuelle, traversée par le pays avec la baisse des prix du pétrole, la facture des importations qui s'élève à 60 milliards de dollars et la nécessité d'encourager la consommation locale qui aura pour incidence directe la baisse des sorties de devises.

Des universitaires, spécialistes en économie, ont évoqué l'importance de la certification des produits locaux et les mécanismes à mettre en œuvre afin d'encourager nos produits à l'exportation.

Pour sa part la représentante de 'Biocare', une unité pharmaceutique, a fait l'historique de cette unité, entrée en production ; en 2003, classée 4ème à l'échelle nationale, employant 450 personnes et qui ambitionne de passer à l'exportation. Enfin, avec l'avènement du crédit à la consommation, le public présent a tenu à vanter les qualités des produits locaux qui n'ont, parfois, rien à envier à ceux venus d'ailleurs.

BOUIRA

Un trafic de drogue démantelé

Un réseau de trafiquants de drogue, composé de trois individus, a été démantelé, récemment, par les services de sécurité de la wilaya de Bouira, et présenté devant le procureur de la République, près le tribunal de cette ville, qui a ordonné la mise sous mandat de dépôt de deux d'entre eux, alors que le troisième a été mis sous contrôle judiciaire, a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya. Il s'agit d'un groupe de trafiquants de drogue et de psychotropes âgés, entre 28 et 37 ans, originaires de Bechloul et d'El-Asnam. Une enquête a conduit à l'arrestation de ces trois individus après une opération de fouille de leurs domiciles respectifs, où les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) ont découvert une quantité de près d'un quintal de drogue et des psychotropes ainsi qu'une somme de 6.950 euros et quelque 9 millions de dinars, d'après les précisions données par la même source.

Le principal accusé dans cette affaire est un repris de justice, âgé de 32 ans et originaire de Bechloul, a-t-on, encore, précisé de même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

09 rajab 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h23	12h46	16h31	19h37	21h04

Près de 5 milliards pour le couffin du ramadhan

A. Mallem

L'opération solidarité « Ramadan 2015 » a été lancée dimanche en fin d'après-midi au cours d'une réunion qui s'est tenue au cabinet du wali. A ce titre, les premiers chiffres concernant les prévisions arrêtées par la commission de préparation du programme de solidarité, l'organe qui a été installé par la même occasion, ont été révélés hier par des participants à ce conclave. Ainsi, la direction de l'Action sociale (DAS) prévoit de mettre dans la cagnotte, pour le couffin du Ramadan, la somme de 1 milliards 400 millions de centimes, en plus du budget de wilaya évalué à 3,5 milliards de centimes, soit au total près de 5 milliards de centimes. Dans ce cadre, la DAS prévoit l'achat de 60.000 couffins du Ramadan. Ces chiffres nous ont été communiqués hier par le DAS de Constantine, M. Abderrahmane Tigha, qui a ajouté que l'acquisition des produits composant le couffin et sa distribution vont être faites par les APC. « Nous allons donner les fonds nécessaires aux APC et il leur appartient de désigner les types de produits qui rempliront le couffin, de lancer les consultations réglementaires auprès des fournisseurs. Elles se chargeront ensuite de faire la distribution en coordination avec le Croissant-Rouge algérien, les Scouts musulmans algériens et les associations de quartiers jugées crédibles », a expliqué le DAS qui coordonne l'action de la commission de wilaya.

Cette commission multisectorielle, regroupe, outre le DAS, les directeurs des affaires religieuses et du commerce, la Protection civile, la santé, Algérie Poste, l'union des commerçants et artisans (Ugcaa) de Constantine, des opérateurs économiques, le Croissant-Rouge et les Scouts. Dès son installation, indiquera notre interlocuteur, la commission de préparation a pris la décision de s'élargir aux présidents des APC et de fixer sa prochaine réunion pour le 2 mai prochain au cabinet du wali, et ce aux fins d'examiner et d'arrêter les listes des familles démunies de la wilaya, de déterminer les lieux de stockage des denrées, le nombre et la localisation des restaurants « Rahma » susceptibles d'être ouverts pendant le Ramadan et enfin pour s'informer sur les différentes instructions concernant l'organisation, la sécurité et la prévention ainsi que la réquisition du personnel de soutien dont bénéficiera l'ensemble de l'opération.

De son côté, M. Ayad, coordinateur régional de l'Ugcaa, nous a informé que son organisation va participer à l'opération par le transport des marchandises jusqu'aux lieux prévus pour leur distribution aux bénéficiaires, et la fourniture de la main-d'œuvre pour les restaurants. L'Ugcaa a été chargée également d'approvisionner les restaurants en pain, par l'intermédiaire de la Fédération des boulangers de la wilaya, en trois modèles : le pain ordinaire, le pain brioché et le pain amélioré. Interrogé sur les quantités de pain à fournir aux nécessiteux, notre interlocuteur a répondu que les chiffres ne peuvent être déterminés à cette étape de l'opération parce que, d'une part, le nombre des démunis autochtones n'est pas encore arrêté et, d'autre part, celui des étrangers est encore inconnu ; que l'an passé, un grand nombre de réfugiés syriens ont été pris en charge dans le cadre de cette opération.

Visite d'inspection du DGSN

Le général-major Abdelghani Hamel effectue aujourd'hui une visite de travail à Constantine. Dans ce cadre, il est prévu qu'il inaugure plusieurs structures de sécurité, annonce un communiqué de la sûreté de wilaya. Notons que des chantiers de réalisation de plusieurs sûretés urbaines, particulièrement à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, ont été initiés depuis quelques mois afin d'atteindre une couverture sécuritaire convenable dans ce méga pôle urbanistique. Aussi, prévoit-on que le DGSN présidera la sortie d'une nouvelle promotion d'agents de police à l'école de police Amar Djeffal, à Sidi Mabrouk. **A. Z.**

Un incendie de compteurs sème la panique à Boussouf

Rekibi Chikhi

Les habitants de l'immeuble 20 de la 5ème tranche sise dans la cité Boussouf ont vécu une soirée cauchemardesque avant-hier suite à un incendie qui s'est déclaré dans la niche des compteurs électriques. Le sinistre est survenu à 20h53, selon un rapport établi par les services de la Protection civile, dans l'armoire se trouvant à l'entrée du bâtiment et regroupant les compteurs d'électricité appartenant aux locataires. Les six victimes ayant souffert le plus de l'inhalation du gaz carbonique dégagé en grandes quantités et dont l'âge varie entre 58 et 14 ans, ont été secourues sur place. Une masse électrique est pour l'heure la cause la plus plausible de cet incendie qui a provoqué beaucoup de panique parmi les habitants de l'immeuble. Les flammes qui se sont propagées ont littéralement bloqué l'entrée principale rendant la fuite pratiquement impossible, des cris se sont élevés de partout et l'angoisse a gagné la majorité des habitants. La fumée très dense a atteint les étages supérieurs, les plus vulnérables ont même tenté d'échapper au cauchemar en sautant par les fenêtres. Un jeune homme, T.D.H âgé de 31 ans, s'en est sorti avec des blessures aux deux jambes après avoir sauté en catastrophe du deuxième étage. Il a été secouru sur place avant d'être transféré au CHU de Constantine. 12 compteurs ont été totalement détruits, les murs et les plafonds ont été noircis, précise également le rapport. L'incendie a été éteint par des pompiers dépêchés sur les lieux et qui sont restés sur place en attendant l'arrivée des services de la Sonelgaz et de la police. Une enquête a été ouverte pour déterminer avec exactitude les causes de l'incendie.

Les affaires criminelles en hausse, les accidents de la route en baisse

A. El Abci

Le bilan des interventions de la Gendarmerie nationale de Constantine, durant le 1er trimestre de l'année 2015, fait état d'une hausse de 6% des affaires traitées par la police judiciaire et une baisse sensible des accidents de la route et ce, par rapport à la même période de l'exercice 2014, selon le chef d'état-major du Groupement de gendarmerie, Bettayeb Djamel. Lors d'une conférence de presse tenue hier au siège dudit Groupement, l'officier supérieur de la gendarmerie a indiqué que les unités de ce corps de sécurité ont traité 514 affaires en matière de crime, lors du 1er trimestre de 2015, soit une hausse de près de 6% par rapport à la même période de l'année dernière. Hausse qui est expliquée, surtout, par l'intensification du travail préventif, activation des renseignements et opérations coups-de-poing dans les milieux suspects. Opérations qui ont permis l'arrestation de 527 suspects, lors du 1er trimestre 2015, dont 05 femmes, soit une augmentation de près de 27% par rapport à la même période de l'année précédente. En matière de lutte contre le trafic de stupéfiants, 26 affaires ont été traitées qui se sont soldées par l'arrestation de 45 individus impliqués et la saisie de plus de 12 kg de kif traité et de 95 comprimés de psychotropes. Toujours dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et concernant le trafic de véhicules, le conférencier est revenu sur une affaire de saisie à bord d'un camion près de la ville de Zighoud Youcef de pas moins de 20 moteurs de voitures et de plusieurs pièces détachées de différentes marques, d'une valeur de 500 millions de centimes. L'interception a eu lieu dans la nuit du 9 au 10 avril et s'est soldée par la mise hors d'état de nuire de 8 individus, qui ont tous été présentés à la justice jeudi dernier et écroués.

Les accidents de la route ont enregistré par contre une baisse significative de près de 28% au 1er trimestre 2015, par rapport à la même période de 2014 et ce, grâce à la bonne application du plan mis en place, à savoir une surveillance et contrôle par radar, par la multiplication de motards et surtout par le moyen des voitures banalisées, adopté récemment dans la wilaya.

En effet, des patrouilles de gendarmes en civil et dans des voitures banalisées relèvent toutes les infractions au code de la route faites par les automobilistes et les communiquent au barrage fixe le plus proche, où il est procédé aux vérifications et contrôles nécessaires auprès du concerné. Enfin, l'on apprendra que le dispositif de la pré-plainte à travers Internet a donné de bons résultats, où pas moins de 15 affaires ont été traitées par ce procédé, qui s'ajoute à l'autre moyen plus classique du téléphone vert le 1055.

Contrefaçon

Plus de 15.000 supports saisis

Ph.: Arch.

L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) a saisi durant le 1er trimestre 2015 dans la région est du pays quelque 15.000 supports contrefaits (CD, DVD, entre autres), a indiqué dimanche à Constantine le directeur régional de l'Office, Cherfi Taiouch.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie inaugurale d'une semaine «portes ouvertes» sur l'ONDA, organisée en fin d'après-midi en son siège régional, M. Taiouch a ajouté que durant les trois premiers mois de l'année en cours, les agents de l'ONDA ont effectué une soixantaine d'interventions dans les wilayas de l'est algérien. Soulignant la «complexité» des opérations qui se font également dans les marchés populaires, le même responsable a salué les «efforts d'accompagnement» assurés par les différents services de sécurité qui contribuent efficacement à la protection des droits d'auteurs. L'année dernière l'ONDA a saisi et détruit 1,7 million de supports, a rappelé M. Taiouch, précisant que l'Office a «actionné lors des dernières années, 176 affaires en justice». Revenant aux «portes ouvertes», le directeur régional de l'ONDA a souligné que le but recherché à travers cette manifestation d'information et de communication, est de «faire connaître au grand public l'Office et ses missions et de sensibiliser également les citoyens à l'importance de respecter les droits d'auteur.» L'ONDA a mis en place tous les moyens nécessaires pour «couvrir convenablement l'évènement -Constantine capitale de la culture arabe 2015- en matière, notamment, de récupération des programmes d'exécution des oeuvres», a par ailleurs affirmé, M. Taiouch. «A chaque exécution publique d'une œuvre dans le cadre de cet évènement culturel, l'ONDA la récupérera pour protéger les droits d'auteur», a-t-il affirmé. La cérémonie d'ouverture de la semaine «portes ouvertes» a été marquée par un riche débat auquel ont participé plusieurs artistes, comédiens, producteurs, chanteurs et écrivains, a-t-on noté.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

09 rajab 1435

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h11	12h32	16h17	19h23	20h49

RELIZANE

47 nouveaux médecins spécialistes pour le secteur de la santé

Mahi Ahmed

Dans l'optique de combler le déficit en matière de médecins spécialistes, le secteur de la santé de la wilaya de Relizane vient de connaître un renfort de taille avec la désignation de 47 spécialistes. Ces derniers constituent sans aucun doute la bouffée d'oxygène dont ont besoin les trois EPH de la wilaya à savoir ceux de Mohamed Boudiaf à Relizane, Ahmed Francis à Oued R'hiou et celui de Mazouna. Les services de chirurgie générale, de maternité et d'orthopédie ont le plus besoin de ces nouvelles affectations afin de faire face à la pression quasi quotidienne des malades. Cependant, le service de radiologie demeure sans spécialiste et les patients atteints de cancer et traitant par chimiothérapie sont dans l'obligation de passer périodiquement des scanners. Même cas de figure pour les parturientes programmées pour passer au bistouri afin de subir des césariennes.

En outre, le secteur sanitaire s'est renforcé par 145 postes d'aides-soignants qui seront répartis à travers les structures sanitaires des 38 communes de la wilaya, ce qui permettrait de les soulager momentanément particulièrement dans les zones éparses. Le concours de recrutement sera ouvert aux titulaires du BEM dans le cycle moyen et concernera les sections de paramédicale des daïras de Relizane, Oued R'hiou et Mazouna. Par ailleurs, une source d'information fiable révèlera que l'hôpital d'Ammi Moussa de 120 lits, au sud-est de Relizane, sera inauguré avant la fin du premier semestre de l'année en cours. Dans un autre contexte, les quelque 1700 paramédicaux qui exercent dans les différentes infrastructures sanitaires manquent de formation continue et exigent l'application du programme du ministère de tutelle afin de répondre à leurs aspirations. Les paramédicaux de la wilaya de Relizane sont contraints, indique-t-on, d'effectuer des déplacements à Mostaganem ou Alger pour profiter des journées de formation. Il est utile de signaler enfin que les travaux de réalisation d'une école paramédicale de 400 places pédagogiques dans le site de la nouvelle ville «Benadda Benaouda» sont à taux n'excédant pas les 45%.

AÏN TEMOUCHENT

1 067 tonnes de poissons importées en 2014

Ph.: Arch.

Mohamed Bensafi

Le volume des produits frais de la pêche importés en 2014 a atteint 1 067,312 tonnes (contre 515,056 en 2013), représentant les différentes espèces de poissons (faux merlan, calamar, sorel, dorade, saumon et loup de mer), a indiqué notre source, précisant que le secteur de la pêche dans la wilaya d'Aïn-Temouchent a produit dans la même année 13 012 tonnes (dont 11 867 en pélagiques) contre 14 633 en 2013. Quant aux produits exportés en 2014, la quantité totale exportée en 2014 a atteint 361,007 tonnes (contre 181,152 en 2013), constituée essentiellement d'espèces de crustacés et mollusques, a indiqué la même source. Les poulpes viennent en pole position avec 312,642 tonnes suivis des crevettes rouges (46,953 T) puis des crevettes blanches (1,412 T). Cependant, on ne sait pas ce que ces exportations ont drainé comme devises étrangères durant cette même année 2014, mais que l'Espagne reste le premier pays ciblé par 05 centres d'expédition et d'importation (ou sociétés d'import-export) implantés dans la wilaya de Aïn-Temouchent. A noter aussi qu'en 2015, un sixième importateur a rejoint le groupe. Cependant, une société d'import-export, établie à Béni-Saf, (la seule qui, d'ailleurs, entretient des relations commerciales dans les deux sens) s'est taillé la part du lion en réalisant plus du tiers de ces échanges commerciaux de 2014 avec la rive nord de la Méditerranée. Pour revenir aux produis importés, ils sont d'un atout considérable pour le marché local. A titre d'exemple, le faux merlan, un poisson blanc très apprécié, est cédé aux alentours de 600-700 DA (contre 1400, le local). Un prix raisonnable même si, malheureusement, il n'a pas influé totalement sur le prix de vente public qui, pour les bourses aux faibles revenus, il est toujours inaccessible. Enfin, nous n'omettrons pas de signaler que, cette année 2015, le prix de la sardine, ce poisson bleu appelé souvent le poisson du pauvre, a atteint le prix de 600 DA le kilo, du jamais vu à Béni-Saf.

Plus de 350 entreprises exportent hors hydrocarbures

Entre 350 et 400 entreprises nationales relevant des secteurs public et privé exportent hors hydrocarbures, selon chef de service de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX). Sur 1.200 entreprises nationales ayant la possibilité d'exporter hors hydrocarbures, entre 350 et 400 contribuent réellement à ces efforts, a indiqué M. Kamel Boukrouh à l'occasion d'une journée d'étude sur les institutions de soutien et renforcement des exportations hors hydrocarbures. Créée dans l'objectif de proposer des actions et procédures visant à encourager l'exportation, ALGEX accompagne les opérateurs et les encadre à travers les 20 à 25 manifestations, expositions et salons mondiaux auxquels elle participe annuellement.

«C'est elle qui gère les mécanismes de promotion des exportations hors hydrocarbures au profit des opérateurs», a-t-il souligné. La maison de l'exportateur ou «Dar El Moussaddir» contribue à aider, accompagner et assister les opérateurs, outre l'élaboration de documents, guides et autres publications. Elle projette de créer un centre de données commerciales, un réseau de données avec les chambres de commerce, un portail ALGEX et une banque de données sur les entreprises nationales pouvant exporter, a-t-il ajouté.

Organisée par la chambre de commerce et d'industrie «SUFAT» d'Aïn Témouchent, cette rencontre a permis, également, à M. Nasri Bey, président de l'association nationale des exportateurs, d'inviter les pouvoirs publics à mettre en place une vision claire dans l'espace économique mondial en matière de commerce extérieur et d'exportation hors hydrocarbures, à travers «l'organisation du marché national et l'encouragement de ces exportations». L'amélioration de l'environnement du commerce extérieur a été vivement recommandée par le communicant qui a, également, insisté sur la connaissance des possibilités d'exportation à travers «les métiers mondiaux de l'Algérie». Présentant les avantages fiscaux dans le cadre de la loi sur la promotion de l'investissement, le représentant de la direction régionale des Douanes d'Oran a indiqué, pour sa part, que de nouveaux codes de l'investissement et des douanes sont en cours d'élaboration pour encourager davantage ces exportations. «Ces efforts d'encouragement doivent reposer sur la professionnalisation du commerce extérieur, pour mettre un terme au marché informel et au gain facile. La douane fait le maximum pour encourager les exportateurs à travers le réaménagement en profondeur du contentieux douanier où la transaction sera privilégiée», a-t-il souligné. Pour leur part, les représentants de la Banque nationale d'Algérie (BNA) et de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) ont mis l'accent sur les avantages réglementaires mis en branle à leurs niveaux, pour encourager et assister les opérateurs.

EL AMRIA

Au rendez-vous de la Semaine Africaine de la Vaccination

Mohamed Bensafi

La ville d'El-Amria (30 km à l'est de Aïn-Temouchent) accueille, depuis dimanche, la célébration de la 5ème édition de la Semaine Africaine de la Vaccination (SAV), placée cette année sous le thème «La vaccination, un don pour la vie». Organisée par l'établissement public de santé de proximité (EPSP) d'El-Amria auquel sont rattachés tous les centres de santé de la daïra, l'édition 2015 de la Semaine Africaine de la Vaccination (SAV) se déroule jusqu'au 30 du mois en cours. Cette manifestation médicale a pour but le renforcement du programme national de vaccination par une approche participative et complémentaire et la sensibilisation des parents ou tuteurs des enfants ainsi que différentes couches sociales sur le droit de toute personne à la vaccination. Elle vise également à «fixer» les prestataires de santé sur l'organisation des services de vaccination, sur l'importance, la nécessité et au droit de chaque individu, en particulier de chaque femme et de chaque enfant, d'être protégé contre les maladies évitables par la vaccination. Les organisateurs insistent sur l'importance de l'acte qui, pour eux, se pose comme «un devoir» pour tout parent. «Nous tous, pères, mères, autorités étatiques, avons le devoir de faire en sorte que nos enfants grandissent en bonne santé», a appelé un pratiquant médical, indiquant que la vaccination est le seul moyen d'y parvenir. Dans la wilaya de Aïn-Temouchent, comme un peu partout dans le pays, des actions sanitaires et sociales sont menées régulièrement à travers les localités isolées pour prendre en charge la vaccination des enfants et des élèves des établissements scolaires. Des portes ouvertes seront tenues dans les unités de protection maternité infantile (PMI) des polycliniques et autres. Les médias participent aussi aux campagnes de sensibilisation. Le mot d'ordre : la vaccination est un moyen sûr et efficace pour préserver la santé des enfants contre de nombreuses maladies. L'Algérie a fait des progrès remarquables en termes de mortalité infantile grâce à la généralisation de la vaccination et des vaccins. Depuis, des maladies comme la poliomyélite, la rougeole, la diphtérie, la coqueluche ont reculé voire été abolies.

TIARET

De l'eau pour l'irrigation d'appoint

El-Houari Dilmi

Plus de vingt-deux millions de mètres cubes ont été mobilisés pour l'irrigation d'appoint des cultures céréalières et maraîchères, a indiqué Ghouzi Med Refassi, responsable à la direction de wilaya des ressources en eau. En effet, alors que la saison agricole arrive à la période critique en matière de besoin d'eau, la direction des ressources en eau a décidé d'autoriser un lâcher de 22 millions de m^3 des barrages Benkhada, Dahmouni et retenues collinaires pour l'irrigation complémentaire de champs céréaliers et de cultures maraîchères ne dépassant pas la superficie de deux hectares. Toujours selon le même responsable à la direction des ressources en eau, 15 millions de m^3 d'eau seront puisés des barrages de Benkhada et Dahmouni contre 07 millions des retenues collinaires. Les superficies emblavées au titre de la campagne labours-semailles pour la saison agricole en cours sont de l'ordre de 330 000 ha, dont 135 000 ha en blé dur, 60 000 ha en blé tendre, 135 000 ha en orge et 10 000 ha en avoine.

Le programme d'intensification et de multiplication concerne une superficie de plus de 25 000 ha, située dans les zones à haute potentialité céréalière, à l'instar de Rahouia, Mechraâ Sfa ou encore Oued Lilli.

MASCARA

924 postes budgétaires ouverts au profit de l'éducation

Khenouci Mostefa

Dans le cadre de son programme de renforcement de ses effectifs pédagogiques, la direction de l'éducation de Mascara vient d'ouvrir de nouveaux postes d'emploi au profit des diplômés universitaires pour la prochaine rentrée scolaire, apprend-on du chargé de la communication du secteur. En effet, au nombre de 924, ces postes d'emploi sont répartis sur les trois paliers scolaires primaire (498), moyen (289) et secondaire (137). Plusieurs spécialités sont exigées durant cette session pour laquelle sont ouvertes trois structures d'accueil pour la réception des dossiers des candidats afin d'éviter les désagréments et assurer de bonnes conditions d'accueil des candidats. Il s'agit du technicum « Emir Khaled » réservé aux candidats de l'enseignement secondaire, le lycée de jeunes filles pour les candidats de l'enseignement moyen et le CEM «El Argoub» pour ceux de l'enseignement primaire. Le dernier délai pour le dépôt des dossiers administratifs est fixé au 12 mai, alors que l'opération de l'entretien des candidats devant une commission de sélection est prévue le 27 du même mois.

Ce quota attribué à la wilaya est, selon le chargé de la communication, plus important par rapport à celui attribué les années passés.

CHLEF

Des psychotropes saisis, quatre personnes arrêtées

Abbad Miloud

A côté d'un café de la ville de Chettia, une personne suspecte a tenté de cacher des objets à la vue des policiers de la première Sûreté urbaine qui étaient en patrouille motorisée ordinaire, la fin de la semaine passée. Après avoir procédé à une fouille, les policiers ont découvert en sa possession 16 comprimés de psychotropes et une somme d'argent d'un montant de 170 000 centimes. Il répond aux initiales B.A et est âgé de 35 ans. Présenté, avant-hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Chlef, il a été écroué. Par ailleurs, dans la même journée, dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux en milieu urbain, des policiers de la Sûreté de daïra de Ténès ont arrêté deux jeunes, l'un âgé de 23 ans et l'autre de 27 ans, qui s'adonnaient à l'achat et la vente de psychotropes. Des investigations poussées leur ont permis d'arrêter l'approvisionneur principal. Il répond aux initiales M.A, âgé de 50 ans et repris de justice. Avec l'autorisation du procureur de la République, les policiers ont procédé à une perquisition au domicile du suspect. A l'intérieur du domicile, les policiers ont trouvé 224 comprimés de psychotropes de différentes marques. Les trois ont été présentés avant-hier devant le procureur de la République près le tribunal de Ténès qui les a placés sous mandat de dépôt.

TLEMCEN

Les chutes de hauteur, un grand risque pour les travailleurs du BTPH

Khaled Boumediene

Depuis 1996, chaque année, le 28 avril, le mouvement syndical mondial rend hommage aux victimes des accidents et des maladies du travail. C'est en 2003 que le Bureau international du travail (BIT) a entrepris d'observer une «Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail» en mettant l'accent sur la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles. Pour l'année 2015, c'est sous le thème ''Pour une culture de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles'' que cette journée mondiale de sécurité et santé au travail (SST) sera célébrée, aujourd'hui, dans les agences de wilayas de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), avec l'objectif commun de promouvoir la ''culture de la sécurité'' pour assurer un milieu de travail sûr et salubre aux salariés affiliés à la CNAS. Cette action de la CNAS intervient dans le cadre des orientations du ministère du Travail de l'Emploi et de la sécurité au travail sous le thème adopté par le BIT. A l'occasion de cette manifestation d'information et de sensibilisation à l'échelle nationale, la CNAS compte donner un coup de projecteur sur « la prévention des chutes de hauteur dans le bâtiment et travaux publics » compte tenu de la prévalence et de la gravité des accidents du travail enregistrés dans ce secteur et des dépenses qui en résultent. Selon un communiqué émanant de la direction de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNAS, dont une copie est en notre possession, les principaux objectifs recherchés par cette vaste campagne sont l'amélioration de la compréhension de la réglementation et son application, notamment celle relative au plan d'hygiène et de sécurité dans le BTPH, la prise de conscience des employeurs en matière des mesures nécessaires permettant la maîtrise des risques en général et des risques liés au BTPH en particulier, l'information et la sensibilisation des employeurs et travailleurs aux risques de chutes de hauteur. L'action de prévention sur les chantiers du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) qui sont réputés à très haut degré de risque d'accidents du travail, souvent graves et mortels, ne peut s'effectuer efficacement que si celle-ci est organisée dès le stade de la conception des ouvrages et avant le début des travaux par le biais d'un plan d'hygiène et de sécurité (PHS). Pour mettre un terme aux improvisations constatées en matière de prévention des risques professionnels durant la réalisation des ouvrages, l'arrêté ministériel du 26 juillet 2008 relatif au PHS prévoit que dans tous les chantiers dont la durée des travaux est de 6 mois et plus, avec une présence de 20 travailleurs et plus, un PHS doit être élaboré par l'entreprise avant le démarrage des travaux. Le plan d'hygiène et de sécurité qui est un outil de prévention d'une extrême importance devra identifier essentiellement les risques prévisibles pour les travailleurs ainsi que les mesures de prévention prévues par l'entreprise pour réduire, voire empêcher la survenance d'accidents pouvant provoquer des lésions corporelles ou des décès chez les travailleurs qu'elle emploie. Le plan d'hygiène et de sécurité doit en outre énumérer également les mesures prévues pour assurer la protection individuelle et collective des travailleurs ainsi que les premiers secours à prodiguer aux accidentés. De l'examen des statistiques de la CNAS, il ressort qu'un tiers des accidents enregistrés au niveau national sont localisés dans les activités du BTPH, dont 22% concernent les chutes de hauteur (chute avec dénivellation). Selon le communiqué, deux décès sur trois sont survenus dans les activités du BTPH dont la majorité sont liés aux chutes de hauteur. Ces derniers relèvent principalement du non-respect des règles dans l'emploi d'échelles, échafaudages ou plates-formes de travail, ainsi que de l'absence des plans d'hygiène et de sécurité (PHS). Aussi, est-il nécessaire de mettre en œuvre des systèmes de prévention définis par les textes réglementaires où le travailleur est protégé par une organisation adéquate du travail, ainsi que par des moyens de protection collective et individuelle. La stratégie de prévention de l'entreprise doit être appliquée à tous les stades de la réalisation, de la conception à l'aboutissement des projets ; ce qui implique la mise à disposition des outils et équipements nécessaires à l'élimination du risque et à la garantie de la sécurité et la préservation de la santé des travailleurs. Les journées portes ouvertes de la CNAS permettront aux employeurs et travailleurs de s'enquérir auprès des professionnels de la caisse (médecins, ingénieurs, inspecteurs et contrôleurs de prévention…) des connaissances et des outils nécessaires à la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels. Lors de cette manifestation, il est mis à la disposition des visiteurs des stands d'information et de sensibilisation sur les risques professionnels en général et les risques liés aux activités du BTPH en particulier, afin d'aider les employeurs et les salariés à remplir au mieux leurs obligations légales et réglementaires en vigueur.

MOSTAGANEM

11 troupes au festival culturel d'El Inchad

11 troupes issues de huit wilayas du pays sont attendues à la 6ème édition du festival culturel d'El Inchad prévu du 2 au 7 mai prochain à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem, selon le directeur technique de la manifestation. Les troupes participantes, dont les prestations seront évaluées par un jury composé de cinq membres et présidé par Pr. Youcef Belhadi, se disputeront trois prix de 300.000, 200.000 et 150.000 DA, a indiqué Bendehiba Belalia, lors d'une conférence de presse. Organisée par la direction de la culture sous le slogan «Notre inchad, distinction et promotion ... art et générosité», le festival vise à encourager les potentialités artistiques, à découvrir de jeunes talents, à passer en revue la situation de l'inchad en Algérie et à rechercher les moyens de promouvoir cet art, selon la même source. La troupe qui décrochera la première place dans cette manifestation, participera au festival international de l'inchad qui aura lieu à Constantine au mois de ramadhan prochain dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», a-t-on ajouté. Plusieurs mounchid et troupes animeront des soirées hors compétition et des vidéos et clips de mounchid, dont le nouveau vidéoclip de Belalia Bendehiba de Mostaganem, seront projetés à cette occasion. En outre, le commissariat du festival a programmé quatre ateliers encadrés par des spécialistes, abordant les principes de la chorale, les maqamate arabes, les répétitions vocales et l'art d'interprétation de l'inchad. Un nouvel ouvrage intitulé « Guide des troupes débutantes de l'inchad » du Pr. Youcef Belhadi sera également édité, a-t-on annoncé. Pour rappel, la troupe Nassim Echaouq de Bechar avait remporté le premier prix de l'édition précédente du festival de Mostaganem.

TLEMCEN

Il y a cent ans, la grande «Hidjra»

Par El Hassar Abdelkader Salim

4ère partie

A propos du code de l'indigénat, Bénali Fekar écrit dans le journal «le Rachidi « : « Si les Européens et les Israélites naturalisés collectivement en 1870 reçoivent le bénéfice des libertés démocratiques, les Algériens eux, se voient appliquer une législation spéciale, confiée sans appel aux administrateurs : c'est le fameux code de l'indigénat. La responsabilité collective des tribus est officiellement instaurée par une loi de 1874, le séquestre des terres devient une arme administrative». D'un autre côté, un autre juriste tlemcenien, Taleb Abdeslam, notait dans son livre paru au moment de la guerre 14/18 (Librairie Médiouni, Tlemcen) intitulé «Les ambitions algériennes« suggérant l'idée d'un «self governement« pour tous les Algériens, y compris les colons : «A l'heure actuelle , le Musulman algérien est frappé du «capitis diminutio » et ne jouit absolument d'aucun avantage des autres français bien que supportant et, au-delà, toutes les charges de ces derniers». La «Hidjra» fit réagir en son temps , d'autres personnalités se mêlant aux débats pour apaiser le climat, dont les célèbres imams malékites Cheikh Abdelkader al-Midjaoui (1848-1914) et cadi Choaïb Aboubekr (1848-1927) (11), enfin, le sage et homme politique Si M'hamed Ben Rahal (1858-1928) (12) … Le penseur algérien Malek Bennabi et l'historien américain Alan Christellow considèrent l'imam malékite Cheikh Abdelkader al-Midjaoui (1848-1914) comme l'un des premiers maillons de la chaîne des Oulamas ayant initié le mouvement réformiste (islahisme) en Algérie, dès 1877 et dont, parmi les disciples de son sillage, il est cité Cheikh Hamdane Lounissi précepteur de Cheikh Abdelhamid Ben Badis (1889-1940). Cheikh Abdelkader al-Midjaoui fait partie de la pléiade de savants réformistes marocains et algériens formés à la Qaraouiyine de Fès par son père Abdelkrim al-Midjaoui (m en 1898) dont Abou Choaïb Doukkali, Mohamed Bensouda… Cheikh Abdelkrim al-Midjaoui, héraut maghrébin du réformisme ayant fait autorité, a occupé pendant vingt ans le poste de cadi à Tlemcen sa ville natale, avant de s'installer à Tanger comme cadi, puis professeur à la Quaraouiyine de Fès, jusqu'à sa mort.

Les partisans de la « sounna et la djamaa », très attachés à la culture islamique et ses courants andalou-maghrébins forgés par la pensée des grands maîtres de la pensée soufie dont les disciples étaient dans le passé très impliqués dans le domaine politico-social (voir Abou Madyan Choaïb (1127-1197), Mahieddine ibn Arabi 1167-1240) initiateur de l'école «akbarienne» dont l'émir Abdelkader ibn Mahieddine (m. en 1883) fut un des disciples, Abdeslam Ibn Machich (m. 1228), Ahmed ibn Adjiba (m. 1809)…, restaient quelque peu éloignés des tendances orientales qui ont réformé l'Islam au moyen-âge arabe avec, entre autres, Taqî al-din Ibn Taïmiya (1263-1328), mort à Damas et dont le courant radical eut une influence primordiale sur la pensée contemporaine des renaissants (Nahda) et des leaders réformistes en Algérie. « La création de l'association des Ulamas algériens sur la lancée de la Nahda (Renaissance) suscita à Tlemcen, la réplique des savants orthodoxes de culture religieuse spécifique andalo-maghrébine les «Ahl sounna oua-l-djamaa» (Gens de la sunna et de la Communauté) qui, dans leurs critiques , considéraient l'association des Ulamas algériens comme «en dissidence du sunnisme» et de ce fait « non qualifiée à parler au nom de la Communauté «. A partir des années « 30» s'affrontèrent les partisans de l'Islam jacobin et les membres des zaouias dans un climat souvent exacerbé par le parti coloniste. (Source : Document inédit publié dans «Les Jeunes-Algériens et la mouvance moderniste, El hassar Bénali, Paris 2013).

Il comptait parmi ses grands amis l'homme d'Etat français connu pour son engagement dans l'affaire Dreyfus aux côtés d'Emile Zola et d'Anatole France (auteur d'un article publié dans «el Misbah») Edouard Herriot connu aussi pour son soutien à la cause de la construction de la mosquée de Paris en hommage aux Musulmans tombés au champ d'honneur pendant la première guerre mondiale, à Lyon où ils sont partagés les bancs de la faculté avant d'être élu maire, en 1905. Bénali Fekar était fondateur avec le romancier Pierre Loti, le peintre Etienne Nasrredine Dinet, les écrivains Jérôme et Jean Tharaud …de la première Alliance franco-indigène à Paris, en 1911, et co-fondateur avec son frère Larbi, instituteur à Oran, du premier journal d'inspiration «Jeune Algérie « du nom d'«el –Misbah» (1904-1905) (la lanterne) au nom de la Lumière, symbole fort de liberté et de libération, rêve pour son pays natal… En tant que journaliste, Benali Fekar suivait avec intérêt l'actualité dans le monde musulman et dans l'empire ottoman notamment, signant des articles publiés dans les journaux parisiens et lyonnais dont : le Petit journal, le Matin de Paris, le Temps (actuel le monde) , la France islamique, Revue du monde musulman, le courrier la Dépêche de Lyon … En Algérie il eut à aborder la question de la «Hidjra» dans un article publiés dans le journal bilingue paraissant à Jijel » le Rachidi «, (1911-1914). «El –Misbah» est le titre tel que transcrit tantôt par «le flambeau» tantôt par «la lanterne» en français par Larbi Fekar (1868-1932), instituteur et conseiller municipal de la ville d'Oran, son fondateur principal en souvenir du journal créé par Henri Rochefort (1831-1913) condamné au bagne et cela, sous l'influence d'acteurs favorables à la Commune de Paris exilés à Oran, parmi eux les nombreux instituteurs.

Dans un rapport militaire enquêtant sur l'effervescence provoquée par la conscription en Algérie, Benali Fekar, en vacance la même année dans sa ville natale, lui-même fort affecté par l'exil de sa soeur à Adana (Turquie), fut accusé d'avoir «jeté de l'huile sur le feu», en exposant publiquement dans une conférence à Tlemcen, son opinion sur la question . Les premières forces de refus se manifestant contre la conscription ont entraîné, en même temps, un mouvement de l'esprit qui prit de l'ampleur. Ch.R.Ageron écrit :» C'est seulement en 1901, à propos d'une grande enquête sur l'avenir de l'Islam que deux jeunes arabisants français, E. Doutté et W . Marçais, firent connaître au public l'apparition en Algérie d'un mouvement de Jeunes-Musulmans instruits qu'ils désignèrent comme un parti « Jeune -Turc». Ces observations furent une révélation et ressentaient trop directement, peut-être, de l'influence du milieu tlemcenien. Tlemcen faisait encore, à cette date, figure de capitale religieuse de l'Algérie musulmane et le besoin de réformes déjà tourmentait très naturellement la nouvelle génération « (Ch. R. Ageron Les Algériens musulmans et la France p.1031). C'est par l'intermédiaire du petit cercle des « Jeunes-Algériens« que les idées républicaines trouvèrent un chemin dans le microcosme urbain de la société musulmane.

Les «Jeunes - Algériens» firent de l'obligation militaire le corollaire des droits et des libertés. Ce projet divisait la classe politique française en ce sens que, pour certains, «la conscription était dangereuse » en ce qu'elle «armerait les Algériens» et pour d'autres, en ce qu'elle poserait implicitement « la question de la citoyenneté». Au regard de la loi sur la séparation du culte et de l'Etat, les « foqaha(s)»eurent, à ce moment, une réaction très négative car perçue comme un processus masqué de désislamisation et de naturalisation d'autant aussi que le souvenir de la destruction en 1873 d'un des grands centres maghrébins d'enseignement religieux à savoir, la célèbre médersa «et-Tachfiniya», fondée au XVe siècle, était encore là, présent dans la mémoire des vieux citadins qui continuaient à se lamenter d'impuissance devant aussi le remodelage de leur cité qui a entraîné la disparation de pans entiers de son histoire enfin, les campagnes d'expropriations massives, et l'accaparement des terres agricoles qui a durement restreint les droits à la terre. Dans son article intitulé « La représentation des Musulmans algériens et la France « (Revue du monde musulman,1909) apprécié « comme un modèle de synthèse des problèmes algériens « par le professeur Gylbert Meynier, dans son livre « L'Algérie révélée …» (Ed. Droz, Genève, 1982) le politologue algérien Bénali Fekar considérait, que : « la population n'avait rien à voir avec la laïcité dont ils (les Foqaha-s) ont une difficulté à comprendre le sens et que cette question a trait à un contentieux historique de la France avec la religion dans son pays».

Les interventions du jeune juriste et politologue sont très utiles à l'analyse pour dégager l'atmosphère politique créé par l'appel au boycott de la conscription.»L'intransigeance des Arabes demeurait entière et l'hostilité sourde qu'on nourrissait contre le conquérant étant d'autant plus vive à ce moment «, soulignait –il, en expliquant la situation lors de sa conférence intitulée «L'œuvre française en Algérie jugée par un Arabe» présentée à Rouen, en 1905, invité par les membres de la société de géographie de Saint-Nazaire. » A côté du Français, commente-t-il dans un discours en pleine invention, qui est, lui, le vainqueur et par cela même autorisé à agir comme il lui convient, arrive de toutes parts l'étranger qui s'assimilera, lui, parce que ses mœurs, sa religion lui permettent de le faire sans trop sacrifier à ses traditions. Peu de temps après, il sera légalement français. Il nommera ses représentants, ses défenseurs. Il développera son domaine, souvent au détriment de l'indigène, et cela légalement, par la licitation, par l'expropriation pour cause d'utilité publique, deux actes légaux qui ne peuvent jamais être compris de la population arabe autrement que comme des actes du vainqueur. L'ignorance aidant aussi, quelques maladresses administratives, l'empêcheront toujours d'en connaître le mobile qui inspire le législateur «. La politique coloniale de la France était encore , à ce moment, au cœur de critiques acerbes des vieux citadins surtout après le décret Crémieux qui accorda, en 1870 , la nationalité française aux Juifs d'Algérie appelés de ce fait, officiellement, à remplir un rôle prépondérant dans la cité . Ce décret qui a jeté la consternation dans les esprits, portait la responsabilité de la détérioration des relations entre Juifs et Musulmans dans cette ville où pendant des siècles les deux communautés ont fait partie de son univers, de sa sociabilité partageant ensemble leur citadinité ou «Tamaddoun ». Il est clair que ce décret constituait une des tentatives coloniales de division de la population ceci , «à l'effet aussi d'effacer toute trace de l'histoire commune entre Juifs et Musulmans» commente Bénali Fekar. Dans cette vieille cité, le commerce et la musique andalouse symboles des relations entre l'Andalousie mythique et le Maghreb illustrent parfaitement cette intégration entre Juifs et Musulmans qui y ont scellé pendant des siècles des rencontres et des dialogues, partageant, en dehors de la foi, des traits socio- culturels identitaires. Au croisement du chant et de la poésie, l'art andalou irradiait tout le Maghreb. Fortement ancré dans le paysage tlemcenien la pratique de cet art du goût et du bien-être était pour tout le monde, un terrain pacificateur. La tentative de séparer les deux communautés, historiquement imbriquées dans le Maghreb, a contribué à faire monter la tension, polarisant juifs et musulmans. Cette politique de division n'épargnait pas également le corps de sa bourgeoisie musulmane traditionnelle et cela, en exploitant ses clivages ethniques et religieux , voire entre les citadins «Hadar(s)» (autochtones et maures d'Espagne) et les citadins d'origine ottomane les «Couloughli (s)» turcophiles, entre également les thuriféraires du réformisme les «Islahi (s) « et, les initiés à la tradition soufie de l'enseignement des grands mystiques maghrébins , au sein des zaouias, les «toroqi (s)». Ces deux derniers courants affichaient ouvertement leurs obédiences religieuses et s'accusaient d'un côté «d'hérétiques» et de l'autre de « néo wahhabites».

A suivre

Projet de concession de 13 forêts récréatives

Les langues se délient

Le projet de mise en concession de 13 forêts de la wilaya d'Oran sonne désormais le glas entre les autorités locales et la coordination des associations de l'environnement.

Houari Barti

Cette dernière compte tenir aujourd'hui une réunion ex traordinaire regroupant les représentants des 12 associations la composant pour sortir avec une position commune face à ce projet de mise en concession de 182 ha de patrimoine forestier pour la création de 13 forêts récréatives. Selon plusieurs membres de la coordination qu'on a pu contacter hier, beaucoup de zones d'ombre entourent cette annonce. Une annonce, souligne-t-on, faite par un élu de l'APW, en l'occurrence le président de la commission de l'agriculture, sous forme d'une véritable campagne médiatique. Une campagne, souligne-t-on, qu'on peut difficilement ne pas assimiler à du lobbying au profit de puissants investisseurs pour qui la loi autorisant l'usage des forêts récréatives représente une aubaine inespérée pour assoir leur mainmise sur un domaine devenu de plus en plus difficile à convoiter à Oran. « Qui est mieux indiqué que le wali en personne ou le conservateur des forêts, premier responsable du secteur, pour annoncer un projet aussi important et aussi sensible, particulièrement dans une wilaya où il est notoirement connu que le patrimoine forestier est des plus convoités par les affairistes de tout bord ? Comment expliquer une telle assiduité qui se manifeste comme par miracle pour un projet dont le dernier texte de loi permettant la mise en œuvre ne date que de 3 mois à peine, alors que les abus et autres abominations constatées depuis plusieurs années dans la concession des plages ne suscitent aucune réaction sur le terrain ? Sur quels critères annonce-t-on un chiffre aussi important que 13 forêts récréatives alors qu'aucune forêt à Oran ne dispose à ce jour de ce statut qui est, rappelons-le, régi par une réglementation assez stricte ? Toutes ces questions nous ramènent à une question centrale. Sous quel effet cette tradition de concertation entre la wilaya d'Oran (exécutif et élus) et la coordination de l'environnement (12 associations environnement et patrimoine), la seule qui traduit sur le terrain depuis quelques mois déjà ce concept de démocratie participative, se voit-elle d'un seul coup balayée d'un revers de main ? Des questions légitimes que tout citoyen oranais a le droit de poser puisqu'il s'agit de l'avenir même d'un patrimoine public. En effet, après les plages, c'est aujourd'hui au tour des forêts d'être proposées à la « concession privée ». Il s'agit, selon la Conservation des forêts de la wilaya d'Oran, de 13 forêts représentant au total une superficie globale de 182 ha, répartis sur neuf communes de la wilaya, à savoir Aïn El-Kerma, Boutlélis, Aïn El-Turck, Bir El-Djir, Hassi Ben Okba, Es-senia, El-Kerma, Gdyel et Mers El-Hadjaj.

Bir El Djir

10.000 couffins pour les nécessiteux durant le Ramadhan

K. Assia

Les préparatifs pour le mois sacré vont bon train à Bir El Djir. Une opération de recensement et d'identification des familles nécessiteuses est lancée depuis quelques jours par la commission des affaires sociales de l'APC, a-t-on appris, hier, auprès de M. Belkadiri, président de l'APC de Bir El Djir. L'opération pilotée par le bureau d'aide social et communal sera ficelée dans les prochains jours et permettra d'identifier le nombre exact des familles. Quelque 10.000 couffins seront distribués dans le cadre de cette opération, apprend-on de même source. Un chiffre qui, selon le maire, a été revu à la hausse en raison des différentes opérations de relogements. L'APC a distribué l'année dernière pas moins de 8.500 couffins au profit des nécessiteux. Sur ce et pour éviter toute fraude pouvant survenir en matière de recensement des bénéficiaires, la commune de Bir El Djir a procédé depuis quelques années à la délivrance de cartes d'identification des familles devant bénéficier de cette action de solidarité. Ces cartes sur lesquelles des photos des familles bénéficiaires ont été apposées ont été établies sur la base d'un recensement, explique le maire. Ce document mentionne en effet toutes les données indispensables quant à l'identité et l'adresse du bénéficiaire. Mais devant l'explosion démographique que connaissent certaines régions du pays, ce chiffre a augmenté. C'est dans cette optique que l'opération de recensement devra identifier de nouveaux bénéficiaires qui se verront octroyer de nouvelles cartes. Pour ce qui est de la révision à la hausse du montant alloué pour l'opération spécial couffin, celle-ci s'explique simplement par le fait que certains produits de base ont connu à leur tour une augmentation sensible. L'APC de Bir El Djir a débloqué 2,5 milliards de centimes pour piloter cette opération de solidarité. Les élus doivent également se renseigner sur les besoins des imams sachant qu'une réunion est prévue dans deux jours pour ficeler les préparatifs quant aux concours de récital de coran et connaître par là même les besoins exprimés.

Au niveau de la commune d'Oran, les 12 secteurs urbains ont été instruits de recenser les nécessiteux, un procédé qui permettra de d'identifier les vrais demandeurs des faux.

Un tracteur chute dans un ravin

Décès d'un agriculteur à Sidi Ghalem (Tafraoui)

Un agriculteur a été victime d'un accident tragique qui lui a coûté la vie. Le drame s'est produit dans la localité de Sidi Ghalem, commune de Tafraoui, lorsqu'un tracteur a chuté, dans un ravin d'une hauteur de 150 m. Le conducteur, un septuagénaire, est décédé sur les lieux. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Oran et une enquête a été ouverte. **J.B.**

Tranche de Vie

Par El-Guellil

M'diprimi

Déprime quand elle vous tient ne vous lâche pas. Même en lui offrant nos meilleures conditions et propositions. Elle est là. A tel point qu'on l'a soigne afin de l'amadouer croyons-nous pour mieux lui faire lâcher prise. On essaye de la piéger avec des pilules dites du bonheur. Nos amis nous sollicitent pour nous changer les idées. D'autres psychologues essayent de rechercher la cause de tout ce malêtre en nous questionnant sur notre passé et présent. Enfin, des amis bien attentionnées et sûrement bien intentionnés nous expliquent sans détours et sans paraboles combien nous sommes loin d'être plaints et qu'il faudrait relativiser pour découvrir le bonheur et la chance qu'on a à être ou à avoir ce qu'on a.

Longtemps on a pensé que la déprime ne touchait que les faibles et/ou les surmenés. Ces derniers lassés de trop de gesticulation se laissent un jour surprendre au coin d'un épuisement. Accablés par la découverte qu'ils ne sont que des êtres humains assujettis à des sentiments qui les font réagir malgré eux. Les premiers vivent dans l'ennui, anéantis de ne pas être tout simplement des acteurs de leur vie se laissent emporter à la moindre difficulté. Celle-ci leur paraît être d'abord une injustice de plus dans leur vie déjà sans grand intérêt. Dormir et oublier. Comment ?

Lorsqu'on a une femme qui décode votre tristesse comme de la lâcheté. C'est trop facile d'avoir une maladie imaginaire. Avec les gosses qui braillent, la belle-mère qui commente tous les évènements de la journée, la femme aurait plus de causes à être surmenée et anéantie. Malheureusement, le mari s'écoute trop et ne fait pas face à ses responsabilités. Du coup, tout retombe sur la femme aux larges épaules. Les pieds, croit-elle, bien ancrés au sol. Impossible de trébucher. Ce qu'elle ne sait pas c'est que son mari avait eu la même approche. Ils sont trop proches.

Préparatifs de la saison estivale

Seuls deux parcelles reservées à la concession à Mers El-Hadjadj

La saison estivale à Mers El-Hadjadj pointe déjà du nez et les préparatifs vont bon train pour recevoir comme il se doit les estivants, chaque année de plus en plus nombreux. Des réaménagements en tout genre ont été effectués durant toute l'année, entre autres le confortement des bordures du vieux port par un mur d'enceinte, le nettoyage et le ravalement de certains lieux et placettes ainsi que les cabanons et fonds de commerce de particuliers qui les louent durant la haute saison. Il y a quelques jours, la direction du tourisme d'Oran qui, désormais, gère directement la concession des plages, a lancé un avis d'appel d'offres pour la concession. Cette saison, contrairement aux autres, uniquement deux parcelles de 90 mètres de largeur et de 50 de longueur ont été réservées pour l'implantation des transats. Et si l'on doit se fier aux clauses contenues dans le cahier des charges, aucune parcelle autre que celles désignées ne sera squattée par les plagistes sous peine de poursuites pénales et résiliation du marché. Le plus grand espace demeure réservés aux simples citoyens qui ne seront plus obligés de louer un emplacement qui a été fixé, l'année dernière à 800 dinars la table, voire 1000 dinars. Des jeunes, une soixantaine qui d'habitude louait des espaces à la grande plage n'ont pu cette année dégoter la moindre parcelle et du coup l'amertume est grande chez eux. Un seul candidat fut désigné pour les deux emplacements. Ces jeunes qui se sont rendus à la daïra de Bethioua, ne contestant nullement le choix de l'heureux élu, ont fait savoir tout de même aux responsables qu'ils ne toléreront en aucune manière le squat d'autres emplacements que ceux désignés. Ils craignent que des intrus «sous-traitent» des emplacements pour les louer aux estivants. **L. T.**

Lancement, hier, de la caravane «Consommons algérien»

K. Assia

Une caravane de sensibilisation autour du thème «Consommons algérien» sillonne, depuis hier et jusqu'au 3 mai prochain, les 9 daïras de la wilaya d'Oran. Lancée à partir de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oranie, cette caravane, mobilisant les agents de la direction du Commerce et de quelques membres de la CCIO s'est rendue, hier, dans les daïras de Ain El Turck et Boutlélis. L'objectif est, selon le directeur régional du Commerce d'Oran, de sensibiliser le plus grand nombre d'intervenants en plus des ménages et du consommateur. L'acte de consommer étant libre, il s'agit, surtout, de mettre en relief, la variété des produits fabriqués, localement et destinés aux ménages ou à l'entreprise. Ces derniers sont d'une qualité qui mérite d'être relevée et promue. L'incitation à la consommation du produit algérien favorise le maintien de l'emploi et le développement de l'activité économique, indique-t-il. Il s'agit, également, de sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité de se mettre au diapason afin de placer, sur le marché, des produits toujours plus compétitifs aussi bien en qualité qu'en prix. Cette caravane a donc pour but d'approcher le maximum d'Oranais, par le fait qu'elle sillonnera toutes les daïras avec pour dernière halte, Gdyel et Bir El Djir.

Des prospectus sur le produit algérien seront donc distribués. Les agents du Commerce ont concocté, à l'occasion de cette semaine, qui s'inscrit dans le vaste programme national, initié par le ministère du Commerce, un riche programme de sensibilisation et d'information sur la production locale. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette campagne. Les commerçants de détail sont, pendant cette période, autorisés à organiser des tombolas ou des promotions sur des produits. L'encouragement de la consommation des produits «made in Algéria» dont certains n'ont rien à envier à ceux importés, sera, donc, le thème de cette semaine, a expliqué le président de la CCIO. Plusieurs conférences-débats et tables rondes sont animées par des experts, universitaires et des cadres du secteur du Commerce. Parmi les thèmes retenus: «le rôle des pouvoirs publics dans la valorisation des produits de terroir», «l'intégration du marketing social dans le programme de promotion du produit «made in Algéria'», «les effets des produits importés sur la santé des citoyens» et «les facteurs influents sur l'évolution du mode de consommation».

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Manane Miloud, 81 ans, Petit Lac
Mehamed Haïchour, 84 ans, Victor Hugo
Baaba Benali, 93 ans, Cité Mimosas
Aïssa Yahia, 85 ans, Les Planteurs

Horaires des prières pour Oran et ses environs

09 rajab 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h43	**13h01**	**16h45**	**19h51**	**21h16**

Un chantier d'extension, des équipements ultramodernes, des projets de jumelage…

Des promesses pour une meilleure prise en charge des cancéreux

Ph.: B. H. Karim

Sofiane M.

Après des travaux de restauration et de confortement de la structure, le service de radiothérapie-oncologie de l'hôpital d'Oran, rouvert il y a quelques mois seulement, vient de reprendre sa position comme l'un des plus importants services de radiothérapie de la région ouest. Le professeur Dali Youcef Ahmed Fethi, à la tête de ce service depuis 1985, voit grand. Il espère profiter du nouvel élan insufflé par la direction générale de l'établissement pour ériger ce service en structure de référence au niveau national. Il faut avouer que ce vieux professeur formé entre 1974 et 1977 à l'institut Gustave Roussy, premier centre européen de lutte contre le cancer, ne manque pas d'idées, de persévération et surtout d'énergie pour traduire ces aspirations dans la réalité. Ce vieux professeur a la réputation de ne rien laisser au hasard, d'être entrepreneur et perspicace. La soixantaine largement entamée, le professeur Dali Youcef œuvre aujourd'hui pour léguer à la relève un service pouvant assurer des soins qualitatifs aux patients atteints de tous types de cancer et même de certaines maladies inflammatoires. Entre ce vieux professeur et la radiothérapie c'est une histoire de passion envahissante qui dure depuis plus de quarante ans. Ce professeur connu et reconnu en France et au Canada a formé durant sa longue carrière de nombreux radiothérapeutes qui ont choisi le chemin de l'exode dans des pays qui offrent de meilleures conditions de pratique de la médecine. Le professeur Dali Youcef ne regrette pas pour autant son choix de rester au bled. «J'avais plusieurs possibilités pour exercer mon métier dans un autre pays comme le Canada. Je n'ai jamais regretté mon choix de rester ici. Et si c'était à refaire, je l'aurai refait sûrement», affirme-t-il. Il avoue toutefois que beaucoup reste à faire pour améliorer la qualité des soins dans nos hôpitaux. Il plaide d'emblée pour une réforme totale du cursus des médecins dans les facultés en optant pour une formation de qualité. Pour emporter le défi qualitatif, notre professeur estime que la solution reste la conclusion de convention avec de grands hôpitaux européens. «Il faut choisir la bonne locomotive pour remporter le défi qualitatif », lance-t-il. « J'ai fait une dizaine de propositions de jumelage avec des hôpitaux de Canada et de Bordeaux. J'ai même obtenu l'accord des médecins étrangers, mais finalement ces propositions n'ont pas été retenues par l'administration ». Abordant les projets lancés récemment par la direction de l'hôpital, le professeur demeure optimiste. « Je suis content de voir que le retard est en train d'être absorbé. Nous avons un chantier d'extension du service et des équipements ultramodernes de radiothérapie seront prochainement acquis par l'hôpital ».

UN CHANTIER D'EXTENSION DU SERVICE RADIOTHÉRAPIE

A quelques mètres de l'entrée principale du service radiothérapie, un chantier vient d'être installé pour la réalisation de deux bunkers qui devront accueillir les deux nouveaux accélérateurs linéaires de radiothérapie. Ces deux accélérateurs devront autoriser des traitements de radiothérapie plus rapides et plus efficaces pour davantage de malades et en particulier les cancéreux. Il s'agit en fait d'une opération d'urgence inscrite par le ministère de la Santé. Les travaux d'excavation ont été achevés sur le site qui se trouve près de la trémie reliant l'hôpital au service de pneumologie (ex- Glattar). Une fois les travaux finalisés, les deux bunkers seront reliés au service de radiothérapie par une passerelle qui sera réalisée au-dessus de la trémie. « Le ministère de la Santé a débloqué une enveloppe de 200 millions de dinars pour la construction des deux bunkers. Une autre enveloppe de 600 millions de dinars a été consacrée à l'acquisition des deux accélérateurs linéaires », précise le DG de l'hôpital, Bouhadjar Benali. Le chantier de réalisation des deux futurs bunkers a été confié à une entreprise locale. Elle a pour mission de construire les deux structures avec des murs en béton de trois mètres d'épaisseur. Des matériaux spéciaux épais et lourds seront utilisés pour une meilleure atténuation des faisceaux émis par les accélérateurs linéaires. Une fois les deux accélérateurs installés, le service de radiothérapie devra assurer des traitements plus rapides et plus efficaces pour tous les patients. Il n'y aura plus besoin ni de rendez-vous ni de listes d'attente. Les deux accélérateurs peuvent prendre en charge une centaine de cancéreux par jour. Une fois ces appareils de haute technologie mis en service, les patients soumis à une radiothérapie pourront se présenter munis d'une décision médicale et se faire traiter le jour même, sans passer par ces rendez-vous qui dépassent parfois 45 jours. La radiothérapie utilise les rayonnements de haute énergie de l'accélérateur linéaire pour détruire les cellules cancéreuses. L'objectif du traitement consiste à cibler une tumeur cancéreuse spécifique tout en minimisant les dommages causés aux tissus sains environnants. Les types de cancers les plus fréquents peuvent être traités d'une manière ou d'une autre par radiothérapie. On utilise la radiothérapie pour éliminer des tumeurs diagnostiquées à un stade précoce, pour prévenir ou réduire les risques de récidive du cancer et pour contrôler certains types de cancer qu'il est impossible d'éliminer complètement. Cette technique est également efficace dans le soulagement des symptômes et dans l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints d'un cancer avancé. On la combine souvent à la chimiothérapie.

24 MILLIARDS DE CTS POUR ACQUÉRIR UN PET-SCAN

Le service de radiothérapie de l'hôpital d'Oran sera doté prochainement d'un appareil sophistiqué pour le dépistage et le diagnostic du cancer. Il s'agit du Pet-Scan ou Tep-Scan en français (Tomographie à Emission de Positons). Le Pet-Scan est un procédé d'imagerie médicale dont le but est d'étudier l'activité d'un organe. Le principe est d'injecter dans l'organisme un traceur, une toute petite quantité de substance radioactive sans danger pour l'organisme, puis, une heure après, de prendre des images de l'organe étudié grâce à une sorte de caméra qui capte les radiations émises. Il est principalement utilisé dans le cadre de la cancérologie : la concentration du traceur dans certaines zones révèle la présence, l'activité et l'étendue des tumeurs cancéreuses. Le Pet-Scan peut être également répété dans le cadre du suivi de l'efficacité du traitement, mais aussi au niveau cérébral dans certaines pathologies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson, et au niveau cardiaque pour évaluer l'étendue des lésions après un infarctus du myocarde. Le Pet-Scan permet de mettre en évidence les tissus tumoraux au sein d'une cicatrice, de les distinguer des tissus nécrotiques. On peut ainsi corriger les imperfections de l'imagerie traditionnelle. Cet examen paraît particulièrement intéressant lorsque existent des signes cliniques de récidive, lorsque l'imagerie traditionnelle est en échec et lorsqu'un traitement local (ou général) a des chances de réussite (chirurgie de rattrapage, radiothérapie, chimiothérapie efficace, hormonothérapie). «Le ministère de la Santé a débloqué dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer une enveloppe de 24 milliards de cts pour équiper le service de radiothérapie du Pet-Scan. Il est aussi question de l'acquisition d'un simulateur scanner pour un montant de huit milliards de cts. Nous avons relancé récemment un avis d'appel d'offres pour l'acquisition d'un lot composé d'un simulateur scanner, d'équipements de physique : dosimétrie de calcul et dosimétrie de mesure en plus des accessoires. L'acquisition de ces équipements devra coûter 120 millions de dinars », précise le directeur général de cet établissement hospitalier.

Pour le traitement des cancéreux au cas par cas

Des réunions de concertation pluridisciplinaire chaque semaine au CHUO

J. Boukraâ

De nouvelles mesures ont été décidées par le service des maladies cancéreuses du centre hospitalier-universitaire d'Oran (CHUO) pour une meilleure prise en charge des malades. Selon M Kamel Babou, chargé de communication du CHUO, « des réunions de concertation pluridisciplinaire seront organisées chaque semaine pour assurer une bonne prise en charge des malades. Les malades seront pris en charge au cas par cas lors de ces réunions. Le malade peut aussi assister au rencontres qui ont pour but de tracer un programme personnalisé de soins adapté à chaque patient ». Les réunions de concertation pluridisciplinaire demeurent l'élément principal d'une bonne prise en charge d'un malade atteint de cancer. Les réunions de concertations pluridisciplinaires réunissent les professionnels de santé de différentes spécialités, impliqués dans le traitement du cancer : cancérologues, radiologues, ana-pathologistes, radiothérapeutes. « Les réunions seront présidées par le chef de service de l'unité de chimiothérapie, Pr. Bousshaba Abdelkader, et d'autres professeurs représentants d'autres services. Dans une première étape, ces réunions vont toucher le malade atteint de cancer de la cage thoracique, comme le cancer des poumons. L'opération sera généralisé plus tard pour toucher les malades atteints du cancer du sein, gastrique, ORL et autres », selon le chargé de communication. La réunion de concertation pluridisciplinaire aboutit à l'établissement d'un programme personnalisé de soins (PPS) qui décrit le protocole thérapeutique décidé. Il est remis et expliqué au patient. Il facilite la transmission des informations entre les médecins hospitaliers et le médecin traitant, en précisant le réseau et l'établissement qui a pris en charge le patient, ainsi que le médecin hospitalier référent et les coordonnées d'un représentant des patients. Le médecin traitant reste le pivot de la prise en charge de la maladie, des premières manifestations de la maladie au suivi du traitement. Pour les patients atteints, une prise en charge du cancer adaptée est primordiale et permet de répondre à leurs attentes comme à celles de leurs proches. De plus, une prise en charge spécifique vise à mieux combattre la maladie et à mieux vivre avec. Il y a lieu de rappeler que des comités de consultation pluridisciplinaires ont déjà été créés et d'autres sont en voie de l'être à l'établissement hospitalo-universitaire d'Oran pour une meilleure prise en charge des patients atteints de cancer.. Ce genre de réunion constitue un grand avantage pour les malades car, la décision est prise de manière commune par tout le staff et toutes les probabilités sont passées en revue.

Office de promotion et de gestion immobilière OPGI

Titularisation de 107 agents contractuels, à l'occasion du 1er Mai

K. Assia

Annoncée le 24 février dernier, à l'occasion de la célébration de la Journée de nationalisation des hydrocarbures, la titularisation des contractuels de l'Office de promotion et de gestion immobilière, OPGI d'Oran, est, enfin, effective. Pas moins de 107 agents contractuels seront titularisés, à l'occasion de la célébration de la Journée des Travailleurs qui coïncide avec le 1er mai, de chaque année. La direction de l'office avait annoncé, le 24 février dernier, que plus de 250 agents seront titularisés, au fur et à mesure. Cette opération devait s'étaler sur plusieurs mois, au grand soulagement de nombreux contractuels qui ont, toujours, appelé à la régularisation de leur situation. Dans ce registre et lors d'une séance de travail, tenue jeudi, avec le conseil syndical de l'office, pas moins de 107 agents seront, donc confirmés. Cette opération vient en application du protocole d'accord signé entre la direction et la section syndicale de l'OPGI d'Oran. Cette titularisation permettra une stabilité de l'emploi, à ces contractuels qui étaient appelés, tous les ans, à renouveler leurs contrats. Il sera question, également, d'améliorer les conditions socioprofessionnelles de ses effectifs.

8ème édition du Salon «Ouest Vuvi 2015»

Le «made in Algeria» à l'honneur !

La 8ème édition du Salon du véhicule utilitaire et industriel de l'Ouest (Ouest Vuvi 2015), qui est organisée, simultanément avec le 9ème Autosav, (Salon du service après vente et équipements), a été inaugurée, dimanche par le wali d'Oran, au Palais des Expositions du Centre des conventions (CCO).

Ph.: B. H. Karim

Sofiane M.

Le lancement de cette huitième édition qui se poursuivra jusqu'au 29 avril, en cours, a coïncidé avec le début de la campagne nationale «Consommons algérien» qui vise à encourager les ménages à acheter le «Made in Algeria». Pour les organisateurs cette édition est placée sous le sceau de la promotion d'une production nationale riche et diversifiée. «Il y a de nombreux producteurs nationaux qui participent à nos deux salons pour promouvoir leurs produits, réalisés dans des unités situées en Algérie. Nous avons ainsi une société locale qui a une usine, à Oran, spécialisé dans la production des batteries automobiles (accumulateurs électriques). Il y a une autre société qui vient de la wilaya de Batna qui fabrique des filtres, des pièces pour circuits de lubrification et d'admission et des filtres pour l'industrie chimique par usage. Le salon accueille, également, deux entreprises algériennes qui produisent des pompes à béton avec un taux d'intégration élevé de ces produits. Les visiteurs professionnels pourront aussi découvrir une autre société locale qui propose l'aménagement de tous types de véhicules utilitaires: ambulance, clino mobile, conteneur, benne, plateau, ridelle et citerne et ateliers mobiles. Nous avons, enfin, un stand de la société Naftal qui commercialise une gamme complète de lubrifiants couvrant toutes les applications du secteur automobile et industriel», précisent les organisateurs. Le premier stand que nous avons visité a été celui de la société Ufmatp (unité de fabrication de machines agricoles et travaux publics). Cette société, créée dans les années 1980, à Béjaïa, fabrique des mini centrales à béton (CB 33/425), des citernes galvanisées 1.000 litres, des remorques agricoles, des compresseurs, des monte-charges, des parpaineuses et des mini-citernes de collecte de lait. «Le taux d'intégration de nos produits est de 80%. Nous avons même des produits fabriqués, à 100%, à partir de composants algériens», se félicite Guenoune Adel, responsable marketing de Ufmatp. Une autre société Fapobenas propose, également, des pompes à béton, fabriquées, localement, dans son usine de Blida. Cette société est brevetée et jouissant de l'exclusivité dans la fabrication et la commercialisation d'une grande variété de pompes à béton, pompes de transfert, pompes de béton projeté, compresseurs tractables à vis, etc. «Le taux d'intégration de nos produits est de 70%. A part le moteur et le compresseur Deutz importé d'Allemagne, tous les autres composants, sont produits dans notre usine», soutient le responsable du stand de cette société. Le salon «Ouest Vuvi 2015» est un rendez-vous annuel qui regroupe tous les professionnels du transport en tout genre, véhicules industriels, matériel de travaux publics et matériel de manutention, dans la région. Il est organisé par 'Somex international Plus'. Une surface d'exposition de 5.000 m² a été consacrée, cette année, aux concessionnaires et certains agents agréés locaux.

Après une brève éclipse

L'informel revient en force à Aïn El-Turck

Rachid Boutlélis

A l'approche de la saison estivale le commerce informel commence insidieusement à se réinstaller dans différentes zones essaimées à travers les quatre communes que compte la daïra d'Aïn El-Turck, notamment au chef-lieu. Le squat des trottoirs par des tréteaux de fortune et les extensions illicites, débordant assez souvent sur la voie publique, figurent parmi les principales infractions qui, ironie du sort, n'agressent désormais plus le regard du badaud. Ce triste constat, un leitmotiv qui refait son apparition à la même période de l'année dans cette région côtière, synonyme d'un début d'affluence de vacanciers, confronte la circulation piétonnière à moult désagréments et suscite souvent le courroux des automobilistes. Ces derniers trouvent, en effet, d'énormes difficultés pour manœuvrer dans certaines zones du centre de la commune d'Aïn El-Turck qui sont carrément envahies par l'informel comme, à titre d'exemple, les abords de la place Vassas où règne en maître une grande débandade de véhicules de transport où encore à la imite du quartier Sidi El Bahri à l'entrée du marché des fruits et légumes. Il est également nécessaire de citer dans la foulée la prestigieuse et principale artère d'Aïn El-Turck qui, dans un passé encore vivace, n'avait rien à envier aux boulevards des stations balnéaires de renommée du vieux continent.

Aujourd'hui, elle a, hélas, énormément perdu de son aura avec la véritable anarchie qui meuble l'essentiel de la névralgique activité du secteur de commerce. Les normes élémentaires sont allégrement piétinées par l'insouciance des uns additionnée au mélange d'indifférence et de complaisance manifeste des autres. « Cela a grandement contribué à l'enlaidissement de ce boulevard qui était jadis un lieu agréable où s'épanouit la badauderie », a fait remarquer au Quotidien d'Oran un vieux riverain demeurant à proximité de l'esplanade du 20 Août 1954, sise en plein cœur de la ville. Ces impacts négatifs sont durement alimentés par cette infraction, orchestrée par une multitude de commerçants activant dans l'illégalité et enlaidissent au plus haut point les paysages des rues, des boulevards et des places publiques. Notons encore, selon le constat établi sur le terrain, que cet indésirable état de fait a malheureusement encouragé certains gérants d'établissements de commerce à imiter ces revendeurs à la sauvette en s'accaparant des espaces et/ou à squatter les trottoirs en n'hésitant pas à laisser déborder leur marchandise sur la chaussée. Il est utile de noter qu'après s'être quelque peu éclipsé, à la faveur des opérations initiées par le gouvernement, l'informel semble avoir tendance à ressusciter de ses cendres pour se réinstaller dans les paysages des ces municipalités côtières en charriant d'innombrables désagréments qui polluent l'environnement et détériorent le cadre de vie dans cette partie de la wilaya vers laquelle convergent chaque été des millions d'estivants. Des déclarations pertinentes ont été formulées à ce sujet par un grand nombre de riverains domiciliés à Aïn El-Turck. « L'informel a aussi détruit d'illustres points de repère qui relatent tout un pan de l'histoire contemporaine de cette région où il faisait bon vivre ». Nos interlocuteurs ont suggéré à l'unanimité la poursuite régulière de la lutte contre l'informel, unique et infaillible moyen d'assainissement, qui a déjà fait ses preuves une année auparavant avec l'application des instructions initiées par le gouvernement.

Culture du champignon

Une expérience prometteuse à Oran

Des agriculteurs d'Oran affichent un vif intérêt pour le développement et la diversification des produits agricoles, dont le champignon, présent dans l'art culinaire de la région, mais souvent importé en conserve. Le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) spécialisé, en agronomie, de Misserghine oeuvre à préparer le terrain, à cette activité agricole, longtemps mise en veilleuse et qui n'exige pas un grand investissement. Tous les facteurs de sa réussite y sont disponibles, à l'exception des semences qui sont importées au prix fort, selon le directeur de cet établissement de formation. Pour acquérir ces semences, qui ont été à l'origine de l'arrêt de la production du champignon au CFPA de Misserghine, des chercheurs de l'Université d'Oran ont lancé une étude pour sa régénération, a indiqué Zerrouki Kaddour, rappelant que la culture du champignon donnait une production abondante dans les années 80.

Sur la base des résultats de cette recherche scientifique, l'expérience reprendra au CFPA, dans 4 tunnels de 200 m de long et sa réussite encouragera l'ouverture d'une branche de formation, dans cette culture et la formation d'enseignants dans cette spécialité, voire par la suite la création de champignonnières, a assuré le même responsable.

L'INVESTISSEMENT DANS LA CULTURE DU CHAMPIGNON, UN CRÉNEAU PROMETTEUR

Un responsable du secteur de l'emploi, à Oran, trouve l'investissement dans cette activité agricole «porteur» sur le plan économique, partant de la forte demande sur le champignon par les consommateurs, les établissements hôteliers, les restaurants et les pizzerias. La réussite de l'expérience de régénération du champignon, très utilisé dans la cuisine oranaise, motivera la femme rurale des communes de Misserghine et de Boutlélis à suivre une formation et à lancer de petites champignonnières lui procurant des rentrées supplémentaires, a affirmé la présidente de l'association de promotion de la femme rurale «Main dans la main», Allou Baba Ahmed. Mieux encore, la Chambre de l'Agriculture d'Oran s'est déclarée prête à accompagner l'agriculteur intéressé par l'investissement dans la culture du champignon, en lui fournissant l'assistance technique et en lui assurant la formation voulue, a souligné son secrétaire général, Zeddam Houari. La relance de la Culture du champignon, qui évolue, dans des espaces obscures, est possible à Oran, qui dispose de sites adéquats dont des abris aménagés, lors de la 2ème Guerre mondiale, des galeries souterraines et des tunnels au vieux quartier de «Sidi El Houari» qui peuvent être exploités à cet effet, selon Massinissa Ourabah, responsable de l'antenne d'Oran de l'Office national d'exploitation et de gestion des biens culturels protégés.

LE CHAMPIGNON : UNE HISTOIRE, UNE PASSION

La culture du champignon a été introduite à Oran à l'époque coloniale par les Espagnols et les Français. Elle se pratiquait dans des grottes, des tunnels et autres galeries aux quartiers «Ras El Aïn», «Sanawbar» et Sidi El Houari. Toutefois, la production ne subvenait pas aux besoins, notamment, celle du champignon blanc de renommée mondiale, a rappelé un commerçant, au marché des Aurès, au centre-ville d'Oran.

Après l'indépendance, cette culture s'est répandue à l'intérieur des grottes, très nombreuses dans ces quartiers, qui se sont transformées en champignonnières dont la majorité a disparu suite à un glissement de terrain dans les années 90 à 'Ras El Ain', dû à un tassement de constructions au-dessus des grottes. La décennie noire a été également à l'origine du désintéressement des adeptes de la collecte du champignon sauvage, pratiquée par des jeuneset des vieux oranais qui se rendaient dans les grottes en groupes pour le cueillir. Ce produit constituait, jadis, une source de subsistance pour plusieurs adeptes qui savaient distinguer entre le champignon comestible et celui toxique, et l'écoulaient aux marchés 'Aurès' et 'Michelet' des fruits et légumes. Constatant une demande sur le champignon sauvage, des agriculteurs ont tenté, dans un passé récent, de relancer cette culture mais pour de courtes durées, faute de semences, a regretté un ancien cultivateur.

L'extinction de la culture du champignon, dans des grottes et la demande croissante sur ce produit avec la prolifération, ces dernières années, des pizzerias et des hôtels, ont favorisé le recours au champignon importé en boîtes de conserve.

A titre illustratif, 285 kg de champignon en conserves ont été importés pour une valeur de plus de 28 millions de DA de Chine, en 2014, alors que des boîtes provenant d'Espagne ont atteint 186 kg, soit plus de 15 millions de DA durant le 1er trimestre, de l'année en cours, selon la direction du Commerce d'Oran. Les prix jugés élevés du champignon frais importé qui peut atteindre 600 DA le kg, aux marchés «Michelet» et «Aurès», ont poussé les demandeurs à se tourner vers celui en conserve qui, toutefois, n'a pas la même valeur nutritive, a indiqué un restaurateur au centre-ville d'Oran. En effet, l'utilisation du champignon dans l'art culinaire oranais s'est accentué avec l'apparition de grandes surfaces commerciales, proposant ce produit, dans des boîtes de conserves à 150 DA l'unité de 500 g. Fait remarquable : la quasi totalité des familles oranaises utilise le champignon soit pour décorer des plats ou en friture, notamment durant le mois de Ramadhan et lors des fêtes. En attendant la réussite de l'expérience de relance de la culture du champignon naturel, plus prisé par le consommateur, celui en boîtes continue de susciter les convoitises...

Marché halal : le Pakistan rêve d'inonder les pays du Golfe

Sur le comptoir, près de la caisse, les petits bonbons de gelée fruitée ont disparu. Sur les étagères, ce sont des sachets de soupe de poulet qui ont été retirés. Au Pakistan, la révolution «halal» est en marche pour purger les épiceries de produits importés «douteux» et relancer les exportations vers les riches pays du Golfe. Le gouvernement a publié en début d'année une liste d'une vingtaine de produits alimentaires importés non «halal», donc pas «licites» pour un musulman. Le diable est dans les détails, dit l'adage, et il faut y regarder de près ces jours-ci dans les supermarchés, supérettes et bazars pour déceler des changements... Dans ce pays musulman de près de 200 millions d'habitants comptant environ 2% de chrétiens, les épiceries ne vendaient déjà pas de porc ou d'alcool, hormis quelques exceptions pour les étrangers et les chrétiens adeptes de libations nocturnes. Mais ce sont désormais des produits dérivés qui sont visés. Exit donc les «Pop-Tarts», ces toasts sucrés américains, le «Jell-O», dessert gélatineux, les bonbons fruités «Skittles» et différentes marques de soupe de poulet importées d'Europe. Car ces produits contiennent soit du vin, soit de la gélatine potentiellement extraite du porc. Le poulet de la soupe a lui peut-être été «étourdi» avant d'être tué. «On a entendu parler de ces nouvelles règles et on n'a pas pris de risque», souffle un commerçant de la capitale Islamabad. Il a volontairement retiré certains produits importés de ses rayons, car les autorités n'ont pas le mandat pour l'instant de le faire. D'autres épiciers apposent, eux, des pancartes appelant leurs clients à bien lire les ingrédients des produits importés qu'ils achètent, voire leur recommandent à voix haute devant tous de ne pas consommer des produits pourtant autorisés mais qu'ils disent «haram», impropres à la consommation.

Un projet de loi dont l'AFP a obtenu copie et sur lequel les parlementaires devraient se prononcer au cours des prochains mois propose justement de faire le tri entre le licite et l'illicite, de doter le pays d'inspecteurs et de relancer les exportations agro-alimentaires vers le Golfe en créant une Autorité pakistanaise du Halal. Si le Pakistan connaît une vague d'islamisation depuis la fin des années 70, il a mis du temps à rattraper la vague du «halal» qui déferle depuis des années déjà chez ses voisins du Golfe. Les autorités pakistanaises évaluent à 700 milliards de dollars ce marché mondial de l'alimentation halal.

Enfants et télévision : une heure par jour, déjà trop ?

Les pédiatres américains sonnent l'alarme : un travail réalisé auprès de plus de 10.000 enfants scolarisés en maternelle montre une nouvelle fois l'effet désastreux du temps passé devant la télévision, sur le tour de taille. Inquiétant…

Le Dr Mark DeBoer et son équipe de l'Université de Virginie à Charlottesville ont analysé les données d'une étude longitudinale (laEarly Childhood Longitudinal Survey) réalisée auprès de 10 850 enfants de maternelle. En 2011, puis un an plus tard courant 2012, les auteurs ont mesuré la taille et le poids des petits. Ils ont aussi interrogé leurs parents sur le temps passé au quotidien devant la télévision. Au terme de ce travail, il ressort que les enfants de cette tranche d'âge passe en moyenne plus de trois heures (3,3h) par jour face au poste ! Et selon les auteurs, ceux qui y restent plus d'une heure présentent un risque d'obésité 73% plus élevé que ceux qui regardent la TV moins d'une heure. Pour Mark DeBoer, «ce travail constitue une preuve supplémentaire de ce lien entre le temps passé dans le canapé devant un écran et une mauvaise santé des enfants. C'est pourquoi, les parents doivent vraiment limiter autant que possible l'accès à la télé». Aux Etats-Unis, l'Académie de Pédiatrie préconise d'ailleurs de ne pas dépasser le cap de deux heures par jour… «C'est déjà beaucoup trop », conclut le médecin qui souhaite que cette recommandation soit sévèrement revue à la baisse.

Grande-Bretagne

Des autotests rapides de dépistage du sida en vente libre

Les «autotests», qui permettent en quelques minutes et sans supervision médicale de savoir si l'on est porteur du virus du sida, sont en vente sur internet depuis lundi au Royaume-Uni avant une arrivée de tests similaires cet été en France. Ce test individuel baptisé BioSURE HIV Self Test permet à toute personne, à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt, d'identifier en 15 minutes la présence ou non d'anticorps spécifiques produits en cas d'infection par le virus du sida, le VIH.

«Connaître votre statut VIH est crucial et le lancement de ce produit va permettre aux gens de se tester discrètement au moment et à l'endroit qui leur convient», s'est félicité la fondatrice de BioSURE, Brigette Bard.

Tout test positif devra être confirmé par un professionnel de santé et il est recommandé, pour les personnes à risque, de pratiquer un test tous les trois mois.

La seule alternative actuelle aux tests réalisés en cabinet médical est le «prélèvement à domicile» ce qui implique qu'une personne prélève un échantillon de sang au domicile du patient et que cet échantillon soit envoyé par la poste à un laboratoire d'analyse. Près de 110.000 personnes vivent avec le VIH au Royaume-Uni et près de 26.000 personnes en sont porteuses sans le savoir, les rendant inconsciemment responsables de la majorité des contaminations, selon le National Aids Trust (NAT), la principale fondation qui s'occupe du Sida au Royaume-Uni. «Plus de 40% des personnes vivant avec le VIH sont diagnostiquées tardivement ce qui signifie qu'elles ont vécu avec pendant au moins quatre ans», a indiqué Deborah Gold, directrice générale du NAT. «Les personnes diagnostiquées tardivement sont onze fois plus susceptibles de mourir lors de la première année après le diagnostic», a-t-elle ajouté. En 2013, plus d'un million de tests ont été effectués dans les cliniques britanniques. En France où environ 6.200 personnes ont découvert leur séropositivité en 2013, ces autotests «seront disponibles en pharmacie à partir du 1er juillet 2015», a annoncé en décembre la ministre de la Santé Marisol Touraine. Aux Etats-Unis où, comme en France, 20% des séropositifs ignorent leur état, des tests sont disponibles depuis juillet 2012 et permettent à partir d'un échantillon de salive ou de sang de donner un résultat en 20 à 30 minutes.

Un «requin de poche» découvert aux Etats-Unis

On les imagine gigantesques, imposants et effrayants… Mais les requins peuvent aussi parfois être mignons. La preuve avec ce «requin de poche», un animal extrêmement rare qui ne mesure que 5,5 pouces de long, soit un peu moins de 14 centimètres. Ce sont des scientifiques de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) qui ont eu la surprise de trouver récemment le poisson. Selon eux, il ne s'agit que du second spécimen découvert à ce jour. Mark Grace, responsable de l'étude, a expliqué: «Le découvrir nous a conduit à nous demander où ses parents pouvaient se trouver, et à nous interroger sur la manière dont ils sont arrivés dans le Golfe (du Mexique). Le seul autre spécimen connu avait été découvert très loin, au large du Pérou, il y a 36 ans de cela». Le «requin de poche» a été surnommé ainsi non seulement parce qu'il peut en effet tenir dans une poche, mais aussi à cause de son orifice distinctif au-dessus de la nageoire pectorale. Ce dernier prend la forme d'une poche. Étonnamment, il n'a pas été identifié directement dans l'océan, mais entre les murs du laboratoire de la NOAA à Pascagoula, une ville située dans l'état du Mississippi. Il avait été pêché en 2010 avec d'autres poissons à environ 305 kilomètres au large de la Louisiane, dans le cadre d'une étude sur l'alimentation des cachalots réalisée par le laboratoire.

Le petit requin, vraisemblablement un mâle âgé de quelques semaines, a dû patienter durant 3 ans dans un congélateur géant avant d'être identifié, selon la NBC. Il représente aujourd'hui en partie un mystère pour les scientifiques, qui doivent encore étudier ses caractéristiques physiologiques. Mais la trouvaille reste impressionnante. Mark Grace le reconnaît volontiers: «Le fait incroyable de trouver un poisson aussi rare et inhabituel est quelque chose de passionnant.

Des hackers russes ont lu des mails d'Obama

Des mails adressés au président des Etats-Unis Barack Obama et envoyés par lui ont été lus l'année dernière par des hackers russes qui ont pénétré le système informatique non classé secret de la Maison Blanche, a affirmé samedi le New York Times. Début avril, des responsables américains avaient reconnu qu'il y avait eu un «événement» en termes de sécurité à la fin de l'année dernière mais avaient refusé de confirmer des informations selon lesquelles des Russes seraient derrière ces cyberattaques. Selon le New York Times, qui cite des responsables américains ayant été informés de l'enquête sur ces faits, l'attaque a été «beaucoup plus intrusive et préoccupante» que cela n'a été officiellement reconnu.

D'après les responsables cités par le quotidien, on présume que les hackers étaient liés au pouvoir russe. Les pirates, qui ont également pénétré le système non secret du département d'Etat américain, ont réussi à accéder aux archives mails de personnes employées à la Maison Blanche et avec lesquelles M. Obama communiquait régulièrement, écrit le New York Times. C'est dans ces archives que les hackers ont pu voir des mails que le président avait envoyés et reçus, selon les sources citées par le quotidien. Les hackers ne semblent pas en revanche avoir pénétré les serveurs qui contrôlent le trafic de messages du BlackBerry de Barack Obama, et la Maison Blanche a assuré qu'aucun réseau classé secret n'avait vu sa sécurité compromise.

«Mais des responsables ont reconnu que le système non classé secret contient régulièrement beaucoup d'informations considérées comme hautement sensibles: horaires, échanges de mails avec des ambassadeurs et des diplomates (...) et, inévitablement, débats politiques», écrit le New York Times. Selon le journal, on ignore combien de mails du président ont été lus par les hackers. Son compte mail lui-même ne semble pas avoir été piraté, ajoute le journal. «Néanmoins, le fait que les communications de M. Obama étaient parmi celles qui ont été ciblées par les hackers - qui sont suspectés d'être liés au pouvoir politique russe, voire de travailler pour lui - a été l'une des conclusions de l'enquête les plus étroitement protégées», selon le New York Times.

Fonction publique : petits et grands paradoxes d'une réforme en panne de repreneurs

Par Boudina Rachid*

Suite et fin

Au sujet du recrutement dans l'attente de la mise en place d'un nouveau corps de fonctionnaires. La formulation n'est pas du tout heureuse. La solution n'est pas tant dans la mise en place prochaine, et pour tout dire très problématique d'un statut, que dans la possibilité de recruter dans des emplois qui ne correspondent à aucune des fonctions susceptibles d'être assurées par des corps de fonctionnaires. Dans ce cas de figure, il faudrait que chaque ministère arrive à identifier les emplois « métiers » très particuliers pour lesquels un recrutement direct sur CDI pourrait être justifié. Un pareil exercice ne doit pas être différé à la génération prochaine comme il est de tradition dans l'administration algérienne qui tombe facilement dans la « procrastination » lorsqu'il agit d'achever une œuvre qui fait redouter des problèmes auxquels on ne saurait pas faire face. Dans le cas qui nous intéresse il s'agit d'un exercice aisé qui doit être conduit de concert avec la direction générale de la Fonction publique dans une perspective de forte mutation des métiers qui n'appelle pas nécessairement la mise en place d'un statut adapté, qui est susceptible d'être vite dépassé de toutes les façons;

* au sujet du recrutement pour la prise en charge d'une opération revêtant un caractère conjoncturel. Déjà abordé plus haut, ce point mérite un complément d'analyse au regard de l'imprécision du délai qui doit régir cette catégorie de contrats. La solution serait ici de conclure des contrats à objet défini dont l'échéance concorde, soit avec un terme précis, c'est-à-dire daté, soit avec la réalisation de l'objet défini. Précisons tout de même qu'il n'est pas de la compétence des ministères concernés (les Travaux publics, les Ressources en eau, pour en citer quelques uns) de réglementer les modalités, ainsi que la durée et les conditions de renouvellement de ce type de contrats. Cette compétence relève de plein droit du domaine du règlement.

Notons pour en finir avec cet article 4 que la typologie des recours possibles au recrutement par contrat a omis le cas très particulier des besoins saisonniers et des besoins occasionnels qui s'expriment le plus souvent, soit pendant la période estivale, soit pendant la période hivernale, et dont la charge de travail qui en résulte ne peut être assurée par des fonctionnaires. Cet oubli est plus que dommageable car il aurait permis de baliser et d'encadrer réglementairement cette catégorie de besoins du point de vue des modalités de la relation contractuelle adaptée aux deux cas de figure.

- concernant l'article 5 du décret : renvoyant, ce qui ne saurait être autrement, à l'article 22 du statut général, cet article dispose « est considéré comme contrat à durée indéterminée tout contrat destiné à l'occupation d'un emploi permanent lorsque la nature des activités ou des besoins de service le justifient ». À ce niveau, l'imprécision est à son comble. D'abord et dans le principe l'occupation d'un emploi permanent est réservée aux fonctionnaires, même si bizarrement cette disposition n'est pas formellement inscrite dans le statut général, contrairement à d'autres systèmes de fonction publique de carrière qui le mentionnent toujours en ouverture du statut général, de telle manière que les contrats qui, à titre « extraordinaire », sont conclus entre un employeur public et un agent doivent être, en toute logique, des contrats à durée déterminée. Ensuite et nous référant à l'article 20 du statut général qui édicte que les cas de recours au recrutement des agents contractuels sur des emplois réservés à des fonctionnaires intervient à titre exceptionnel, on ne saurait que conclure que l'article 22 du statut général et l'article 5 du décret relatif aux contractuels ont, tous les deux, vocation à être mis en cohérence vis-à-vis de l'article 20 du statut général, sauf à ce que ce soit l'article 20 lui-même qui doit être amendé pour exclure de cette disposition les emplois d'entretien, de maintenance et de service.

-concernant l'article 8 du décret relatif aux AEMS (activités d'entretien, de maintenance et de service) :

* au sujet de l'alinéa 1 et 2, les deux ensemble disant que les AEMS sont pourvus par des contrats à durée déterminée ou indéterminée et que le contrat à durée déterminée ne peut excéder une année, renouvelable pour une période d'une année au plus. S'il n'y a rien à dire d'autre sur le principe consacré à l'article 19 du statut général qui a converti tous les emplois d'entretien de maintenance et de service au régime de la contractualisation esquissant un grand dessein inachevé comme on l'a souligné plus haut, par contre, nous sommes saisis par l'irréalisme, voire l'extravagance, du concept qui destine les contrats à durée déterminée non pas à la prise en charge des activités correspondant à des tâches précises et surtout momentanées, mais plutôt à une catégorie d'emplois arbitrairement dédiées au CDD. Ce raisonnement fait violence à la définition la mieux partagée du CDD par les réglementations les plus diverses, notre droit du travail compris (article 12 de la loi n°90-11, modifiée et complétée) qui assigne grosso modo au CDD les cas de recours suivants : remplacement d'un agent absent, attente de la prise de fonctions d'un agent recruté en CDI, accroissement temporaire de l'activité, travaux saisonniers et contrat d'usage. Cette thèse complètement absurde fait que l'emploi de femme de ménage, ou de gardien, ou d'agent de service qui répondent tous à des activités permanentes sont couverts par des CDD au mépris du simple bon sens. La situation devient cocasse quand on sait que les emplois occupés par des contractuels recrutés en qualité de CDD sont déjà budgétés comme emplois permanents. Ainsi donc, ce qui n'est pas permanent c'est le contrat lui-même qui doit conduire à l'échéance du terme d'une année renouvelé, le cas échéant, pour une même période, à être résilié de plein droit, après quoi l'employeur concerné procèdera au recrutement d'un autre agent par contrat à durée déterminée. Encore faut-il savoir, ce qui n'est pas indiqué dans le décret concerné, qu'il est constant que la pluralité des législations imposent très logiquement dans un tel cas de figure des délais de carence entre deux contrats à durée déterminée ce qui, ajouté aux temps de transaction pour recruter un agent contractuel, même en CDD, mène à des délais prohibitifs.

A part cela, essayez donc de faire accepter le bien-fondé de cette alchimie à un agent contractuel en fin de contrat ayant donné entière satisfaction et qui se voit être remplacé par quelqu'un d'autre sur le même poste de travail par la faute d'une réglementation quasiment assise sur la tête.

* au sujet de l'alinéa 3. Celui-ci prévoit que des arrêtés interministériels fixent les effectifs de référence pour chaque secteur administratif. Ce protocole qui consiste à quantifier uniformément les personnels contractuels pour une catégorie d'administration donnée symbolise l'antithèse même d'une gestion RH tournée vers la rationalité.

Même s'il est bien vrai que l'usage d'un barème de charge n'est pas à la portée des administrations, il reste quand même la solution pratique de construire des barèmes de référence adossés à des indicateurs d'activité et/ou d'environnement significatifs, de telle sorte que chaque administration puisse recevoir la dotation en personnels contractuels qui correspond réellement à ses besoins en quantité et en qualité.

D'un point de vue budgétaire, un tel dispositif, même s'il est fort avantageux pour les gestionnaires, contredit pour l'instant l'article 25 de la loi 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances. En fait, il a surtout l'inconvénient d'agir comme un appel d'air qui pousse à une consommation rarement rationnelle des postes budgétaire, fonctionnant de surcroît comme un fonds « revolving » qui permet de resservir automatiquement les postes budgétaires chaque fois qu'ils deviennent vacants, concourant au final à desservir tout système de prévision à un niveau agrégatif.

CORRÉLAT

Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence que l'expérience de la mise en place d'une fonction publique parallèle fondée sur le système du contrat pour les activités d'entretien, de maintenance et de service, avec option de basculer tout le reste des fonctionnaires sous le même système a vécu. Il ne s'agit même plus d'analyser l'échec de cette réforme, même si on peut déjà l'imputer à un mode opératoire qui a confondu concepts et outils parvenant juste à constituer un stock de contractuels empêtrés dans des CDI sans horizon et sans parcours professionnel identifié et encore moins sécurisé.

L'heure n'est pas à résoudre la quadrature du cercle dans les conditions du statut général et du décret 07-308. Les petites solutions mises bout à bout ne sont pas les bienvenues. La réponse à cette dangereuse équation exige une réaction d'ensemble au regard des conséquences lacunaires d'un dispositif qui a failli dans ses tenants et aboutissants.

Ce n'est pas affaire d'idéologie que de dire que la Fonction publique algérienne n'est pas prête à s'approprier le système contractuel. A vrai dire, ni les conditions objectives de ce passage ne sont réunies, ni qu'il existe des promoteurs en capacité de piloter un aussi vaste chantier (planifier, définir des actions, gérer et traiter les résistances, tester les solutions, ajuster, former les gestionnaires et mettre en route). Autant donc retourner, par la voie législative s'entend, au système de la fonction de la carrière déclamé et proclamé dans sa pureté originelle qui enjoint que les emplois permanents de l'Etat doivent être occupés par des fonctionnaires. Dans cette conception, l'emploi de contractuel intervient à titre dérogatoire comme variable d'ajustement autour d'une claire définition des situations justifiant le recours au contrat et par l'encadrement circonstancié des durées de contrat et des possibilités de leur renouvellement. Ce qui n'interdit pas d'ailleurs la mise en place, de période en période, d'un dispositif de titularisation de cette ressource par le biais de concours réservés pour ceux de ces agents qui justifieraient d'une certaine ancienneté et d'une évaluation concluante. En attendant, l'urgence est de rendre justice à tous ces agents recrutés par contrat à durée déterminée mais qui sont réellement affectés à des activités qui correspondent à un besoin permanent de l'administration en requalifiant leur contrat en CDI et de recourir au CDD uniquement dans les situations d'exception prévues par le droit commun, ce qui est déjà une garantie contre les abus actuels.

Quid des enseignants contractuels ? Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, le recours aux contractuels est une constante dans le système éducatif. Devant la lourdeur du processus d'organisation des concours, le recrutement des contractuels a l'avantage de procurer une certaine souplesse nécessaire à une gestion de proximité face au turnover important qui caractérise un secteur fonctionnant quasiment en flux tendus. Tout ceci, ne doit pas toutefois empêcher de rationaliser cette pratique par les quelques améliorations suivantes :

- régir le recrutement des enseignants contractuels par la voie d'un décret. L'observation est tout aussi valable pour les autres secteurs comme l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels et tous les autres ministères assurant une formation accessoirement à leurs missions de base. La simple circulaire interministérielle qui régit le recrutement des suppléants dans le secteur de l'Education nationale ne peut créer un état de droit par elle-même. Sa vocation est juste d'exposer l'état du droit existant résultant de la loi ou du règlement. Cette observation n'est pas que formelle : le but recherché relève du souci de stabiliser et de consacrer par un texte de niveau approprié les règles régissant une relation contractuelle qui, jusqu'à maintenant, est aussi précaire que le sont les conditions d'emploi de ces agents. Le décret souhaité aura l'avantage de donner force et crédit aux droits de ces contractuels et une plus grande clarté des modalités des contrats qui les lient à leur employeur (durée du contrat, modalités de renouvellement, rupture, modalités d'exercice des obligations statutaires, préavis, discipline, congés, absences spéciales, droit syndical, formation, couverture sociale etc.). Même l'appellation de « suppléant », petite ou grande, n'est plus de mise dans la mesure ou le décret 07-308 sur les contractuels n'a pas entendu retenir ce concept et a fixé la notion d'agent contractuel comme modèle unique et uniforme pour désigner les emplois de non titulaires ;

- confier aux corps d'inspection, selon leur spécialité, la responsabilité de procéder à la sélection des candidats (correspondance et validité des diplômes, analyse des dossiers), ou ne serait-ce que pour donner un avis pédagogique sur les dossiers, à charge pour le gestionnaire de confirmer le choix proposé ;

- prévoir des inspections, sortes de visites-conseils, dès le premier trimestre afin de repérer les insuffisances pour mettre en place, s'il y a lieu, un processus d'accompagnement, et même pour anticiper les non renouvellements de contrat.

S'agissant du recrutement des vacataires, il faut noter que cette notion n'est régie en tant que telle par aucun texte. Un arrêté interministériel de 1993, aujourd'hui tombé en désuétude, en donnait une vrai fausse définition. Le décret 07-308 fixant le régime des contractuels n'y a même pas fait allusion. C'est la jurisprudence qui, ailleurs, a permis de donner un contenu à cette notion la définissant comme « un recrutement destiné à l'accomplissement d'une tâche ponctuelle qui permet de définir les vacataires comme des collaborateurs occasionnels de l'administration ne disposant pas de ce fait, de droits particuliers dans leurs relation avec celle-ci ». Plus loin encore, d'autres critères ont apporté plus de précision pour définir cette notion disant qu'elle se caractérise par « l'exécution d'un acte déterminé, l'absence de continuité dans le temps, des modalités de rémunération distinctes et par l'absence de subordination directe à l'autorité administrative ». Le seul texte qui permet en fait et en droit de recruter des personnels selon les conditions indiquées ci-dessus correspond au décret 84-296 du 13 octobre 1984, complété et modifié, relatif aux tâches d'enseignement et de formation à titre accessoire et du décret 01-293 du 1er octobre 2001 qui détermine à part le recrutement dans ce même cadre au titre du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. A l'heure actuelle, il serait d'ailleurs plus justifié que chaque secteur ministériel puisse disposer d'un décret devant fixer les possibilités et les modalités de recrutement au titre des tâches d'enseignement et de formation dispensées accessoirement et même pour d'autres prestations d'un profil particulier qu'il ne pourra pas assurer par son propre personnel permanent. Tout cela, n'empêchera pas évidemment le juge administratif d'apprécier si un agent recruté au titre de ces dispositions n'aurait pas en réalité la qualité d'agent contractuel occupant un emploi soit permanent, soit partiel et donc de requalifier la relation qu'il entretien avec l'employeur comme contrat en bonne et due forme.

CONCLUSION PROVISOIRE

Avant tout, il nous faut présenter toutes nos excuses au journal pour avoir forcé son hospitalité, au point d'ailleurs que nous acceptons d'avance qu'il rabote tout ce qu'il peut trouver comme excessif et redondant ou qui même d'ailleurs pourrait ne pas convenir au lecteur eu égard au caractère rébarbatif de la matière traitée.

Ensuite, nous souhaitons dire que nous ne prétendons donner de leçon à personne, simplement nous nous prévalons de notre droit d'apporter un témoignage citoyen sur le fonctionnement d'une institution qui s'inscrit dans une optique minimaliste au regard des défis nombreux à relever dont elle ne semble pas mesurer l'ampleur. Pour avoir exercé au sein de cette institution, nous nous autorisons à dire que celle-ci se borne à exécuter des missions purement répétitives à consonance strictement juridique et statutaire avec des méthodes et un process très traditionnaliste, sans tenir compte des enjeux de toute nature appelés à transformer radicalement le cadre juridique et budgétaire, mais aussi l'environnement managérial et technologique de la fonction publique.

Oui, on doit rejeter la fatalité d'une administration qui se laisse déliter lentement dans l'exercice de quelques activités superflues, voire végétatives. L'exercice des responsabilités n'a de véritable intérêt que s'il s'oriente vers l'amélioration de l'existant. Ce n'est pas tant d'une gestion au fil de l'eau dont on a besoin que de l'engagement sur un grand et ambitieux projet et sur des objectifs traçables et évaluables devant déclencher et perpétuer un cercle vertueux de modernisation de la fonction publique. Ce principe, nous souhaitons qu'il soit mis en œuvre au quotidien dans une démarche lisible, concrète et soutenue par un leader qui aura à gagner ses éperons par sa compétence, son expertise et sa capacité à fédérer et à mobiliser les énergies autour d'une action collective.

Provisoire est notre conclusion, parce que le domaine de la fonction publique reste un vaste chantier à explorer et plus encore maintenant qu'il s'inscrit dans une perspective plurielle qui renvoie à la problématique plus large de la réforme de l'Etat qui ne saurait donc se suffire de cette contribution. D'où la promesse que nous reviendrons à la charge chaque fois que l'actualité vienne à donner l'opportunité de participer à un débat sur cette thématique générale de réforme de l'Etat et davantage encore lorsque le questionnement est circonscrit au périmètre conventionnel de la fonction publique.

**Inspecteur chef de la Fonction publique (ad) mis à la retraite*

Ford TRUCKS

Nouveau **FORD CARGO 1843T XHR**
Tracteur Routier **4X2** (430 Ch / 1900 Nm)

Disponible en porteur 4x2 châssis nu

PUISSANT EFFICIENT DURABLE CONFORTABLE

GARANTIE 3 ANS kilométrage illimité

Photo non contractuelle

Présent au Salon **VU/VI d'Oran**
du **26 au 29 Avril 2015** | Centre des Conventions - Oran

Ford Go Further

Elsecom Motors
Service Commercial FORD TRUCKS :
Tél. et Fax: 021 510 420 - **Portable :** 0770 26 37 87 – 0770 32 66 86
Service Après-Vente FORD TRUCKS :
0770 32 46 51 – 0770 97 23 20 – 077014 16 95

www.renault.dz

DERNAHA AU PRIX EXCEPTIONNEL
DE 1 079 000 DA

NOUVELLE RENAULT SYMBOL EXCEPTION
ABS + 2 AIRBAGS • CLIMATISATION • VITRES ÉLECTRIQUES AVANT ET ARRIÈRE

NOUVELLE VERSION EXCEPTION ÉQUIPÉE DE :
CONDAMNATION DES PORTES ÉLECTRIQUE • VITRES TEINTÉES • RADIO CD MP3-BLUETOOTH • ANTIBROUILLARDS • ROUES 16".

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

JS Saoura
Seuls les résultats font défaut

M. Z.

L'objectif de la JS Saoura était de réaliser une bonne saison 2014-2015, mais la réalité du terrain est tout autre. A quatre encablures de la fin du championnat, les Sudistes de Béchar sont en treizième position à deux longueurs seulement d'avance de la lanterne rouge, le NAHD. C'est dire que la JSS est plus que jamais menacée par la relégation en Ligue 2. Quelles sont donc les raisons de cette dégringolade ? Les dirigeants bécharis justifient ces échecs par « la pression exercée sur leur équipe qui est victime de certaines décisions d'arbitres ». Un avis que confirme l'entraîneur Mohamed Hemkouche après la défaite concédée par son équipe face au MCO. « Ce n'est pas dans mes habitudes de porter des jugements sur les arbitres ou de les critiquer, mais aujourd'hui, je crois qu'on a été lésés par l'arbitre qui a omis de nous accorder un penalty flagrant en première mi-temps, ce qui aurait donné une autre tournure à la rencontre ». A propos de la prestation de ses joueurs, le coach de la JS Saoura s'est dit satisfait du rendement de ses protégés. Il estime que son équipe a été supérieure au Mouloudia d'Oran.

C'est d'ailleurs l'avis de tous les présents car les Sudistes ont dominé les Oranais en seconde période. « Face au MCO, nous avons réalisé un bon match en exerçant une nette domination sur notre adversaire. En tous cas, ce n'est pas le Mouloudia que j'ai connu par le passé.

Certes, je suis déçu par cette défaite mais une chose est sûre, elle ne reflète pas la physionomie du match », affirma-t-il. Concernant la position guère reluisante de son équipe, Henchouche est conscient du danger mais ne désespère pas pour autant de sauver la situation. « Il est certain que notre position s'est compliquée, mais les joueurs doivent mettre les bouchées doubles pour assurer le maintien. Personnellement, je dirai que nos chances sont intactes». Il faut dire également que l'absence des titulaires, à l'image de Amri, Babida et Aoudou, a pesé sur la balance et a influé négativement sur le rendement de l'équipe, qui traverse une période difficile en raison de ses résultats qui ne répondent pas aux aspirations des dirigeants. A présent, ces derniers ne savent plus quelles initiatives prendre pour éviter la descente, qui se profile à l'horizon, surtout avec ce problème de huis clos et à commencer par la prochaine réception de l'USMA.

CR Belouizdad
Quel avenir pour le club ?

M. Lamine

Il est certain que les Belouizdadis veulent oublier au plus vite cette saison qui a été nulle pour leur équipe sur toute la ligne. Jamais la notoriété du club n'a été aussi basse que ces trois dernières années durant lesquelles le CRB a joué uniquement le maintien.

Certains pourront dire peut-être que ce que vit le Chabab est un passage obligé afin de se restructurer et rentrer convenablement dans l'ère du professionnalisme. Mais dans ce domaine, aucun progrès n'a été réalisé. Le club est géré avec une mentalité d'amateurisme et sans aucune structure apparente; toutes les tentatives pour l'amarrer à un sponsoring de gros calibre ayant échoué comme ce fut le cas avec Saidal et la CNEP. Ces entreprises attendent de voir le CRB structuré avant de le prendre en charge.

Mais cette éventualité paraît lointaine en raison de la situation ambiguë que vit le club, qui fonctionne avec une gestion précaire, tout reposant sur un seul homme, le président Réda Malek, lequel a dépensé plusieurs milliards de centimes. Il y a au sein du CRB beaucoup de gens qui le soutiennent pour tous les services inestimables qu'il a rendus au club, mais d'autres préfèrent le voir partir, balisant ainsi le chemin à un éventuel retour aux affaires du club de l'ancien président Mahfoud Kerbadj, désireux de quitter la LFP. Cependant, le président actuel n'entend pas partir sans récupérer son argent. C'est dire que le CRB risque de vivre un été très chaud pour le poste de leadership, ce qui est loin de garantir la stabilité recherchée par les supporters. Toujours est-il que les grandes manœuvres ont déjà commencé au sein et autour du club, après la dernière victoire devant l'ASMO. Ceci pour dire que pour le bien du club, les querelles concernant la présidence et la composition du nouveau bureau doivent cesser.

Ce qu'a vécu le club ces dernières années doit donner à réfléchir aux diverses parties rivales, ceci au moment où l'équipe, sous la conduite de son entraîneur français Alain Michel, termine difficilement le championnat.

USM Bel-Abbès
Le pire est à craindre

M.O. Noureddine

L'USMBA vient de marquer le pas et, par ricochet, flirte avec la relégation. En effet, la récente défaite concédée à El Eulma a compliqué un peu plus la situation de l'équipe. Il est vrai qu'en l'absence de quelques titulaires devant le MCEE, Mechiche a tenté quelques modifications mais en vain. Cela nous ramène au réel niveau de l'effectif. L'entraîneur de l'équipe de la Mekkera n'a pas caché son amertume : « Un bon résultat était à notre portée si les conditions sportives étaient réunies », a-t-il indiqué. Ainsi, les chances du maintien s'amenuisent au fil des journées. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur le programme des rencontres qui restent à jouer pour comprendre que l'avenir des Vert et Rouge est des plus indécis parmi l'élite. De leur côté, les supporters ont du mal à admettre que leur équipe risque de retourner en division inférieure en dépit des sommes faramineuses dépensées et perçues par des joueurs surcotés. Pour en revenir au match à El Eulma, il est vrai que l'USMBA s'attendait à une rencontre difficile, mais pas au point de sortir de son contexte sportif.

Les acteurs de ce triste scénario ne sont autres que les stadiers du club d'El Eulma qui ont tout fait pour que leur équipe sorte victorieuse. En effet, et selon les responsables du club de l'USMBA, qui ont effectué le déplacement, les joueurs de l'USMBA allaient regagner les vestiaires à la mi-temps lorsque les stadiers de l'équipe locale, supposés assurer la sécurité, ont agressé les joueurs de Bel-Abbès. Heureusement, le service d'ordre a dû user de moyens adéquats pour éviter le pire. Cela démontre, si besoin est, que le climat n'était pas propice au déroulement normal de la rencontre. Le président de l'USMBA a déploré ces actes de violence dont ses joueurs ont été victimes. « Je dénonce ce qui s'est produit durant ce match, par la faute d'une bande d'irresponsables. Je suis écœuré et je ne trouve pas les mots pour exprimer ma déception face à de tels agissements. Mais cette défaite est peut-être pour nous un mal pour un bien », a dit, en conclusion, le président de l'USMBA.

USM Alger
Un nul et des regrets

Fouad B.

Sortant de quatre matchs sans victoire en championnat national et un succès peu convaincant en Ligue des champions d'Afrique, à Bologhine contre les Guinéens de l'AS Kalloum, les Rouge et Noir de Soustara n'avaient donc pas le droit à l'erreur samedi, d'autant que l'adversaire du jour n'était autre que l'éternel rival et voisin de Bab El-Oued, le MCA. Malheureusement pour les Usmistes, ce 80e derby de la capitale joué à huis clos s'est soldé par un score de parité qui ne fait pas les affaires des deux formations. Deux perdus pour les Usmistes qui ont raté une belle occasion de se rapprocher du podium et se remettre en course pour le sacre, surtout que l'ES Sétif et le MO Béjaïa ont marqué le pas à l'issue de cette journée. Des retrouvailles où le niveau a laissé à désirer, les deux équipes se contentant de ne pas perdre. Deux occasions seulement lors du premier half, celles de Bellaïli et Ferhat méritent d'être signalées sans plus pour quatre-vingt-dix minutes de pousse ballon sous les yeux de l'ex-star de Manchester United, le Français Eric Cantonna, venu couvrir l'événement dans le cadre d'une série de reportages mettant en valeur les plus grands derbys de la planète foot.

Le spectacle était dehors sur les hauteurs de notre Dame d'Afrique où les supporters des deux clubs étaient au rendez-vous pour suivre les débats de loin. Ce match nul va obliger le coach allemand, Otto Pfitser, à chercher les meilleures solutions possibles, surtout au niveau offensif où son équipe éprouve les plus grandes difficultés à s'exprimer malgré la présence d'éléments chevronnés. Certes, face au Mouloudia, on déplorait plusieurs absents, mais cela n'empêche pas de dire que beaucoup reste à faire avant le déplacement à Bamako pour le match retour des huitièmes de finale de Ligue des champions d'Afrique. Il faudra aussi recadrer tout le monde en prévision de cette dernière ligne droite en championnat et faire face à la rude concurrence pour le podium final ou, à défaut, une place d'honneur et une éventuelle qualification à un des deux challenges du continent pour la saison prochaine. Avec 37 points et logée en compagnie de l'ASM Oran et du CR Belouizdad à deux unités seulement de la deuxième marche occupée conjointement par le MO Béjaïa, l'USM Harrach et le MC Oran, l'USM Alger aura la lourde tâche de viser deux objectifs à atteindre en cette fin de saison, le podium final et la phase de poules de la Ligue des champions. A Bellaïli, Beldjillali et autre Ferhat de faire parler la poudre et répondre aux vœux de leur public qui ne leur pardonnera plus le moindre faux pas. A commencer par cette sortie périlleuse chez une équipe de la JS Saoura en position de relégable qui ne leur fera certainement pas de cadeaux.

RC Relizane
Le Rapid met un pied en Ligue 1

Mahi Ahmed

Le Rapid de Relizane a remporté une victoire laborieuse face à l'ESM Koléa et ces trois points permettent aux poulains de Benyellès de conserver leur place de dauphin à trois encablures de la fin du challenge de la Ligue 2 où les Lions de la Mina auront à en découdre avec le MCS avant de recevoir dans leur fief de Zouggari-Tahar la JSMB et d'aller ensuite à Aïn M'lila pour affronter le CRBAF. Mathématiquement, avec 45 points, le RCR n'a pas encore assuré son accession au palier supérieur et il faudra cravacher dur pour atteindre cet objectif. En effet, les poursuivants, à savoir le DRBT et l'OM, sont à l'affût et demeurent de sérieux rivaux.

De ce fait, un résultat positif à Saïda s'impose de lui-même et tout faux pas est strictement interdit pour les coéquipiers de Berramla s'ils veulent que la fête, qui vient de débuter à travers les quatre coins de la ville de Relizane qui s'est drapée de vert et blanc et même dans les autres localités de la wilaya, se poursuive jusqu'au dernier jour du championnat. La concentration doit être donc de mise pour le team de la Mina au cours des prochaines semaines. Le staff technique, avec à sa tête le vieux briscard Benyellès, est en mesure de trouver la bonne formule afin de rester dans la dynamique des bons résultats qui permettront de composter le billet de l'accession. Une accession qui interviendra après plus de deux décennies d'absence de l'élite du football national. Les dirigeants, et tout particulièrement le président Azzi Djillali, doivent réunir les conditions nécessaires et maintenir l'ambiance actuelle pour parvenir à concrétiser le rêve de tous les fans du Rapid.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■Vends à ORAN, Appart F4, Cité Seddikia 500 Logts, Rez-de-chaussée, sup. 83,86 m² + cave + jardin en face CNEP, avec Livret foncier – Tél. 0793.94.52.53

■TLEMCEN : Vds Appart F4 au RDC. Acté. 80 m². Refait à neuf. Cité 1060 Logts – Imama - Pas d'intermédiaire – Tél. 0776.20.39.37

■Vends F4, 2ème étage. Refait à neuf. A – L. 84 m² – Tél. 0771.04.58.48 ou 0772.05.40.64 - Curieux s'abstenir

■Ag. Mon Rêve - 0540.33.00.33 - 0771.91.66.82 – Loue : F3. 3ème meublé Bel Air – 2 F2 RDC villa Pt du Jour - F4. 6ème AADL + F4 2ème Yasmine + plusieurs villas

■A louer à Hassi Benokba Rte Nat. F4 de 150 m² + cours + garage. 2 façades - Dépôt de 250 m² nouveau construit - Garage de 60 m² - Tél. 0665.99.43.96

■Vends Appart F3 + cuisine. SDB + placard. Cave - au 3ème étage au centre-ville en face lycée Pasteur – Tél. 041.33.31.98 - à partir de 17 H

■Vds : F2 Béranger 1er P. 565 U / F3 Yasmine 2ème P. 980 U / F3 Haï Chouhada 1er P. 1200 / F4 Gde Terre RDC P. 1300 / F3 USTO RDC P. 980 / F5 1er 133 m² P. 1400 rue Mostaganem / F4 84 m² Falaises P. 1400 – Djiwed El Adl – 0771.53.77.94 – 0796.74.05.52

■Loue bel F3 au 1er étage à Haï El Yasmine - cité fermée et gardée – Tél. 0696.06.23.99 - à partir de 16 H

■Vends Appart toute commodité, F3, 1er étage. 75 m². Tél. + Internet - Gaz 6 Eau 24/24 - Bt DNC Boutlélis - ORAN - endroit calme – Tél. 0665.28.25.67

■Vends Appart F4 Cité Jeanne d'Arc ORAN Gambetta - 15ème étage, 3 Ascenseurs 24/24 - Refait à neuf – Tél. 0665.28.25.67

■Vds beaux Apparts F3, 114 m² et 77 m². Dalle de sol + Faïence 1er choix. Faux plafond. Portes et Fenêtres Mischler. Park. S-Sol - Haï Bendaoud face Station d'Ess. 4ème Périph. Bir El Djir – Tél. 0790.54.54.89 – 0553.51.49.00

■A vendre F3 Haï Seddikia 342 Logements. 3ème étage. Acté. 79,46 m² en face Terminus « B » – Tél : 0558.30.82.44

■Vends Logts neufs à ORAN-Centre. 140 m². Très belle vue sur mer - Prix 2,3 U. N.N. – Tél : 0551.90.27.92

■Vds Appart F3 - Acté - Luxe - Haï Chouhada (Sabah) – Tél : 0771.74.35.38

■Loue F2 à Seddikia. Grande surface 60 m² - à jeune couple sérieux - 1er étage. SDB. Cuisine - Eau chaude / froide 24/24 H –Tél : 0770.61.23.11

■ Vends : F4 - 45 m². Vue panoramique Bel Air avec parking + F3 Cité La Fontaine 4ème étage + Loue Appart F3 centre-ville 1er étage – Tél : 0555.44.70.00

■Vends F2 aménagé F3 : Salon + 2 chambres, cuisine, SDB – Climatiseur. Chauffe-bain. Réservoir. Barreaudage - 1er étage R+1. 64 m² + cour. 2 portes d'entrée à SIDI BEL ABBES - Prix Off. : 740 U – Tél : 0771.12.68.17

■A vendre ou Location F3 - Acté - Cité MAFAL Dar El Beïda - ORAN - Tél : 0553.12.10.43 - 0553.53.00.17

■Vends F3 - 73 m². 5ème étage - Acté - Aménagé - Tél. - Internet - Akid Lotfi – Tél : 0555.08.92.46

■Loue : F4 Bd Millenium - F2 + F4 Haï Yasmine - F2 C.-Ville - F1 + F2 équipé + F4 Aïn El Turck - F5 Akid - Local 2 x 150 m² Bd F/Mer - Immo. Liberté - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77

■Loue : F2 Ben M'hidi 8ème (2 U) - F2 / F1 à Coca 1er / 3ème (1,5 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (7 U) - F5 A. El-Turck 4ème (2,5 U) - Villa Misserghine (5 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Cherche des appartements Location à Promotion Hasnaoui pour Société – Tél : 0550.12.20.67

■Loue F3 neuf ORAN, 1er étage, cité clôturée, parking gardé – Convient : Bureau - Cabinet médical - Siège Sté... 80 m. Faç. Périph. – Tél : 0770.300.414

■Vends F3 CNL. Acte provisoire. SDB. Cuisine. 3ème étage. Neuf. H. BOUNIF. Bon voisinage. Mitoyen pompe d'essence et Z. Ind. – Tél : 0793.21.65.94 – 0666.81.86.76

■Location Appart F3 - 200 m² - cité Amir AEK côté St Hubert - 0540.79.51.34

■SIDI BEL ABBES : Vds Appart F3 C. SDB, débarras + cour commune. 75 m² (sans vis-à-vis) - Convient Prof. libérale au Bd centre-ville - curieux s'abstenir – Tél : 0771.82.99.52

■Vends ou Loue Studio 70 m². Acté. Rez-de-chaussée de villa. Entrée individuelle - Aïn Turck. Bien situé à 200 m d'Eden plage – Tél : 0770.31.62.60

■Vends F3 - 3ème étage Haï Yasmine (2) côté Commissariat. 73,63 m² - Acté - Ascenseur - Parking - Bon voisinage - Bien ensoleillé – Tél : 0559.51.69.55

■Vends F4. 110 m². Bien aménagé et bien situé avec toutes commodités (chauffage, clim, internet...) face rond-point hôpital 1er Novembre Pyramides USTO - Bir El Djir - Prix après visite - Tél : 0552.31.20.66

■Location immeuble neuf de 10 Apparts F3 moderne avec climatisation et des cuisines équipées de tout, à Point du Jour. Prix : 10 Millions/mois, avec place de parking sous-sol – Tél : 0550.12.20.67

■Vends à Résidence Plaza Seddikia (F5) de 175 m² à bon prix : 3 MDS 500 et (F6) de 200 m² Prix : 4 MDS 300 + Vends (F3), 4ème sur Bd Millenium en face la nouvelle Daïra. Dernier. Prix : 1 MD 400 – Tél : 0550.12.20.67

■Vends F4 de 110 m² au 1er étage, le dernier prix : 2 Milliards 500, à Front de Mer avec vue sur mer – Tél : 0550.12.20.67

■Loue F2 de 70 m² meublé luxe, Prix : 7 Millions avec une cuisine moderne luxe + Appart F3 de 110 m² avec terrasse, meublé luxe. Prix : 8 Millions avec une cuisine moderne, luxe au 1er étage, côté Feu Rouge Lycée Lotfi – Tél : 0550.12.20.67

■Location F3, 1er étage usage bureaux à la Rue Tripoli, Centre-ville. Prix : 6 Millions/mois + Location F4, 1er étage Rue Lamartine C/V. Prix : 7 Millions – Tél : 0550.12.20.67

■Location 01 appartement F3 de 100 m² meublé à Plaza Immobilier Seddikia, avec bon prix : 10 Millions par mois, avec place de parking sous-sol – Tél : 0770.10.25.25

■Location F3 de 120 m² moderne, meublé. Prix 11 Millions en face Açyl Fernandville dans un immeuble de couleur grenat, avec place de parking – Tél : 0770.10.25.25

■Vends Appart (F3) à Front de Mer (de 2 pièces + Gd hall) + cuisine et SDB. Vue sur mer, à bon prix : 1 MD 550 et le dernier prix + Vends F4 de 136 m² à Lycée Lotfi au-dessus de Banque Natixis – Tél : 0550.11.18.78

■Loue des Apparts sans meubles F1 pour 2 Millions 500 par mois et F2 pour 3 Millions 500 par mois dans un immeuble privé de 3 étages, côté université IGMO Es-Senia – Tél : 0550.12.20.67

■Loue F5 + F6 à Promotion Hasnaoui 4ème Périphérique. Prix : 12 Millions/mois + Loue F3 de 100 m² Front de Mer, vue sur mer pour 6 Millions 500 par mois dans un immeuble très propre – Tél : 0550.12.20.67

■Mets en location Appart F3 - 122 m² (+ Gd hall) situé sur Gd Bd à Fernandville - Contacter : 0790.83.82.20 - 0672.52.50.85

■Vends F4 - 7ème étage. 24, Rue Rouis Rayah AEK - Haï Yasmine (1) - avec Ascenseur - 95 m² - Vue sur Bd - Tél : 0556.18.31.39

■Vends très bel F4 (100 m²) + Acte - Refait à neuf au 11ème étage avec Ascenseur. Situé R/Dahra / MOSTAGANEM - T : 0661.60.13.80

■A vendre Porte d'entrée appartement métallique – Importation - diverses dimensions – Tél : 0550.75.40.57

■Loue à ORAN La Lofa pour Sté : F2 - 50 m². RDC. Entrée Individ. Communiquant avec 2 locaux 40 et 35 m² avec sanitaires. 2 portails. 2 Faç. – Tél : 0778.39.85.12

■A vendre Appart - Acté - Haut standing. F4 - 98 m² - Entrée individuelle sur le 4ème Périph. (ES-SABAH) – 0556.77.72.90

■Vends Appartement F4 bien aménagé, situé à Cité Lauriers Roses - Maraval. 2ème étage. Ensoleillé. Avec 2 grands balcons - Tél : 0772.55.21.48 - 0555.49.25.82 - Chauffe-bain / Tél fixe / Internet.

■Vds Appart F3 - Sup.135 m² : Gd salon. 2 pièces. Cuisine. SDB. WC. 2 balcons - Meublé totalement, au 3ème étage, nouvelle construction. Endroit très calme à l'Hippodrome - ORAN - Tél. 0779.19.81.68

■ Vends Appart F3 cité 300 Logts Kharouba à MOSTAGANEM 5 min de la mer de Sidi Mejdoub. 1ème étage. Refait à neuf. 4 F. Convient pour Médecin - Tél. 0558.04.30.17 - P. 700 Nég.

VILLAS

■A vendre Maison Sup.107 m² à Bel Air - Intermédiaire s'abstenir - Prix après visite – Mobile : 0549.86.24.20

■A vendre Villa R+1 - RDC fini - 1er non fini - Actée - Sup. 140 m² - à GDYEL - ORAN - Tél : 0657.29.23.84

■Vends nouvelle Bâtisse 228 m² : 3 pièces, salon, cour avec garage, cuisine - B. d'eau + citerne - 1er étage : dalle, entourage - Actée + Livret foncier - Sidi Chahmi - ORAN - Tél : 0776.47.86.98 - 0794.97.55.99

■Vends Villa R+1 - Actée + LF - 257 m². Maraval entre Sté Gle et Condor : 46, Rue Bouzeboudja Med - Toute commodité - Prix Off. : 38 - Prix Dem. : 42 – Tél : 0551.91.09.54 - 0559.70.89.30

■Vends Villa avec Hammam et Douches publics Emir AEK / St Hubert - ORAN - R+1 + Salon de Coiffure - Esthétique - Prix après visite – Tél : 0662.68.77.79

■Loue Niv. de Villa « Loft » à Savignon. 400 m² habitable : 2 Gds salons de séjour - 5 chambres + salle d'eau - 2 SDB - salle de maître + salle d'eau + 1 Gd hall + cuisine + salle à manger + garage – 0773.57.27.24

■Vds Villa 75 m² - Actée - 1er étage à Aïn El Beïda - Endroit stratégique - 5 pièces - cuisine -WC - Gd local - 850 Millions fixe - SVP curieux s'abstenir – Tél : 0792.21.72.95

■Vends / Loue pour Sté - Groupe médical ou autre : Maison de Maître Ht Stand. avec terrasse. Toutes commodités. 200 m². Double Faç. dont 30 m sur Gd Bd Cité Petit - ORAN – Tél : 0661.21.06.24

■Vends M.M. à Courbet ORAN à proximité du Sheraton - R+2 – 5 P. 2 cuisines. SDB. Local. Garage et Terrasse - Tél : 0658.44.10.49 - 0552.95.85.20

■Chalet préfabriqué, état impeccable, 85 m² dans terrain 500 m² à quartier calme CHETTIA à 10 Km de CHLEF et Autoroute, pour habitation - Possibilité pour grand dépôt - Livret foncier – Tél : 0560.79.92.29 / 0666.37.94.94

■A.V. Appart Rez-de-chaussée d'une villa. Sup. 91 m² + cour à usage commercial, situé à Maraval près de l'Avenue Choupot - Tél : 0549.54.55.39 - 0791.20.80.37

■Location villa (R+1) de 180 m² neuve, sans meuble, Prix de : 12 Millions par mois, à la cité militaire Canastel - Location villa Canastel de 150 m², meuble. Prix : 15 Millions/mois avec garage. Quartier résidentiel – Tél : 0550.12.20.67

■Vends 2 villas de 600 m² et 1.100 m² à la cité militaire Canastel avec très bon prix + Vends villa de 360 m² style colonial, dalle pleine à la cité policière les Amandiers côté stade Bouakal – Tél : 0770.10.25.25

■Location des villas à Hasnaoui Promotion Oran, de 300 m² et 500 m² sans meubles avec très bon prix 15 Millions par mois – Tél : 0550.11.18.78

■Vends Maison de Maître double façade à la Cité Fora : F6 + une Gde cuisine - Bd Millenium - Tél : 0556.59.74.68

■A.V. très belle villa nouvelle Canastel 200 m² R+1 + terrasse + garage + petit jardin. Prix 4,5 U – P.O. : 42,50 – A.V. Appart 120 m² en face Açyl Top 2,1 U – Tél : 0550.46.12.03

■Vends F3 tout confort Haï Yasmine – Tél : 0554.18.66.76

■Vds villa 264 m². S/sol : hammam – garage - cave / RDC : Salon - Cuisine - Pte pièce + SDB / 1er : 4 Chambres + SDB / 2 Terrasses + 1 chambre - à Belgaïd Coop. Kenza - ORAN – Tél : 0664.20.40.51

■Vends Villa C.-V. 300 m². R+2 : 2 salons, 6 chambres, hammam, 3 locaux commerciaux – Tél : 0790.66.48.17

■Vends au Camp 5 Bethioua une Habitation de 310 m². Actée - Composée d'un R+1 et d'un Bungalow - endroit calme avec toutes les commodités – Tél. 0790.44.01.47

■A vendre Haouch 150 m². 3 façades (F4 + Haouch + Terrasse) - Toutes commodités - à Sidi Ben Yebka à 20 Km d'Oran – Tél. 0560.72.61.81 – 0771.91.86.35

■Vds Villa 223 m² - R+1 avec entresol (6 Chambres + 2 Salons + 1 Salle à manger) - Garage (3 Voit.) - à Pépinière Moustakbel III - Bir El Djir - ORAN - PD : 5 MDS 700 - Tél : 0540.99.87.80

■Vends M. Maître. Sup. 130 m². 2 façades. RDC Fini. 1er étg.: Entourage avec piliers - Actée - à Fleurus en face école - à 15 Km d'ORAN - Tél : 0772.76.71.10

■Vds villa 400 m². 4 chambres + très Gd salon + SDB. Cuisine - Le tout meublé et équipé + Conserverie d'olives au RDC équipement complet à SIG (W. MASCARA). Acté + L.F. - Prix après visite - 0661.63.08.80

■A vendre villa à Trouville Aïn El Turck, 2 façades sur mer et sur terre de 456 m² - 2 étages : 6 Apparts avec 1 puits - 4 garages - Tél : 0556.93.63.00

■TLEMCEN : Vends Maison 2 niveaux 143 m² lotissement Yelles Aïn El Kelb - Tél : 0549.12.93.01

■TLEMCEN : Vends Maison 3 niveaux 195 m² lotissement Yelles Aïn El Kelb - Kiffane - Tél : 0549.12.93.01

■Vends / Echange villa 120 m². R+2 à Sidi Chahmi 15 min d'ORAN. Acte + Livre foncier. 8 chambres + 2 cuisines + 3 SDB + 1 garage + 2 terrasses + 1 bâche d'eau + magasin - Tél : 0553.43.83.90

■A vendre une belle villa sup. 200 m². R+2. Actée. Finie à 100% avec toutes commodités à Nouveau Canastel - ORAN - Tél : 0558.40.95.19 - Prix après visite

■ORAN St-Eugène : Vds belle Maison 450 m². 20 m de façade. R+1. Composée de 3 garages, 3 pièces, Gd salon, cuisine, 2 Gdes terrasses avec Chauff. Cent. - Convient Promotion ou Habitation - Tél. 0779.19.81.68

TERRAINS

■Terrain 500 m² avec Chalet préfabriqué, état impeccable, 85 m², dans quartier calme CHETTIA, à 10 Km de CHLEF et Autoroute, pour habitation - Possibilité pour grand dépôt - Livret foncier – Tél : 0560.79.92.29 / 0666.37.94.94

■Lot de terrain - Acté - 2 façades. 375 m² - à côté mosquée Haçanine et clinique de Dialyse - Castors - ORAN – Tél : 0773.10.73.87

■Vends 2 Lots de terrains mitoyens de 151 m² chacun - Actés et viabilisées à Chahid Mahmoud - ou Echange contre F3 dans la W. d'Oran – Tél : 0558.86.13.84

■Vends Terrain 16.000 m² Agricole + Terrain 2.100 m² Urbain à Bousfer-Village - ORAN - Tél : 0779.83.30.65

■Vends Lot de terrain 600 m² construit sur 300 m², le reste vierge, sur bord de la Route Nle d'OUJDA à la sortie de la ville de MAGHNIA, au-delà de l'hôtel Tafna, en face Hôtel Izza - Tél/Fax : 041.21.29.16

■Vends deux Lots de terrain situés à Sidi Maârouf - W. ORAN - Superficie : 156 m² et 232 m² - Prix après visite - Tél : 0550.94.02.92

■Vends à Aïn El Turck (ORAN) un Terrain de 168 m² - Acté avec Livret foncier - Quartier résidentiel avec chaussée goudronnée - Eau - Gaz et Electricité – Tél : 0792.20.71.45

■BENI-SAF : A vendre Terrain 175 m² situé entre Station d'essence et Route Hôtel « SIGA » à 200 m de la plage - Acté et Livret foncier – Tél : 0772.53.46.59

■TLEMCEN - Vends lot de terrain 450 m² - 18,5 m de façade - situé au quartier Jeux de boules route de Sidi Yakoub – Tél : 0541.999.431

■FORNAKA - MOSTAGANEM : Vends terrain agricole 1 Hectare, mitoyen de la zone industrielle - Acte + Livret foncier - Tél : 0553.06.09.00

■Vends terrain de 630 m² avec 18 mètres de façade au vieux Canastel avec très bon prix : 12 Millions/m² - Tél : 0550.11.18.78

■Location des Parcs clôturés : 25.000 m² + 7.000 m² à la Zone Industrielle Es-Senia + 15.000 m² à la Zone Industrielle Hassi Ameur – Tél : 0770.10.25.25

■A.V. Terrain 270 m² nouveau Canastel, 10 M.0 le m² + Terrain Fernandville 488 m² 10,50 M le m² + Terrain Misserghine 217 m² 6,5 M le m² - Tél : 0550.46.12.03

■Vend des lots de terrain - Actés - dans une résidence fermée, daïra de Bir El-Djir, à un prix intéressant - Contactez le : 0555.03.33.83

■A vendre Terrain 2 façades. 250 m² - Acté - à Belgaïd juste le Terminus 31 + Terrain de 100 m² de côté – Tél. 0770.11.43.08

■A vendre Terrain 166 m² viabilisé à Belgaïd - ORAN – Tél. 0560.05.18.89

■Vends Lot terrain 275 m² 2 Faç. à El-Hachimia Belgaïd + Vends Local Sup. 40 m² sur 2 niveaux à Akid Lotfi – Agence AMEN – Tél. 0773.85.19.04

■A vendre : un Terrain de 225 m² avec 10,5 m de façade, terrain avec Acte notarié et viabilisé dans une Coopérative immobilière à Bir El Djir - Prix : 90.000 DA/m² négociable – Tél. 0555.34.83.21

■Vends 5.000 m² (Terrain Agricole). Acté. Clôturé - à El Hamoul, localité El-Kerma - Sénia - ORAN : 25.000.000 de DA – Tél : 0540.99.87.80

■AG. La Lofa: Vends une belle Ferme plaisance avec acte notarié plus livret foncier à Oran Tafraoui d'une superficie de 10.000 m², plus expertise. Toute commodité, électricité, eau. Contactez Tél 0550.46.13.63.

■TLEMCEN - Vds Lot de terrain. Surface 300 m² - 14 m de façade, sur le début de la Route des cascades, avec Acte de Propriété + L.F. -Tél : 0560.00.95.28 - 0560.00.95.29

■Vends terrain de 15.000 m² sur le boulevard à la Zone Industrielle de Tlélat. Aghbel – Tél : 0550.11.18.78

■Vds parcelle de terre Agricole 13 Ha à Mars El Hadjadj W. d'ORAN sur Route Nle (Acte de Concession) P.O. 100 U / ha + Vds culasse + bloc moteur 1,6 HDI - Tél. 0670.08.13.56

LOCAUX

■Local à louer : Largeur 17 m - Longueur 4 m - Hauteur 4,20 m - Situé à cité Emir AEK Ex-St Remy - ORAN – Tél : 0553.67.00.77

■TLEMCEN - URGENT : Vends Local 2 façades. Sup. 30 m². Bien situé à Kiffane - Toutes commodités – Tél : 0561.76.59.95 / 0770.76.95.54

■Loue ancien Cabinet médical, principal boulevard GDYEL - Convient pour : Médecin Spécialiste - Laboratoire d'Analyse médicales – Radiologie... Tél : 0794.68.22.40

■Location Superette pour longue durée Haï Es-Sabah (en face mosquée El Ijaba). Sup. 160 m² RDC + 160 m² Sous-sol - Peut servir autre activité – Tél : 0661.20.35.38 - 0556.61.51.06

■Loue pour longue durée ou Vds Ensemble Immobilier à ORAN Centre Hippodrome : 1.500 m² couvert : 1 hangar 1.250 m², 1 garage 250 m² + 2 Apparts 5 Pces chacun pour Sté – Contact : 0663.86.92.26 - 0773.65.29.46

■Loue Restaurant – Pizzeria - Salon de thé équipé 120 m² situé au C.-V. de MOSTAGANEM avec parking - en Activité – Tél : 0560.70.54.08

■Loue 2 locaux de 100 et 200 m² avec soupente à la Rue d'Arzew, Miramar + 200 m² avec 2 rideaux à la Rue Khemisti + 300 m² côté Marché Michelet – Tél : 0550.12.20.67

■Loue Local de 400 m², Dernier Prix : 20 Millions par mois, côté USTO Pyramides avec place de stationnement et avec 2 façades opposées et 2 rideaux – Tél : 0550.12.20.67

■Location des Bureaux modernes Open Space de 120 m² + 135 m² + 160 m² + 200 m² à 1.000 DA/m², à côté de Boulevard El-Morchid Point du Jour – Tél : 0550.12.20.67

■Vends Local de 100 m² avec 02 grands rideaux Avenue Loubet - Centre-ville - Tél : 0550.11.18.78

■Location Local neuf avec 4 rideaux de 320 m² RDC + 320 m² sous-sol à la Rue Mostaganem, avec bon prix : 15 Millions – Tél : 0550.11.18.78

■A vendre local à Boulanger. Sup. 385 m². Façade + 16 m - Possibilité extension – Tél : 0550.40.84.89

■Local à louer RDC 22 m² + 1 niveau 145 m² + S/Sol - 3 façades - Mur rideaux. AADL USTO en face Université – Tél : 0560.00.27.05

■Vends Local Sup. 32 m² double façade, aménagé à 100% - Acté - Haï El-Yasmine (2) à côté Hasnaoui (ORAN) – Tél : 0557.40.97.65

■A vendre Local 33 m² + sanitaires, bien aménagé à Dar Salem - Prix 650 U et négociable – Tél : 0774.74.43.99

■Partic. loue hangar pour dépôt de stockage de 800 m² couvert + bureau à la zone industrielle - Nedjma - 0552.09.39.78

■Vends local sup. 20 m². Acté + soupente Av. Sid Chahmi ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

■Vends local commercial 45 m² avec sanitaires, arrière boutique, toutes commodités (Elect. - Eau - Gaz) à l'Hippodrome - ORAN - Tél. 0779.19.81.68

■Loue 4 niveaux de 150 m² chacun, pour bureaux ou autre, immeuble avec ascenseur, sur grand Bd Maraval. ORAN - Tél. 0560.31.76.80

■Mets en location bureaux sur 3 étages 540 m² par étage subdivisé en 250 m² chacun à usage administratif ou école - Contacter Tél. 0669.51.63.59

Vente des lots de terrain de 200 m² entièrement viabilisés** dans un nouveau lotissement à ORAN, quartier **SIDI MAAROUF.
Téléphone : ***041 240 338*** *Mobile :* ***0560 069 555***
(Joignable de 09 h à 17 h)
Siège : 03, Rue Beni Handel (Ex-Vaucluse) Boulanger Oran

SOMEX INTERNATIONAL ORGANISE
AUTOSAV 2015
OUEST VU - VI 2015
8ème Salon du Vehicule Utilitaire et Industriel de l'Ouest
9ème Salon du Service Après Vente, Maintenance, Contrôle, Pièces de Rechange et Equipements de Garage
Du 26 au 29 Avril 2015 au Centre des Conventions "Hôtel le Méridien" Hai El Akid Lotfi - Oran
SOMEX INTERNATIONAL:
Tél.: 023 95 44 51
fax : 023 95 44 49
E-mail :aeksomex@yahoo.fr
EVENEMENT
Organisé par
SOMEX INTERNATIONAL

VEHICULES

■Cherche Location Frigo KIA K270 ou HYUNDAI H 100 – Tél : 0541.95.83.27

■A vendre une BMW sur cale - Année 1983 - Couleur verte - Le Moteur marche bien - Prix offert 145000 DA – Tél : 0555.49.91.88

■ALGER : Location Camion-citerne à eau 15 000 L, équipé Motopompe et Système d'arrosage (Territoire national) – Tél : 0541.55.39.38

■Particulier vend véhicule « Dacia Duster ». Année 2014. Tout Options. Couleur noire. Kilométrage 6.120 - « 31 » - Curieux s'abstenir – Tél : 0665.27.88.51

■Achat Véhicule accidenté ou en panne, Léger et Lourd - 021.91.35.62 - 0771.39.49.82 - 0550.59.03.60

EMPLOIS

■Cherche Pizzaiolo pour nouvelle Pizzeria lieu de travail au bord de la mer ORAN - expérience exigée – Tél. 0559.05.76.10

■TLEMCEN : Cherche Chauffeur expérimenté de Bulldozer – Tél. 0549.12.93.01

■SHERATON ORAN engage pour son Salon de coiffure Hommes : des Coiffeurs + Esthéticiens Hommes Profess. et compétents - Envoyer CV + Diplômes + Photo. Fax : 041.43.42.22

■SHERATON ORAN engage pour son Salon de coiffure Femmes : Coiffeuses + Esthéticiennes Profess. et compétentes - Envoyer CV + Diplômes. Fax : 041.43.42.22

■Laboratoire d'Analyse médicales cherche Biologistes pour recrutement - Envoyez CV : laboratoire-aoh@gmail.com

■Pharmacie : Cherche Vendeur Cité AADL 1063 Logts USTO – Tél : 0699.91.60.96 - 0662.33.27.10

■Père de famille possède véhicule cherche Emploi avec Société privée ou Particulier comme Chauffeur – Tél : 0541.36.33.31

■Pharmacie à BIR EL DJIR (Millenium) cherche Vendeur expérimenté pour travailler le soir à partir de 16 h (Salaire intéressant) – Tél : 0698.67.23.04

■Cherche Couturière Point Droit centre-ville d'ORAN – Tél : 0661.10.05.70

■Société de distribution implantée à ORAN recrute pour le poste suivant : Préparatrices de commandes - Envoyer CV + Photo : odhho@yahoo.fr

■Alphonica Call Center recrute Commerciaux sédentaires, B to B, parlant parfaitement la langue française - Envoyez CV à : mehdi.a@phonesolutions.fr – Tél : 0549.30.74.59

■Recrute Vendeuse sérieuse, dynamique et présentable - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■SIDI BEL ABBES - Orthopédiste longue expér. loue en Association à Ch. Dentiste Sp. sérieux Cabinet dentaire spacieux, neuf, C.-Ville (clientèle Imp.) - Tél : 0771.82.99.52

■Recrute Technicien / Licence en Architecture et Techniciens en Electromécanique et Tuyauterie / Plomberie - Contact Fax : 041.28.71.83 - Mail : contact@brumalgerie.com

■TLEMCEN : Cherche J.F. licenciée ou T.S. bilingue sérieuse & présentable pour un travail de Bureau et de Contact - ANEM avec possibilité d'évolution & de titularisation – Tél : 0542.15.50.82

■Pharmacie à Haï El Yasmine cherche Vendeur (se) - Envoyez votre CV : pharmabireldjir@gmail.com - Veuillez contacter : 0551.069.100

■Entrep. en Bâtiment à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHRIA et TINDOUF : Maçon - Ferrailleur - Plâtrier - Etanchéiste - Chef de chantier - Secrétaire en informatique à ORAN - Administrateur moins de 40 ans – Tél : 0770.98.23.95 – 0560.32.64.13

■Entreprise sise à ORAN recrute un (e) Opticien (ne) et une Optométriste. Avoir un bon sens de communication. Maîtrise parfaite de la langue française – Envoyez CV par email : optique.algerie@gmail.com

■Entreprise tous corps d'état cherche Aide Comptable à ORAN. Expérience exigée - Envoyer CV à : etpengins@hotmail.fr

■Société recrute pour ses filiales : Déclarant (e) en douane ayant min 2 ans expérience - Envoyez votre CV à l'email : barkagroupe@live.fr / Fax : 041.53.83.87

■Société de Transport recrute dans l'immédiat : Chauffeurs Semi-remorque expérimentés - Vous présenter au parc Hamoul situé axe route Aïn El Arbaâ – Tél : 0550.900.128 - 0555.96.88.28

■Ste à Oran recrute pour le compte d'un groupe espagnol : Télé Conseillers. Maîtrise parfaite de la langue espagnole et l'outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■Recrute Agent de manutention - Tél : 0560.00.67.00

■Ets recrute : Vendeuse + Vendeur au rayon électroménager et meuble - Salaire motivant - Veuillez contacter : 0791.24.28.80

DIVERS

■Vends Citerne (Cuve) pour compresseur à air capacité 1.000 litres position verticale. Etat : Neuf – Tél. 0560.65.07.36

■Vends Matériel de Tour : Aléseuse de bloc + Tour 2 m + Fraiseuse 1,5 – Etat neuf – Contacter : 0560.35.97.55

■A louer Licence café Wilaya d'ORAN – Tél : 0771.70.48.04

■TLEMCEN : Vends Dalle de sol 30 x 60 ENGEEC CERAM Italie - Tél : 0549.51.13.07

■TLEMCEN : Vends Faïence 20 x 40 GREC CERAM. Importée d'Italie - 700 m² - Tél : 0549.51.13.07

■TLEMCEN : Vends 2 Compresseurs avec Evaporateur 15 CV marque COOPELAND neufs pour Chambre froide - Tél : 0561.71.25.69

■Nouvelle Pêcherie GHANI à St Rock - Aïn Turck - Nos prix sont les mêmes que la Pêcherie d'Oran - Salle vue sur mer + Terrasse panoramique - Parking H24 – Tél : 040.23.21.60 - 0791.72.33.55

■Cours d'anglais et de français séries accélérées - Oral et Ecrit - Jeunes et Adultes - Tél : 040.23.84.26

■Vends une Unité de fabrication de Tôle nervurée TR 35 - Tél : 0661.20.35.38 - 0556.61.51.06

■Vends une Unité de fabrication de Mousse (Eponge) ligne continue (Matériel + Terrain) - Tél : 0661.20.35.38 - 0556.61.51.06

■ « Réparateur Machine à laver Oran » sur Google pour retrouver mon téléphone. MERAD Réda : 0552.65.23.94 - Intervention à domicile sur Oran et Banlieue

■Vends Jet-ski 1400 Yamaha 4 temps état neuf. 4 places - Vends Cheval pur-sang anglais, de course reconverti au saut d'obstacle, gris pommelé, né en 2006 – Tél : 0661.20.13.84 - 0550.45.97.73

■Aff. à Saisir : Vends Unité Indust. complète pour la fabrication du Saucisson Cacher et Pâté - Aff. simple et rentable - Formation assurée – M. ABDELKRIM. Tél : 0549.01.59.68

■Pour fabrication charpente métallique couverture chaînau pardaje - Tél : 0776.95.71.51 - 0541.27.81.43

■Aff. à Saisir : Vends Unité Indust. complète pour la fabrication du Saucisson Cacher et Pâté - Aff. simple et rentable - Formation assurée – M. ABDELKRIM. Tél : 0549.01.59.68

■TLEMCEN - Vends Lot Pièces détachées Poids Lourds d'origine en majorité Essuie-glaces – Phares - Feux – Sangles... etc. Prix offert 35 U. Prix demandé 55 U - Tél : 0661.220.272

■Nomades Tours Spécialiste du Maritimes informe sa clientèle de l'ouverture de la saison estivale ORAN / ALICANTE et ORAN / MARSEILLE - 041.30.14.01 - 041.30.30.08

■A vendre Echafaudage européen galvanisé - Tél : 0549.23.00.41

■Installation et Réparation Plomberie Chauffage Central et Gaz - Tél : 0550.618.515 - 0551.665.770

■TLEMCEN : Location Bulldozer D155 A KOMATSU + Niveleuse, état neuf - Tél : 0549.12.93.01

■Vends ligne d'extrusion neuve de PVC : 1 extrudeuse, 2 bacs de refroidissement, coupeuse, tireuse, balance, tulipeuse + outillage - Contacter 0661.21.24.08

■STOP : Vente en gros Consommables informatique. Cartouche & Toner Laser CANON EPSON HP SAMSUNG KYOCERA - à de très bon prix et qualité garantie 100% - Tél : 0560.06.25.31 - 0560.92.67.70

■L'école EL HAYAT SCHOOL informe les parents désireux inscrire leurs enfants dans les cycles PR - Moyen et Secondaire que les inscriptions se feront sur le site : www.elhayat-school.dz

■SARL EL KHODIRI – Importation de Portes et Cuisines d'Espagne sur catalogues - Hippodrome St Eugène - ORAN - Fourniture et Pose – Tél. 0699.85.02.10 - 0774.53.49.71

CONDOLÉANCES

Nous ;

Amis, collègues et collaborateurs de Novo Nordisk Algérie, avons appris avec une grande émotion et une profonde tristesse la disparition soudaine de notre très chère

SARAH FATIMA ALLAB

*Au nom de tous, nous présentons à sa famille nos condoléances les plus émues, et à toi, **Sarah**, nous t'adressons du fond du cœur un dernier Adieu.*

C'est une partie de chacun de nous qui meurt avec toi mais aussi une autre qui continuera de vivre pour honorer ta mémoire.

*Nous ne t'oublierons jamais, **Sarah**, et garderons toujours à l'esprit l'image d'une personne courageuse, souriante et joyeuse.*

Qu'ALLAH, Le Tout-Puissant, t'accorde Son Infinie Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

CONDOLÉANCES

Monsieur GOUASMIA Kamel de MECHROUHA

présente ses sincères condoléances à ses amis Ahmed

et Houcine BENAZIZA ainsi que toute la famille

suite au décès de leur frère

Mohamed BENAZIZA

et prie Dieu, Le Tout-Puissant, d'accueillir le défunt

en Son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

إعلان عن توظيف
"مدير فندق"
لمنشأة فندقية خاصة

المؤهلات:
- حامل لشهادة في مجال الفندقة
- الخبرة المهنية
- الإقامة بولاية وهران
- استعداد لتنصيب فوري

الميزات:
- منصب عمل ومحيط مهني جيد
- دخل حسب الكفاءة المهنية

الرجاء إرسال السيرة الذاتية الخاصة بكم،
للبريد الإلكتروني:
Recruthotel31@gmail.com

ETABLISSEMENT HOTELIER PRIVE

Recrute dans l'immédiat :
- Un Directeur d'Hôtel

Profils :
* Diplôme dans le domaine
* Expérience
* Résider à ORAN
* Disponibilité immédiate

Avantage :
* Cadre de travail agréable
* Salaire selon compétence

Veuillez transmettre votre CV + Lettre de motivation
à l'adresse suivante :
Recruthotel31@gmail.com

LABORATOIRE TRAVAUX PUBLICS ET GEOTECHNIQUE

RECRUTE

**** Ingénieurs en Travaux Publics ou Génie Civil***
**** Techniciens Supérieurs en Travaux Publics ou Génie Civil***
**** Secrétaire * Opérateurs***

Habitant dans les Wilayas de TLEMCEN, ORAN

Conditions :
- Expérience dans le domaine
- Diplôme d'Ingénieur en Génie Civil ou Travaux Publics
- Possédant Permis de conduire
- Ayant le sens des responsabilités et organisation
- Maîtrisant l'outil informatique
- Apte à se déplacer

Envoyez votre CV et Lettre de Motivation à l'adresse mail : emploie13.2014@gmail.com

PENSÉE

*Cela fait déjà 25 jours, exactement le 02 Avril 2015, que nous a quittés pour l'éternité notre cher frère **Zenasni Mustapha**, laissant derrière toi un immense vide que nul ne pourra combler. Il s'est éteint, comme il a vécu, discrètement et dans la dignité, entouré de sa famille. Tu étais unique par ta bonté et la grandeur de ton cœur. Tu resteras toujours vivant dans nos cœurs et nos pensées. En ce douloureux souvenir, ton frère Kouider et ses enfants de Béni-Saf ainsi que tes enfants Aïcha, Noria, Madjid, Fawzi et Mourad de Lyon demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire et prier Dieu Le Tout-Puissant de t'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix Mustapha.*

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».

Azzaoui Kouider de Béni-Saf

AVIS DE DÉCÈS

Les familles MEKHAICI BENABAD, ZEMOURI, MEDJOUR, BOUKHORSSA, MEZOUJ, AMRATT, HAMADI, DJEBBOURI, EMBAREK, BENDJILLALI, RAHMOUNI, TAMBA, REGUIBI, MOULAY, ont la douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père, grand-père, frère et oncle

MEKHAICI BENADDAB Djillali

(Ancien Moudjahid et Fonctionnaire de Police).

L'enterrement a eu lieu le 27-04-2015.

DÉCÈS

Les familles ALLAB et MOKADEM vous annoncent la mort de leur chère et bien-aimée sœur

SARAH FATIMA ALLAB

qui nous a quittés le Samedi 25 Avril. Qu'ALLAH l'accueille dans Son Vaste Paradis.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui le 28-04-15.

La Janaza se déroulera au 102 Cité des Palmiers. Villa 86 Senia (face stade La Lofa) en face Hôtel Président.

إنا لله وإنا إليه راجعون

DÉCÈS

L'ensemble du personnel du CEM Bensaïd Mohamed ainsi que les parents d'élèves et les anciens élèves ont la grande ont la grande douleur et le chagrin suite au décès du

Melle ALLAB SARA

survenu le 25 Avril à l'âge de 34 ans.

Que Dieu, Le Tout-Puissant, accueille la défunte en Son Vaste Paradis.

إنا لله وإنا إليه راجعون

AVIS DE DÉCÈS

Les familles KHASSANI, BAFOULOULOU, GUEMRI, OUCIF, TEMGHARI, MEDIDOUM, NIAR, MAAMAR, REBIB et tous les proches parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de leur chère regrettée sœur, mère et grand-mère :

KHASSANI MOKHTARIA

décédée le 23-04-2015.

Puisse ALLAH, Le Miséricordieux, accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Entreprise Recrute :

- Quatre (04) Mécaniciens Industriels.
- Quatre (04) Electromécaniciens.

Conditions requises :
- Diplôme universitaire dans la filière.
- Dix (10) ans d'expérience requise dans le domaine.
- Ayant le sens de responsabilité.
- Sérieux.
- Disponibilité absolue.

Avantage :
- Salaire selon compétence.
- Couverture sociale (assurance).
- Contrat de travail.

Remarque : Un essai sera accordé aux candidats sélectionnés.

Envoyez SVP votre CV à l'adresse : info@decopors.com

Nomades Tours

Le Spécialiste du Maritime, informe sa clientèle de l'ouverture de la saison estivale

ORAN - ALMERIA
GHAZAOUET - ALMERIA

Tél :
041.30.30.08 / 041.30.14.01

Entreprise de Textile Confection et Sérigraphie et Broderie

Recrute des Employés

- Niveau pas nécessaire
- Important l'âge moins de 35 ans à ORAN

0770 33 00 86 – 0780 33 92 94
041 43 47 35

Espagne

Le FC Barcelone sur la voie royale ?

A cinq matches du but, le FC Barcelone paraît sur la voie royale pour viser une 23e couronne de champion d'Espagne au mois de mai, à condition d'être souverain sur ses terres devant Getafe ce soir pour la 34e journée de Liga. Sorti indemne d'un calendrier ultra-chargé, le Barça est toujours en tête du Championnat d'Espagne (1er, 81 pts), qualifié pour la finale de la Coupe du Roi et en lice pour les demi-finales de la Ligue des Champions. Ce serait de bon augure pour Barcelone: cette saison-là, le club catalan avait remporté un fabuleux triplé C1-Liga-Coupe que les hommes de Luis Enrique rêvent de rééditer dans les prochaines semaines. Mais même si leur calendrier semble plus allégé que celui du Real Madrid (2e, 79 pts), les Barcelonais doivent faire le plein de points en Liga, que ce soit contre Getafe ou samedi à Cordoue. Ronaldo devra néanmoins effacer contre Almeria mercredi le manque de réussite affiché dimanche à Vigo (4-2), où il a été passeur mais pas buteur.

Gagner contre Almeria s'annonce d'autant plus important que le Real disputera ensuite deux matches couperets en Liga: visite à Séville ce week-end et réception de Valence dans dix jours.

Aujourd'hui

(19h00):	FC Barcelone	-	Getafe
(21h00):	Athletic Bilbao	-	Real Sociedad
	Levante	-	Cordoue
Mercredi			
(19h00):	Real Madrid	-	Almeria
	Eibar	-	Séville
	Celta Vigo	-	Malaga
(21h00):	Elche	-	Deportivo La Corogne
	Villarreal	-	Atletico Madrid
Jeudi			
(19h00):	Rayo Vallecano	-	Valence
(21h00):	Grenade	-	Espanyol Barcelone

Italie

L'Inter tente de recoller

Au fond du gouffre deux semaines plus tôt, l'Inter Milan a l'occasion de revenir dans la course à l'Europe s'il bat l'Udinese en match avancé de la 33e journée du Championnat d'Italie, aujourd'hui. Mercredi la Juventus Turin pourrait être sacrée championne, si elle bat la Fiorentina et que la Lazio Rome (2e) ne bat pas Parme.

La Juve pourrait même se contenter d'un nul si la Lazio perdait et que la Roma, troisième à un point de la Lazio, perdait à Sassuolo. Le titre ne fait de toutes façons plus de doute. Loin du «scudetto», l'Inter revient de très loin dans la course à la 6e place, qualificative pour l'Europa League.

A quatre longueurs de la Fiorentina, l'équipe de Roberto Mancini peut au moins mettre la pression sur la «Viola», qui a un programme chargé avec le déplacement chez le futur champion. Dominatrice dans le derby contre l'AC Milan (1-1), l'Inter est sortie pour de bon de sa torpeur en battant la Roma (2-1) grâce à une fin de match pleine d'intensité. Fort de cette nouvelle force collective, Mancini peut tenter de sauver la saison.

Aujourd'hui

(19h45):	Udinese	-	Inter Milan
Mercredi			
(19h45):	Cesena	-	Atalanta Bergame
	Chievo Vérone	-	Cagliari
	Juventus Turin	-	Fiorentina
	Lazio Rome	-	Parme
	AC Milan	-	Genoa
	Palerme	-	Torino
	Sampdoria Gênes	-	Hellas Vérone
	Sassuolo	-	AS Rome
Jeudi			
(19h45):	Empoli	-	Naples

France

Lyon toujours patron, le Paris SG lui répondra ce soir

Lyon a conservé sa place de leader du Championnat de France en dominant Reims (4-2) au terme de la 34e journée dimanche, mais le Paris SG, deuxième à égalité de points, avec une moins bonne différence de buts, jouera aujourd'hui un match en retard contre Metz, relégable, qui pourrait être décisif pour le titre.

Le PSG avait pris la place de leader provisoire après la raclée infligée à Lille samedi (6-1). Lyon a logiquement repris son bien lors d'un match animé à Reims (4-2), l'ancien club d'Hubert Fournier, actuel coach de l'OL. Lyon est donc leader avec autant de points que le PSG, 68, à la faveur d'une meilleure différence de buts (+39 contre +35). Mais l'équipe de Laurent Blanc a un sacré atout dans son jeu : un match en retard de la 32e journée à jouer contre Metz, 19e et avant-dernier, au Parc des Princes aujourd'hui. L'équation est simple : si l'OL et le PSG gagnent tous deux tous leurs matches d'ici la fin de la saison, c'est le club parisien qui sera champion en raison de ce match en retard.

Trabzonspor

Deuxième but en une semaine pour Medjani

Le défenseur international algérien de Trabzonspor, Carl Medjani, a signé dimanche son deuxième but en une semaine, à l'occasion du match en déplacement face à Genclerbirligi (1-1), dans le cadre de la 30e journée du championnat turc de football. Mené au score dès la 70e minute grâce à un but marqué par Tomic, Trabzonspor a réussi à égaliser par l'entremise de Medjani au temps additionnel (90+2).

Le défenseur algérien récidive une semaine après avoir offert la victoire aux siens lors du choc face à Galatasaray (2-1). De son côté, l'autre international algérien de Trabzonspor Essaid Belkalem qui revient de blessure, n'a pas été convoqué pour cette rencontre. A l'issue de ce résultat, Trabzonspor reste scotché à la 6e place au classement de la «Super Lig» avec 47 points, à 13 longueurs du leader, Fenerbahce.

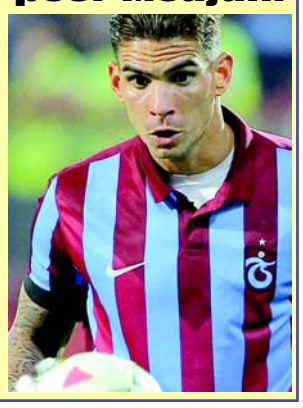

Coupe d'Allemagne - Demi-finale

Klopp veut briser le rêve des Bavarois

Briser le rêve de triplé du Bayern Munich en demi-finale de la Coupe d'Allemagne, en Bavière, est le dernier grand objectif de Jürgen Klopp, l'entraîneur sur le départ d'un Borussia Dortmund qui peut ainsi sauver sa saison. L'emblématique coach de 47 ans se rend pour la dernière fois à l'Allianz Arena avec le club de la Ruhr, qu'il quittera à la fin de saison après sept années. Partir en offrant au BVB sa 4e Coupe nationale, outre un beau cadeau d'au revoir, viendrait compenser la décevante saison en Bundesliga, où Dortmund est 8e après avoir été longtemps relégable, loin de ses standards habituels. Mais cela passe d'abord par un exploit à Munich, tenant du titre, sacré dimanche champion d'Allemagne pour la 25e fois et toujours en lice pour un deuxième triplé C1-Championnat-Coupe en trois ans, après 2013, avec une demi-finale de Ligue des champions à venir contre Barcelone. Ce sommet opposant le champion 2013 et 2014 au champion 2011 et 2012 est devenu un classique, après la finale européenne 2013 (victoire 2-1 du Bayern), la finale de Coupe 2012, lorsque Dortmund avait terrassé Munich 5-2, avec un triplé du Polonais Robert Lewandowski, aujourd'hui Bavarois, et la finale de Coupe 2014 (victoire du Bayern 2-0 en prolongation). Le départ de Klopp ajoute au choc une dimension émotionnelle, alimentée par un bouquet de fleurs que le Bayern avait prévu d'offrir à l'entraîneur avant la rencontre. Mais la délicate attention n'est pas vue d'un bon œil à Dortmund, qui craint que le symbole ne déconcentre ses joueurs. «C'est un très joli geste, mais mardi nous allons chercher la bagarre et nous ne voulons pas être affaiblis par des fleurs», a déclaré Klopp. Le directeur général du Borussia, Hans-Joachim Watzke, a donc contacté le président du Bayern Karl-Heinz Rummenigge, et l'hommage sera finalement rendu après la rencontre. «Nous sommes dans la phase décisive de la saison, ce n'est pas le moment des adieux», a dit Watzke. Rummenigge s'est justifié en rappelant que Dortmund lui avait offert un bouquet en 1984 avant son départ du Bayern pour l'Inter Milan. «Je respecte le fait qu'il (Klopp) ne veuille pas casser leur combativité avec des fleurs», a admis le patron du Bayern, qui espère pouvoir compter sur Robben, de retour de blessure, tandis que la cage de Dortmund sera gardée par l'Australien Mitchell Langerak, Roman Weidenfeller étant blessé. L'autre demi-finale opposera mercredi le leader de 3e division, l'Arminia Bielefeld, qui a déjà terrassé trois clubs de l'élite (Berlin, Brême et Mönchengladbach) mais aura un 4e exploit encore plus dur à réaliser face à Wolfsburg, dauphin du Bayern en Bundesliga. La finale aura lieu le 30 mai à Berlin.

Aujourd'hui (20h30)

Bayern Munich	-	Borussia Dortmund

Sporting Lisbonne

De nouveau blessé, Slimani forfait face à Moreirense

L'attaquant algérien, Islam Slimani, de nouveau blessé, a été absent du match de son équipe le Sporting Lisbonne face à Moreirense, hier pour le compte de la 30e journée du championnat de 1re division portugaise de football. Le coach du club lisboète a indiqué, en conférence de presse d'avant match, que son international algérien souffrait de douleurs au niveau d'une cuisse, l'obligeant à déclarer forfait pour le rendez-vous en question. Slimani (26 ans) n'a pas été épargné par les blessures depuis la précédente Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) déroulée en Guinée équatoriale. Mais cela ne l'a pas empêché d'inscrire quatre buts pour ses quatre dernières apparitions avec le Sporting. L'ex-joueur du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie) est le meilleur buteur de son équipe en championnat avec 11 réalisations. Il compte également deux buts en Coupe du Portugal et deux autres en Ligue des champions d'Europe. Le club de la capitale portugaise, qui a terminé à la deuxième place le championnat de l'exercice passé, occupe actuellement la troisième position au classement.

Chelsea FC

Eden Hazard élu joueur de la saison par ses pairs

Le milieu international belge de Chelsea, Eden Hazard, a été élu joueur de la saison en Angleterre par l'Association des joueurs professionnels (PFA). Hazard, âgé de 24 ans, a inscrit 18 buts toutes compétitions confondues cette saison pour les Blues, leaders du Championnat d'Angleterre et quasiment assurés du titre de champion après la 34e journée. Le feu follet belge a également contribué début mars à la victoire de Chelsea en Coupe de la Ligue. Hazard, l'un des six joueurs de Chelsea à figurer dans le onze type de la saison choisi par la PFA, avait été désigné l'année dernière le meilleur jeune joueur de la saison par cette même association, un prix décerné cette fois à Harry Kane, attaquant de Tottenham âgé de 21 ans.

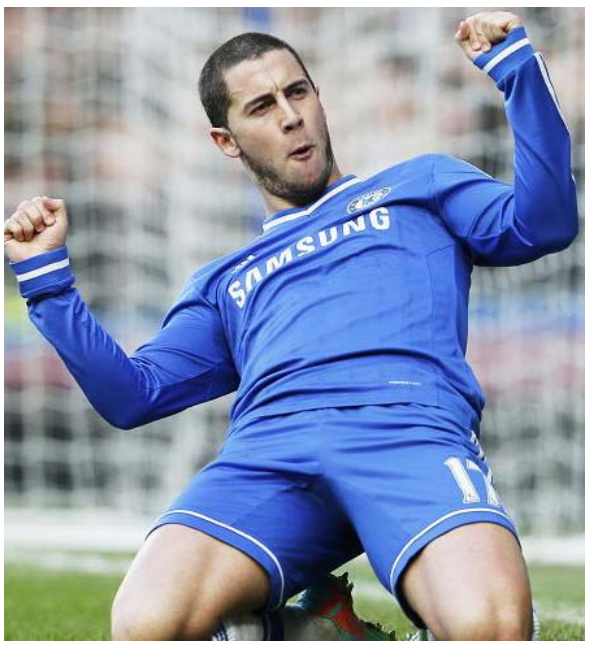

Angleterre

Chelsea se rapproche du sacre, Manchester United coule à Everton

Chelsea, en décrochant le point du match nul sur la pelouse d'Arsenal (0-0) dimanche lors de la 34e journée du Championnat d'Angleterre a fait un pas de plus vers le titre de champion, alors que Manchester United a subi une véritable gifle à Everton (3-0).

Dimanche, José Mourinho était venu sur la pelouse d'Arsenal pour prendre un point, et a offert une équipe très défensive, qui a subi le jeu d'Arsenal, sans vraiment trembler sous les assauts des Gunners. Avec ce match nul, Chelsea totalise 77 points, et jouera un match en retard de championnat mercredi soir à Leicester. Une victoire lui garantirait 13 points d'avance sur Manchester City, ce qui mettrait hors d'atteinte le champion en titre. Il ne resterait alors plus qu'Arsenal qui pourrait ainsi encore contester le titre des Blues, avec également 13 points de retard, mais cinq matches restant à jouer.

Une seconde victoire quatre jours plus tard contre Crystal Palace à Stamford Bridge assurerait le premier titre de champion du club depuis 2010.

06.30 Sabah el kheir
07.00 Journal télévisé
07.15 Reprise sabah el kheir
09.05 Saïdati
10.00 Dessin animé
10.50 Zaman el barghouth
Feuilleton arabe
11.30 Saâ riyadha
12.15 Biatouna
12.40 Hadi el arouah
13.00 Journal télévisé
13.30 Maou dou dou
Feuilleton
14.30 Hafl sandrila el kabir
Film d'animation
16.30 Dessin animé
17.00 Sahla mahla
17.30 Aâlem el hayawan

17.45 Tadj el qoraan

18.00 Journal télévisé amazight
18.20 Tadar tarbah
18.55 Fi samim el qanoun
19.20 Familtna
20.00 Journal télévisé
21.00 Lil aaila
22.30 Saharat el madina

19.55 Apocalypse : la 2e Guerre mondiale

10.00 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.50 Météo 2
13.00 Toute une histoire
14.10 L'histoire continue
14.40 Comment ça va bien !
16.15 Mon food truck à la clé
17.15 Joker
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.50 Météo 2

- L'agression
En 1933, Hitler et ses milices armées font main basse sur l'Allemagne utilisant l'intimidation, la démagogie et l'exploitation de l'amertume des anciens combattants de la guerre 14-18. Lui-même vaincu, Hitler se donne pour mission d'effacer l'humilliation du traité de Versailles de 1919, privant l'Allemagne de son armée et d'une partie de son territoire. Mais il veut également conquérir un nouvel "espace vital" pour son peuple.
23.40 Secrets d'histoire
01.35 Toute une histoire

19.50 La vie devant elles

09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
13.00 Un cas pour deux
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.25 Un livre, un jour
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.20 Plus belle la vie

Saison 1 - Episode 1
Avec Stéphane Caillard, Claire Nebout, Alma Jodorowsky, Lilly-Fleur Pointeaux
Dans les années 70, à Chambries, une commune du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, Solana et Caroline, 17 ans, s'apprêtent à passer leur bac. C'est le temps de l'insouciance. La période est moins légère pour Alma : sa mère quitte la maison pour retrouver son ancien amour, la laissant seule avec son papa. Les pères des trois amies, mineurs, sont préoccupés : une partie des tunnels va fermer.
21.30 Grand Soir 3
22.10 Le divan de Marc-Olivier Fogiel
23.55 Espace francophone
00.20 Midi en France

10.45 La quotidienne
12.00 Vues d'en haut
12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Orphelins de la nature
14.40 Les vestiges de Pompéi
15.35 Les 100 lieux qu'il faut voir
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.15 Entrée libre
19.40 Recyclage, les points noirs du business vert
20.45 Nos poubelles passent à table
21.40 C dans l'air
22.45 Entrée libre
23.05 La boîte de conserve à toutes les sauces
00.00 Duels

12.35 Bel Ami
14.15 Paysages d'ici et d'ailleurs
14.40 Chemins d'école, chemins de tous les dangers
15.25 Les chevaliers teutoniques
16.50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
17.15 Les plus belles routes d'Allemagne
18.00 Les secrets de l'Okavango
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.49 Le souffle de la guerre chimique
21.25 La vengeance des Arméniens
22.20 La dernière colonie
23.20 Le mas des alouettes
01.15 Les orgueilleux

12.38 Sally Bollywood
12.51 Les crumpets
13.05 En roue libre
13.59 Questions pour un champion
14.31 Monsieur klein
16.30 64' le monde en français
17.21 L'invité
17.34 Le point
18.30 Le journal de France 2
19.03 Un si joli mensonge
20.40 Pardonnez-moi
21.07 TV5Monde le journal afrique
21.28 Le journal de la RTS
22.02 Traits d'union
23.47 En voyage ! express
00.00 TV5Monde le journal

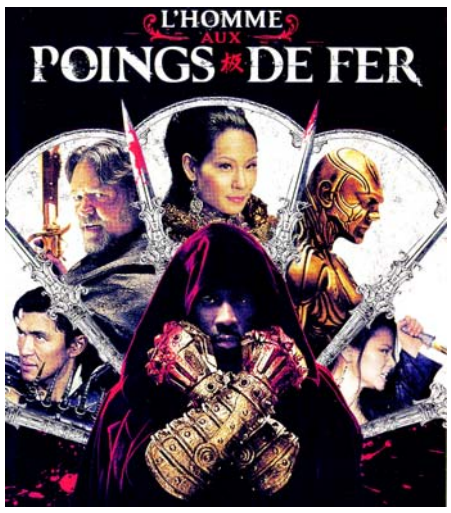

CINÉ + FRISSON 19.45

L'HOMME AUX POINGS DE FER

Avec RZA, Rick Yune, Russell Crowe, Lucy Liu, Dave Bautista
Au XIXe siècle, en Chine, un forgeron, spécialiste des armes, amoureux de Lady Silk, qui travaille dans une maison close, réunit la somme qui lui permettra de la racheter à son employeuse, madame Blossom. Quand le lion d'Or, chargé de convoyer une importante somme est tué par ses lieutenants, Argent et Bronze, son fils Zen Yi décide de le venger. Le magot attise une guerre des clans et amène d'étranges personnages, comme le violent Jack Knife.

CINÉ + PREMIER 19.45

WILD WILD WEST

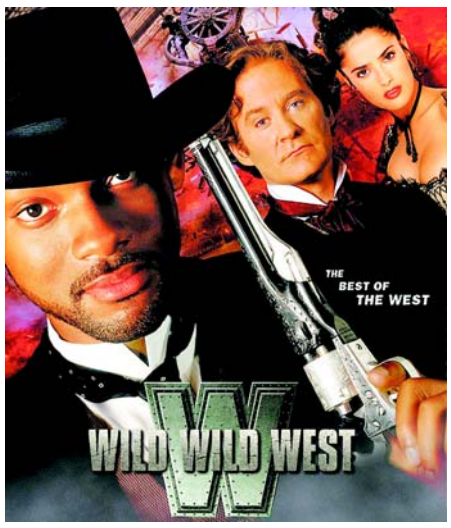

Avec Will Smith, Kevin Kline, Kenneth Branagh, Salma Hayek
En 1869, le général McGrath enlève des savants pour le compte du docteur Loveless. Ce dernier veut les contraindre à inventer une arme capable d'assurer sa domination sur les Etats-Unis. James West et Artemus Gordon, deux agents secrets, sont chargés par le président de neutraliser Loveless. West, as de la gâchette, et Gordon, inventeur de gadgets, s'introduisent dans un bal costumé donné à La Nouvelle-Orléans par Loveless.

CINÉ + émotion 19.45

THE READER

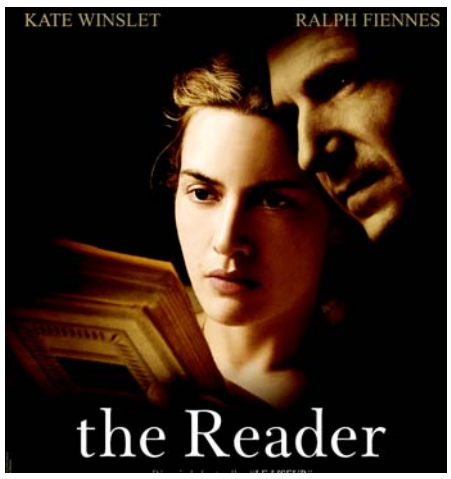

Avec Kate Winslet, Ralph Fiennes, David Kross, Jeanette Hain
Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Michael Berg, 15 ans, fait la connaissance de Hanna, une femme de vingt ans son aînée. Ils entament alors une liaison secrète et passionnée. Michael fait souvent la lecture à Hanna qui découvre ainsi la littérature. Un jour, elle disparaît, le laissant seul, le coeur brisé. Il la retrouve des années plus tard parmi les accusées d'un procès pour criminels de guerre.

11.00 Les douze coups de midi
12.00 Journal
12.40 Petits plats en équilibre
12.45 Histoire d'un rêve
12.50 Météo
12.55 Les feux de l'amour
14.10 L'amour à la une
16.00 L'addition, s'il vous plaît
17.00 Bienvenue au camping
18.00 Money Drop
18.55 Météo
19.00 Journal
19.30 My Million
19.35 Météo

19.55 Forever

Saison 1 - Episode 1
- Pour toujours et à jamais
Avec Ioan Gruffudd, Judd Hirsch, Alana De La Garza, Joel David Moore
Henry Morgan, médecin légiste à New York, cache un lourd secret : il est immortel. Depuis 200 ans, il cherche le moyen de mettre fin à son statut qu'il vit comme une malédiction. Seul son vieil ami Abe connaît la vérité sur sa condition. Un jour où Henry survit à un accident de métro, il rencontre Jo Martinez, lieutenant de police.
22.39 Blacklist
00.15 Breakout Kings

09.50 Drop Dead Diva
11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.45 Danse ta vie 2
14.50 La nounou de mes rêves
16.40 Les reines du shopping

17.50 En famille
18.45 Le 19.45
19.10 Scènes de ménages

19.55 Recherche appartement ou maison

Présenté par Stéphane Plaza, Thibault Chanel, Vanessa Widhoff
Mégane, 23 ans, et Lou, 27 ans, vivent en location dans un petit studio parisien. En dehors de leur travail, tous deux passent leur temps sur des jeux vidéo en réseau. Quand l'un veut jouer avec ses amis jusqu'à 4 heures du matin, l'autre voudrait pouvoir dormir. Ils cherchent donc à louer un appartement plus grand pour consacrer une pièce à leur passion. Claudia, 30 ans, et Alejandro, 36 ans, sont
23.45 Ringer

11.20 La nouvelle édition
11.45 La nouvelle édition, 2e partie
13.05 True Detective
15.00 Rencontres de cinéma
15.20 Dotty
15.30 The Grand Budapest Hotel
17.10 Connasse
17.15 Le Before du grand journal
17.45 Le JT
18.05 Le grand journal
19.05 Le grand journal, la suite
19.25 Le petit journal
20.00 Salaud, on t'aime

22.03 Last Days in Vietnam

Les derniers jours de la guerre du Vietnam ont été chaotiques. Au moment où l'armée du Vietnam du Nord s'emparait de Saigon, le gouvernement américain ordonnait le retrait de ses ressortissants et de ses troupes. Sur place, les responsables politiques et les soldats américains ont été alors confrontés à un dilemme : obéir à la Maison-Blanche en n'évacuant que les citoyens américains ou risquer d'être accusé de trahison en sauvant le plus grand nombre de Sud-Vietnamiens.
23.35 Grand départ
01.05 Gangsters

12.30 Oggy et les cafards
13.30 Mon ami Marsupilami
14.40 La famille Delajungle
15.05 La famille Delajungle
15.35 Ninjago
16.15 Dr Pantastique
16.40 Les lapins crétins : invasion
17.30 Une saison au zoo
19.50 Je vous demande de vous arrêter
21.20 Chouchou
23.00 Drôle de famille !
01.00 Monte le son, le live

10.30 Les anges 7, Latin America
12.35 Tellement vrai
14.20 Tellement vrai : la quotidienne
15.05 Les anges 7, Latin America
16.25 Le mag
17.10 Les anges 7, Latin America
17.55 Stargate SG-1
19.50 Témoin pour cible

22.15 Six Bullets
00.25 Warehouse 13

11.30 Une nounou d'enfer
15.40 Total Blackout
17.20 Les Marseillais en Thaïlande
19.05 Les Simpson
19.35 Soda
19.50 La fabuleuse histoire des séries d'humour

21.35 La fabuleuse histoire de Kev Adams
23.25 Soda

MAÎTRE KADA KELLOUCHA B.
COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LE TRIBUNAL D'AÏN TEMOUCHENT
46, RUE RABHI SAÏD - AÏN TEMOUCHENT -
TEL/FAX : 043.78.29.17 – MOB : 07.71.32.51.17

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Avec Admission de Soumissions Cachetées

LE LUNDI 11 / 05 / 2015

A 09 H 30 AU PARC DE LA COMMUNE DE L'EMIR ABDELKADER VENTE DU MATERIEL REFORME SUIVANT :

N° LOT	DESIGNATION
1	01 Camion Toyota 2.5 T Imm.00129.292.46
2	01 Remorque agricole
3	01 Dumper Aurès
4	01 Lot de vannes et pompes immergées + 02 moteurs à eau
5	01 Bétonnière Atlas
6	01 Lot de ferraille tout-venant (poteaux électriques, tables scolaires + chaises + pieds-droits + carcasse d'un véhicule Karsan J9 + divers)
7	02 Citernes à eau Cap. 3000 et 4000 L
8	01 Parpaineuse + Moules + 01 Vibreur à béton
9	01 Lot de chauffages à gas-oil + 01 Lot de portes d'écoles
10	01 Véhicule Daewoo Imm 432.100.46
11	01 Carcasse d'un véhicule Accent calcinée sans document + 01 Moteur
12	01 Poste à souder Fumer
13	01 Essieu de camion Sonacome avant
14	01 Echelle tractable
15	01 Lot de batteries + 01 Lot de pneus usagés + Pièces usées

A 11 H 00 AU NIVEAU DE NOTRE BUREAU, EN EXECUTION DE DIVERSES ORDONNANCES DE SAISIE, VENTE DU MATERIEL DESIGNE CI-DESSOUS

N° LOT	DESIGNATION
1	P/C de la BDL HBH et au préjudice de Mr Boulefdaoui Kouider : - 01 Treuil avec potence et accessoires – 01 Groupe électrogène 4.1 KVA – 01 Bétonnière Atlas 440 – Brouettes (lieu de visite domicile de l'intéressé à HBH)
2	P/C de la BDL HBH et au préjudice de Melle Benrached Nadia - 01 Mixeur 20 L – 01 Pétrin 10 Kg – 01 Four électrique – Plats - 01 Frigo Présentoir
3	P/C de la BDL A.T. et au préjudice de Mr Benallouche Fayçal - 01 Bétonnière Atlas 440 – 01 Elévateur 500 Kg + support – 01 groupe électrogène DG6500 – Brouettes – 01 Meuleuse d'angle G23 – 01 Marteau Perforateur – 01 Scie Circulaire
04	P/C de la BDL A.T. et au préjudice de Mr Benali Mohamed - 01 Autobus ISIZU 40 places Imm. 00030.410.46 en état de marche
5	P/C de la BDL A.T. et au préjudice de Mr Oul Kadi El Houari - 01 Véhicule Renault Dacia Imm. 01171.110.46 en état de marche

Conditions de Vente :

Vente sans garanties - paiement d'un acompte de 21% non remboursable en cas de désistement – règlement intégral dans les huit jours sous peine d'annulation

Le Commissaire-priseur

OFFICE PUBLIC Du Commissaire Priseur

Maître BENMERZOUG El HADJ

Rue de L'Ancien Hopital Bousâada ***Tél: 035 43-44-35 // 0772 97-09-99***

AVIS DE VENTE D'ABRICOT

Par Soumissions cachetées

Le C.P Met en vente sut pied au plus offrant la production fruitière pendante d'abricot de l'exploitation agricole de M'sif s'étalant sur 167,5 hectares et répartie en 13 lots arboricoles au profit de: **EPE AGRAL /AM.**

Pour la visite de l'exploitation et la participation à la vente les soumissionnaires intéressés doivent retirer le cahier des charges contre paiement de 1000 DA.

Les Offres doivent être déposées **au plus tard le 05 Mai 2015 à 10.00h.**

Les offres doivent être accompagnées des pièces exigées par le cahier des charges surtont le reçu de versement du cautionnement de **20%** de l'offre.

L'enveloppe extérieure de l'offre ne doit porter aucune mention sauf:

Lot N° ..../ Offre de prix - à ne pas ouvrir

L'ouverture des plis se déroulera **le 05 Mai 2015 à 10.30 h à la salle KIRECH** , Route de Biskra à Bousaada.

Pour toute information complémentaire contacter:

Direction de l'exploitation: 0661 99-01-53 // 0661 99-56-67 // 035 52-27-08

Commissaire Priseur: 0772 97-09-99 // 035 43-44-35

Le C.P

SOHEIB NEWS 0550 40 44 33

Le MERIDIEN
ORAN HOTEL & CONVENTION CENTRE

RECRUTE

CALCULATEUR DE PAIE

Calcule dans les délais et conformément à la réglementation en vigueur les salaires, prépare les fiches de paie, assure l'enregistrement comptable de la paie et prépare les déclarations relatives à la paie (CNAS, impôts…)

Profil :

Maîtrise de l'outil informatique (Excel indispensable), maîtrise du français (anglais souhaitable), esprit analytique, méthodique et organisé, connaissance parfaite de la préparation de la paie et de la réglementation la régissant.

Envoyez votre CV, **en précisant le poste dans l'objet du mail / fax** à :

recrutement.oran@lemeridien.com / Fax 041 984 024

Ou postulez directement sur notre site internet :

www.lemeridien.jobs

Importante Entreprise Internationale de Construction et Travaux Publics

RECRUTE

Jeunes hommes entre 22 et 35 ans, résidant sur Oran pour les 3 postes suivants :

- **Poste 1 : Ingénieur Topographe**
- **Poste 2 : Chef d'atelier**
- **Poste 3 : Professeur de français « à plein temps »**

Profil :

Poste 1 :
- Déjà travaillé dans le domaine au bureau et sur chantier
- Déjà travaillé sur un projet de route ou autoroute
- Bonne maîtrise de la langue française et anglaise

Poste 2 :
- Ingénieur en mécanique
- Déjà travaillé dans un atelier
- Déjà travaillé sur un projet de route ou autoroute
- Familier avec les engins de la marque CAT
- Sait se servir des catalogues et des manuels de réparation
- Jeune homme âgé entre 22 et 35 ans

Poste 3 :
- Licence en langue française
- Des connaissances en anglais
- Ayant déjà enseigné le français
- Déjà travaillé dans une administration serait un plus

Envoyez votre CV en précisant le poste dans l'objet de l'email à : personnelservicecv@gmail.com

---

Grande Société de Distribution de Carburant

Recrute pour son antenne à Tlemcen

1- Chef de Service Commercial
- Profil universitaire
- Expérience de Dix (10) années dans le domaine
- Age requis de 40 ans minimum

2- Chef de Service Comptabilité
- Profil universitaire
- Expérience de Dix (10) années dans le domaine
- Age requis de 40 ans minimum

3- Comptable
- Diplôme de C.A.P. - C.M.T.C. ou Universitaire
- Expérience de Cinq (05) années dans le domaine
- Age requis de 30 ans minimum

N.B./
- LES POSTULANTS DOIVENT RESIDER DANS LA WILAYA DE TLEMCEN
- IL EST OFFERT DES SALAIRES INTERESSANTS & MOTIVANTS
- Lettres de motivation plus C.V. à adresser à **B.P. N° 363 Imama Tlemcen**

Avis d'appel d'offres pour la fourniture d'un chariot élévateur

Entreprise nationale lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture d'un **chariot élévateur** répondant aux caractéristiques suivantes :

- Capacité de charge : 3000 Kg.
- Hauteur max de levage : 4 m.
- Hauteur du mat, baissé : 2,1 m.
- Energie : Diesel.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis sont priés d'envoyer leur offre à :

Email :
contact.ceramir@gmail.com
Fax : 040 91 99 99

La date limite de dépôt des offres est limitée à 1 mois à compter de la date de parution du présent avis.

Groupe Industriel et Commercial
Installé à Es-Sénia - Oran

Recrute dans l'immédiat :

DES CADRES EXPERIMENTES en :

**** MARKETING / COMMUNICATION***

**** MERCHANDISING***

**** SUPERVISEURS DES VENTES***

Il est exigé :
- Une licence en sciences commerciales.
- Libres de tout engagement et résidant à Oran ou environs immédiats.

Transmettre CV + photo récente à :

contact.kit31@gmail.com

FORMATION ERRAZI Languages Center

En partenariat avec NAB COLLEGE ONTARIO - CANADA

ORGANISE UN SEJOUR LINGUISTIQUE AU CANADA DU 20/07/2015 AU 19/08/2015

- 100 H de cours d'Anglais.
- Excursions, activités culturelles et sportives.
- Prise en charge totale.

Places limitées !

JEUX PANAMERICAINS DU 10/07/2015 AU 15/08/2015

Date limite des inscriptions : 14/05/2015

POUR TOUTE INSCRIPTION :
Tel : 035 72 10 96 Fax : 035 72 10 97
Mob : 0795 19 46 26/0666 41 40 96/0557 24 72 37
Site web : www.errazilanguages-dz.net

شركة مياه لافالي

SARL EAU DE LA VALEE

Visa Boissons للمشروبات الغازية فيزا

تزمالت ولاية بجاية

تبحث عن: "موزعين ومودعين"

لمختلف أنواع مشروباتنا من:

1- مشروبات غازية
2- مياه غازية
3- مياه غازية معطرة
4- عصير الفواكه

اتصلوا بالأرقام التالية:

النقال: 0770.43.84.46
الهاتف: 030.41.99.99
الفاكس: 034.31.35.59

Email : sarl.ev@live.fr

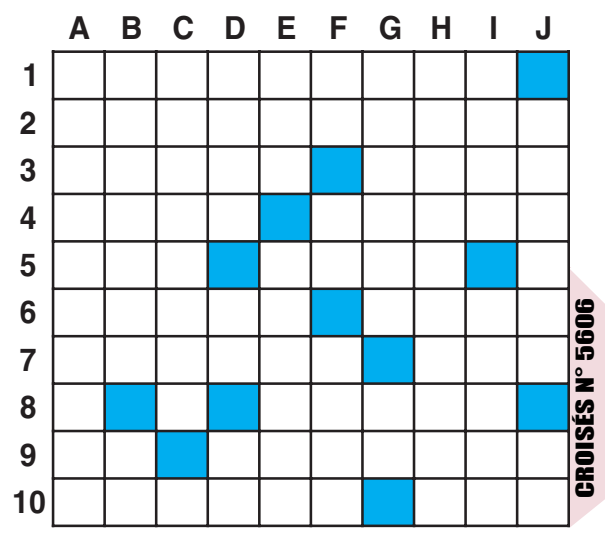

Horizontalement:

1. De simples ragots qui ont pris de l'ampleur.
2. Dit tout à trac.
3. On peut dire qu'elle a pris le pli. Bien tenue à l'œil.
4. Talus. Sortit.
5. Moins mauvais, c'est mauvais ! Chemins de traverse.
6. Feu dans le vestibule. Balte.
7. Bien marquées. Flotte en Berne.
8. Sociable.
9. Dans le train. Mettre pied à terre.
10. Impeccable ! Quel temps !

Verticalement:

A. Fait du sur-place.
B. Laisse à sec. Conjonction.
C. Nœud coulant.
D. Passages à l'eau. Aller au sein de l'audition. Borne en borne.
E. Intime. Etablie.
F. Fait parler de lui. Lanthanide. Couche à terre.
G. Passée exprès. Balai.
H. Est à emballer.
I. Très mauvais. Passer les menottes.
J. Mule ou mulet. Note de musique.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5605

B	O	U	L	O	D	R	O	M	E
A	U	■	I	S	E	■	I	L	S
S	■	P	E	N	T	E	S	■	Q
T	R	E	S	■	E	X	I	G	U
O	U	R	S	E	S	■	F	O	I
N	■	C	E	R	T	E	S	■	N
N	E	E	■	S	A	U	■	J	T
A	P	R	E	■	B	■	P	U	A
D	I	■	G	A	L	U	R	I	N
E	S	P	A	C	E	M	E	N	T

FLECHES N°5605

T	R	I	M	E	R	■	E	N	
R	U	S	E	■	E	U	T	■	
A	E	■	R	O	S	S	E	R	
C	■	F	L	U	T	E	■	E	
A	R	R	E	T	E	■	P	■	
S	■	O	S	■	R	A	L	A	
S	O	U	■	T	■	G	A	I	
E	S	S	A	I	M	■	T	L	
R	E	S	U	M	E	S	■	I	
■	R	A	■	B	R	U	L	E	
L	■	R	I	R	E	■	I	R	
A	I	D	E	E	■	E	T	S	

FOUILLIS N°5605 MATERNITÉ (Ma - Taire - Nie - Té)

CODÉS N°5605

1 I	2 P	3 C	4 A	5 R	6 E	7 T	8 N	9 O	10 U	11 G	12 L	13 Q
14 V	15 B	16 S	17 M	18 D	19	20	21	22	23	24	25	26

1 I	2 G	3 D	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

CODÉS N° 5606

18	1	5	6	7	1	8	4	5	■
7	8	6	4	1	11	■	16	1	4
8	8	■	8	4	5	6	10	■	6
6	1	4	8	5	■	■	12	8	7
1	6	■	10	■	12	8	7	13	9
14	4	5	5	4	8	■	8	■	8
9	5	4	5	■	4	2	10	8	3
11	■	8	4	6	5	■	6	7	1
6	8	10	13	■	6	7	1	6	5
9	9	■	4	3	1	6	7	■	5
8	4	1	15	■	2	10	15	6	4
4	■	8	6	■	1	8	■	7	13
■	3	10	■	5	4	1	2	11	4
18	1	15	3	7	9	4	■	4	15
1	17	■	5	1	17	■	4	5	6

Jeux proposés par Chérifa Benghani

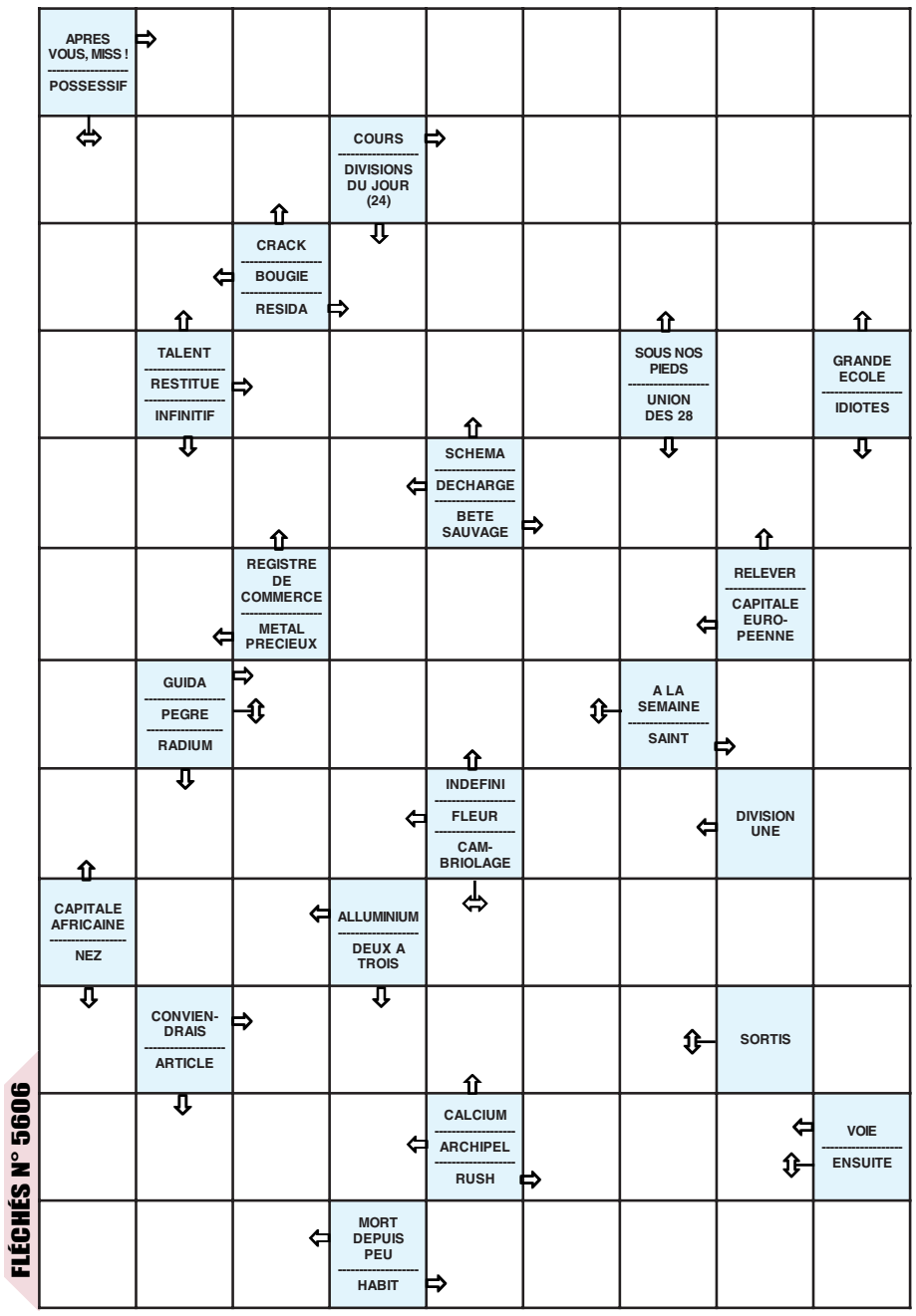

AMITIE – AUDIENCE – BALAI – BARATIN - BARBE – BIDON – BLEMIR – BONBON – BROCANTE – CALOT – CARREFOUR – COQUELICOT – ELAN – ELEMENT – GARENNE – GENEROSITE – GRIVE – GRONDEMENT – IGLOO – ILOT - IVOIRE – JOIE – JOURNEE – LARDER – LIQUIDE – LOISIR – LUBIE – LUTTER – MARINER – MIROIR – NERF – OCCIRE – OCCUPER – PARI – RAPPELER – RENNE – SUCRER – TAPIS – TATER – TREILLE.

FOUILLIS N° 5606

M	A	R	I	N	E	R	L	A	R	D	E	R	C	T
I	E	M	E	L	L	I	E	R	T	T	G	A	O	R
R	T	R	I	U	U	F	R	E	N	R	L	C	O	I
O	I	E	I	T	B	A	N	E	I	O	I	C	L	M
I	S	L	A	T	I	N	M	V	T	L	C	O	G	E
R	O	E	L	E	E	E	E	R	E	I	I	J	I	L
R	R	P	A	R	D	C	U	U	R	S	O	L	I	B
E	E	P	B	N	N	O	Q	E	I	U	O	Q	R	N
R	N	A	O	E	F	O	E	R	R	T	U	O	I	S
C	E	R	I	E	C	N	N	N	N	I	C	T	I	I
U	G	D	R	C	N	O	E	E	D	A	A	P	B	V
S	U	R	U	E	B	E	M	E	N	R	A	A	A	O
A	A	P	R	N	I	E	L	T	A	T	E	R	R	I
C	E	A	O	O	L	A	E	B	N	O	D	I	B	R
R	G	B	J	E	N	D	P	A	R	O	L	E	E	E

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un article..
- Flotte, c'est mon 2e.
- Mon 3e s'en va.

Mon tout, c'est la panthère d'Afrique.

HOROSCOPE

Béher *21-03 au 20-04*
Aujourd'hui, vous pouvez allier vos dons innés et votre pouvoir de création. Si vous n'êtes pas artiste, faites-vous plaisir en écoutant votre musique préférée.

Taureau *21-04 au 21-05*
Comment être au four et au moulin en même temps ? Vos activités seront d'autant plus efficaces si vous consacrez le temps qu'il faut pour vous ressourcer, chez vous ou en famille.

Gémeaux *22-05 au 21-06*
Votre vie intérieure est en ce moment très prenante et vous avez besoin de nourrir votre esprit avec de nouvelles lectures. Faites un tour à la bibliothèque.

Cancer *22-06 au 22-07*
En pleine phase associative ou médiatique, vous gagnez à mettre en valeur vos dons particuliers. A plus ou moins long terme, cela finira par payer...

Lion *23-07 au 23-08*
Vous vous posez beaucoup de questions sur la stratégie à mettre en oeuvre pour arriver à vos buts et cela vous mine quelque peu. Ayez un peu plus confiance en vous !

Vierge *24-08 au 23-09*
La philosophie ou les études sont au centre de vos préoccupations, mais vous éprouvez le besoin de vous isoler, si possible dans le calme et le silence.

Balance *24-09 au 23-10*
Vous traversez peut-être une période difficile sur le plan pécuniaire ? Voyez si, dans le cercle de vos meilleurs amis, l'un d'eux pourrait être susceptible de vous aider.

Scorpion *24-10 au 22-11*
Depuis quelques jours, votre partenaire ou vos collaborateurs sollicitent votre avis. Profitez-en pour leur demander à reconsidérer la place que vous occupez dans leur vie.

Sagittaire *23-11 au 21-12*
Le travail tient une place prépondérante dans votre vie. Vous voyez grand et préférez programmer pour du long terme. Un voyage d'affaires en vue ?

Capricorne *22-12 au 20-01*
Aujourd'hui, vous avez des pensées coquines ou savamment intéressées. Mais comme il faut être deux pour décider, vous faites tout pour lui plaire...

Verseau *21-01 au 18-02*
Plus sensible que d'ordinaire aux émotions d'autrui, vous avez tendance à "faire l'éponge" mais ce n'est pas de cette façon que vous réglerez les problèmes familiaux.

Poissons *19-02 au 20-03*
Si l'atmosphère au boulot se fait pesante, sautez sur l'occasion dès que des déplacements imprévus se présentent. Cela vous fera prendre un peu de recul et... prendre l'air !

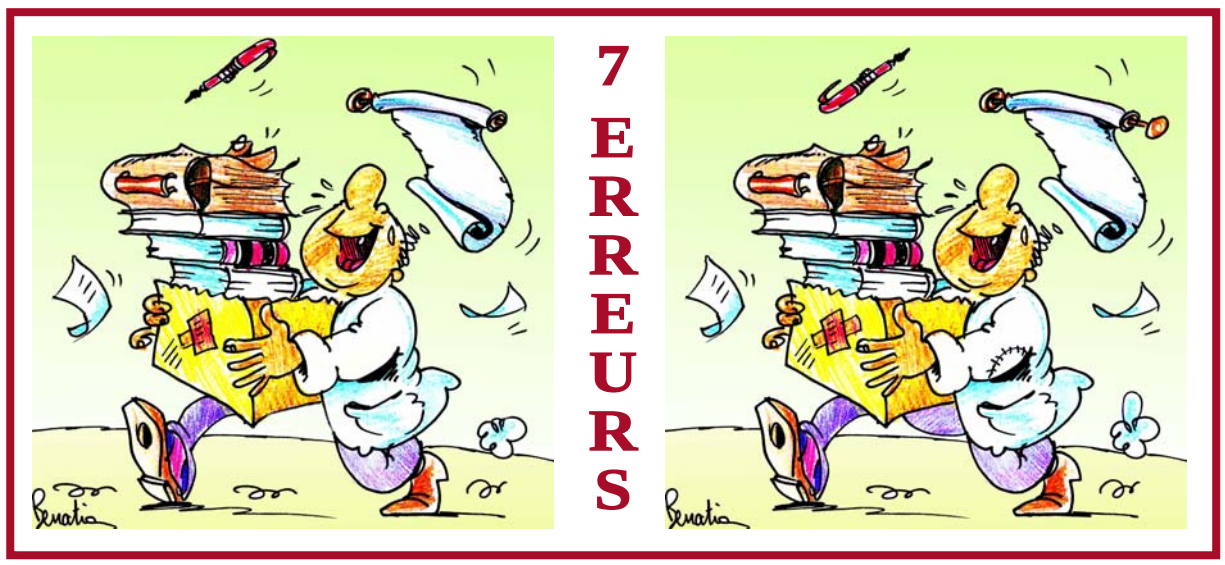

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Népal: plus de 4.000 morts

Des dizaines de milliers de Népalais effrayés et sans logement patientaient sous des tentes de fortune lundi dans l'attente de secouristes du monde entier qui affluent après le violent séisme qui a fait plus de 4.000 morts à travers le pays. Munis d'équipements spéciaux et accompagnés de chiens renifleurs, les équipes humanitaires internationales débarquent avec la régularité d'une horloge à l'aéroport de Katmandou, dans la banlieue de cette capitale d'ordinaire dynamique dévastée samedi par un puissant séisme. Le tremblement de terre de magnitude 7,8 survenu samedi a fait plus de 4.000 morts et plus de 6.500 blessés au Népal même - le plus meurtrier depuis 80 ans -, selon un bilan publié par le service de gestion des catastrophes du ministère népalais de l'Intérieur.

Plus de 90 personnes ont été tués en Inde et en Chine. A Katmandou, des dizaines de milliers d'habitants ont passé une nouvelle nuit dehors, sous des tentes de fortune. Le sol tremble encore régulièrement et beaucoup n'ont pas fermé l'oeil de la nuit, n'ayant que quelques bâches de plastique pour se protéger des fortes pluies qui se sont abattues sur la ville.

Une nouvelle manifestation dispersée au Burundi

La police anti-émeute burundaise a dispersé lundi matin à Bujumbura un millier de manifestants contestant la candidature du chef de l'Etat sortant Pierre Nkurunziza à la présidentielle de juin, au lendemain d'affrontements qui ont fait deux morts, a constaté un journaliste de l'AFP. Selon le journaliste, un millier de jeunes ont quitté leur quartier du nord de la capitale pour rejoindre le centre-ville mais ont été stoppés par la police qui les a dispersés et les traquaient dans les ruelles pour les arrêter. Le gouvernement a interdit les manifestations à travers le pays. Mais selon des témoins, d'autres manifestants, répondant à l'appel de l'opposition et d'une grande partie de la société civile, tentaient de rejoindre le centre depuis d'autres quartiers. Avant d'être dispersés, les jeunes, branches d'arbres en main pour signaler leur volonté de manifester pacifiquement, scandaient leur opposition à un nouveau mandat de Pierre Nkurunziza. Au pouvoir depuis 2005, le chef de l'Etat a été officiellement désigné samedi par son parti comme candidat à la présidentielle du 26 juin. Il briguera ainsi un troisième mandat, que ses opposants jugent inconstitutionnel.

Méditerranée : l'Otan appelle à une «réponse globale»

Le drame des migrants en Méditerranée exige une «réponse globale» à laquelle l'Otan contribue en aidant à «stabiliser les pays de la région», a fait valoir lundi le secrétaire général de l'Alliance atlantique Jens Stoltenberg. «Nous devons être unis pour affronter cette crise. Il s'agit d'un énorme défi international qui demande une réponse globale», a déclaré M. Stoltenberg devant la presse au cours d'une visite à Lisbonne. «Ce que l'Otan fait afin de stabiliser l'Afghanistan est un élément d'une réponse élargie au problème des réfugiés en Méditerranée», a-t-il ajouté, citant également la coopération militaire avec la Jordanie et l'Irak. «Nous sommes prêts à aussi coopérer avec la Libye, dès que la situation sécuritaire le permettra», a-t-il souligné à l'issue d'une rencontre avec le ministre portugais des Affaires étrangères Rui Machete. Saluant les mesures prises par l'Union européenne (UE) «afin d'augmenter sa présence en mer pour aider les personnes en détresse et aussi pour lutter davantage contre le trafic d'êtres humains», M. Stoltenberg a rappelé que chaque institution jouait «un rôle différent». «L'UE travaille au niveau du contrôle des frontières et des politiques d'immigration.

L'Iran prédit la chute de la dynastie saoudienne

Le chef des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite du régime iranien, a prédit lundi la chute de la monarchie saoudienne et le «renforcement du pouvoir» de l'Iran, un mois après le début des bombardements aériens contre les rebelles chiites au Yémen. «La dynastie saoudienne est aujourd'hui au bord du déclin et de la chute», a lancé le général Mohammad Ali Jafari, cité par l'agence officielle Irna lors d'un discours à Téhéran. «Nous espérons que cela se réalisera rapidement», a-t-il ajouté, selon l'agence Tasnim. «Chaque jour, nous sommes témoins du renforcement du pouvoir et de la dimension de la Révolution islamique à l'étranger», a-t-il affirmé, accusant «l'Arabie saoudite traîtresse (qui) marche dans les pas d'Israël et des sionistes». «Ce n'était pas le cas auparavant et désormais les opposants de la République islamique se révèlent au grand jour», a-t-il ajouté. Le général Jafari a également appelé les responsables iraniens à abandonner toute «réserve» pour condamner la monarchie sunnite. Les relations entre les deux pays se sont détériorées depuis le début de l'offensive des Houthis contre le régime du président Abd Rabbo Mansour Hadi qui a trouvé refuge à Ryad.

Des dizaines de soldats nigériens tués dans une attaque de Boko Haram

Au moins une cinquantaine de soldats nigériens ont été tués samedi dans l'attaque menée par les islamistes de Boko Haram contre une position de l'armée du Niger sur le lac Tchad, a-t-on appris lundi auprès de sources tchadienne et nigérienne. Samedi, un élu local s'attendait déjà à un bilan «très lourd dans les rangs de l'armée nigérienne». Lundi, les bilans différaient selon les sources mais toutes évoquaient avec certitude plusieurs dizaines de morts et seulement quelques rescapés. L'armée nigérienne «a perdu 48 soldats et 36 sont portés disparus», a ainsi déclaré une source sécuritaire tchadienne, ajoutant que des militaires «ont fui et sont en train de regagner la localité de Bosso» voisine. Un élu du sud-est du Niger, région frontalière avec le Nigeria où l'assaut s'est produit, a lui fait état à l'AFP de «80 soldats tués» et une trentaine de disparus, tandis qu'une source proche de l'armée nigérienne mentionnait 100 morts et 17 disparus. «Il y a eu énormément de pertes» au sein d'une position militaire située à Karamga, une île «particulièrement isolée» du lac Tchad, dans laquelle 120 à 150 hommes étaient postés, a confirmé une source humanitaire à l'AFP.

Le roi du Maroc mercredi à Ryadh

Le roi du Maroc Mohammed VI, dont le pays participe au côté de Ryadh à la coalition arabe au Yémen, effectuera mercredi une «visite de travail et de fraternité» en Arabie saoudite, a annoncé lundi la Maison royale. Les entretiens du souverain chérifien durant ce court séjour ne sont pas mentionnés. Selon des médias marocains, Mohammed VI se trouve actuellement en visite privée aux Emirats arabes unis, ce qui n'a toutefois fait l'objet d'aucune communication officielle.

L'annonce de cette visite en Arabie intervient alors que Rabat participe aux opérations militaires d'une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite contre les rebelles chiites au Yémen. Fin mars, les autorités marocaines avaient expliqué avoir «décidé d'apporter toutes les formes d'appui à la coalition pour le soutien de la légitimité au Yémen dans ses dimensions politique, de renseignement, logistique et militaire». Ce soutien comprend «la mise à disposition de la coalition des Forces Royales Air stationnées aux Emirats», avaient-elles ajouté. La presse locale avait évoqué la participation de six F-16 marocains.

Espionnage allemand en Europe au profit de la NSA

Des révélations sur l'espionnage supposé de firmes européennes par le renseignement allemand pour le compte de la NSA américaine embarrassaient lundi le gouvernement de la chancelière Angela Merkel, qui s'est toujours posé en victime de ses alliés. La chancellerie était informée depuis 2008, sous le premier mandat de Mme Merkel, de telles pratiques visant des sociétés comme Airbus, mais n'a pas réagi pour ne pas froisser Washington, a affirmé lundi le quotidien Bild, disant disposer de preuves. Cette affaire d'espionnage supposé a déclenché une polémique sur le contrôle des services de renseignement allemand (BND), dont la direction est désormais mise en cause, tout comme sa supervision par l'appareil politique au plus haut niveau. Le journal le plus lu d'Allemagne affirme avoir pu consulter deux documents envoyés par le BND à la chancellerie en 2008 et 2010 sur l'espionnage économique pratiqué par la NSA. Ces documents évoquaient des tentatives d'espionnage depuis 2005 visant EADS (devenu Airbus) et Eurocopter (aujourd'hui Airbus Helicopters). Le gouvernement a rejeté la faute sur ses services de renseignement, sans dissiper tous les doutes.

EDITORIAL

Par Yazid Alilat

NOUAKCHOTT-RABAT, MÊME FRONT ?

L'avenir politique au Sahara Occidental semble plus que jamais otage des manœuvres dilatoires et de la fuite en avant du palais royal. A quelques heures pratiquement du rapport du SG de l'Onu sur cette dernière colonie d'Afrique, et notamment ses recommandations sur la base du rapport de son envoyé personnel Christopher Ross, une mini-crise diplomatique est née entre Alger et Nouakchott.

Certes, les choses ne sont pas au beau fixe entre les deux pays depuis l'arrivée de l'actuel président et l'instauration d'une diplomatie ambiguë à l'égard de la question sahraouie, mais force est de reconnaître, avec l'expulsion d'un diplomate algérien de Nouakchott, que les autorités mauritaniennes ont déclenché sciemment les hostilités avec l'Algérie. Sinon comment comprendre ce geste inamical, inquiétant et annonciateur d'un climat orageux entre les deux pays, à un moment où les défis et les périls communs, dont la lutte antiterroriste, contre les trafiquants de drogue et les réseaux de passeurs d'immigrants clandestins, requièrent plus de pondération, plus de sagesse et une lecture réaliste des événements ?

En fait, la réaction de Nouakchott face à un simple article de presse qui reprend un rapport de la présidence mauritanienne sur les dangers du trafic de cannabis marocain sur la Mauritanie et au-delà vers le Sahel, est disproportionnée. A moins qu'elle ne soit le résultat d'un nouvel axe maroco-mauritanien pour saper les efforts de la communauté internationale et ceux des Nations unies en particulier pour arriver rapidement à un consensus global ouvrant la voie vers un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental. Et puis, de quoi ont peur les autorités mauritaniennes, des trafiquants de cannabis qui exploitent le réseau routier local pour descendre vers le Sahel faire jonction avec les groupes terroristes, ou du Maroc ?

L'expulsion du diplomate algérien confirme l'émergence, au plus haut niveau politique en Mauritanie, d'un front autant anti-algérien que férocement contre le peuple sahraoui. La Mauritanie semble exécuter des manœuvres que lui dicterait le palais royal, qui multiplie ces derniers jours les attaques contre l'Algérie, bien sûr à l'approche de la publication du rapport du SG de l'ONU sur la situation au Sahara Occidental et la reconduction du mandat de la Minurso. Au siège des Nations unies vendredi dernier, l'Algérie avait refusé de participer aux travaux de la 3ème conférence des Zones exemptes d'armes nucléaires et son délégué s'est retiré de la salle après des manœuvres agressives de la délégation marocaine, qui a montré une nouvelle fois le caractère expansionniste de sa politique au Sahara Occidental.

Cet incident n'est pas fortuit, d'autant que la diplomatie marocaine, traditionnellement, est très belliqueuse à l'approche d'échéances internationales sur le dossier sahraoui. De là à décrypter le geste incompréhensible et inquiétant de la Mauritanie envers l'Algérie, il n'y a qu'un pas que beaucoup franchiront. Nouakchott-Rabat, même front contre l'indépendance du peuple sahraoui ?